



MERCREDI 16 AOÛT 1995

No 36038 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Ex-Yougoslavie

La Russie rechigne

Les réfugiés serbes de Krajina continuaient hier d'affluer en Serbie, alors que Musulmans et Croates de Banja Luka étaient «chassés» vers la Croatie. Côté diplomatique, Moscou a exprimé son désaccord avec les «aspects militaires» des nouvelles propositions de paix américaines.

Page 2

Deuxième Guerre

Excuses nippones

A l'occasion du 50e anniversaire de la fin de la guerre, le premier ministre japonais a formulé hier des «excuses» pour l'agression japonaise en Asie. L'empereur Akihito s'est contenté d'exprimer sa «peine» devant les morts japonais. Leurs déclarations ont été appréciées diversement.

Page 2

Suisse/Europe

L'EEE en deux temps

Pour sortir de l'«impasse» européenne, le Groupe de travail Suisse-Europe a fait une proposition «pragmatique» hier à Berne. Il suggère de proposer au peuple une adhésion à l'essai pour cinq ans à l'Espace économique européen (EEE), suivie d'un second vote, définitif.

Page 4

Canton de Neuchâtel

Le prix des retards

Personne n'aime vraiment devoir jouer inutilement au banquier en attendant le versement de subventions promises. Le canton de Neuchâtel laisse patienter ses communes. Au bout du compte, ce sont elles qui trinquent doublement...

Page 15

Pleine compensation du renchérissement réclamée

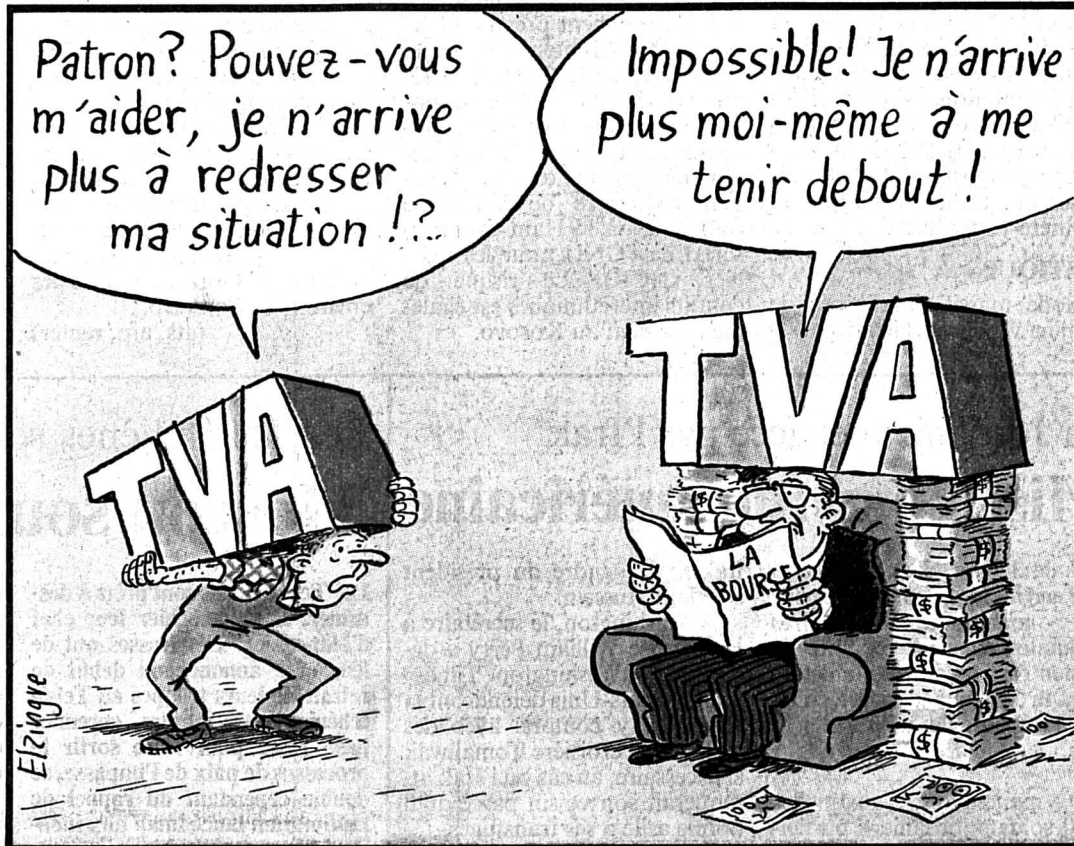
L'USS en guerre

Les syndicats membres de l'Union syndicale suisse (USS) vont réclamer cet automne une pleine compensation du renchérissement, soit une augmentation de 2 à 3% des salaires en 1996. Il s'agit, selon l'USS, de maintenir le pouvoir d'achat des salariés, ce qui ne peut que contribuer à maintenir la demande intérieure et soutenir la relance.

Selon l'USS, les salaires réels ont accumulé un retard de 2% en moyenne dans toutes les branches au cours des quatre dernières années. Le pouvoir d'achat des salariés a diminué de manière encore plus forte en raison de la hausse des cotisations à l'assurance-chômage en 1993 et 1994. Actuellement, selon l'USS, les salaires réels sont de 3,5% inférieurs à ce qu'ils étaient il y a quatre ans. Le manque à gagner pour les salariés, selon l'organisation syndicale, est de près de 7 milliards de francs par an. Or la productivité, a souligné Serge Gaillard, secrétaire et économiste à l'USS, lors d'une conférence de presse à Berne, a augmenté de plus de 5% pendant cette période.

PAS PLUS LARGES

Si les syndicats parviennent à obtenir 2 à 3% d'augmentation des salaires pour l'an prochain, ces derniers ne devanceront l'inflation que de 0,5 à 1%. De toute manière, la situation économique actuelle n'autorise pas de revendications plus larges.



Elle seront d'ailleurs adaptées aux diverses situations des branches et des régions.

Pour l'USS, il n'y aura pas moyen de soutenir la relance - en train de faiblir - sans que le franc suisse ne baisse, notamment par la poursuite de la politique d'assouplissement de la Banque nationale qui devrait réduire encore notablement ses taux d'intérêt. Seul un franc suisse plus bas est en mesure de faire redémarrer la demande étrangère. Le renchérissement annuel, à

l'automne prochain, se situera à environ 2%, selon l'USS. Un peu plus de la moitié de cette hausse sera due à l'introduction de la TVA et non pas à la hausse des prix par les entreprises. Le pouvoir d'achat des consommateurs a ainsi été réduit de près de quatre milliards de francs par la TVA. Les entreprises ne doivent plus payer d'ICHA sur leurs biens d'investissement et moyens de production. De cette manière, soulignent encore les syndicats, elles économisent l'équivalent de 1% des salaires. Les employeurs ne doivent

pas oublier que les salaires vont augmenter aussi à l'étranger. Selon l'USS, dans une majorité de pays, cette hausse devrait se situer vers 2,5%. Il ne faudrait pas, enfin, que les problèmes liés à la surévaluation du franc soient répercutés sur les salaires. Une absence d'augmentation signifierait une stagnation de la demande intérieure. A terme, une inflation plus faible et une balance commerciale excédentaire augmenterait encore le risque d'une réévaluation à la hausse du franc suisse et la fin de la reprise. (ap)

Revoilà l'EEE!

On le croyait effacé de tout projet politique et le voilà qui reparait dans la discussion: l'EEE pourrait bien être présenté une nouvelle fois au peuple. Mais, pour qu'il ait quelques chances de succès, les députés prêts à relancer cette idée ont expliqué hier qu'il fallait prévoir un vote de confirmation cinq ans après l'entrée en vigueur du traité.

Ils sont une centaine aux Chambres fédérales, emmenés par le radical bernois François Loeb, à s'inquiéter d'une décision imminente du Conseil fédéral: présenter au peuple l'initiative des jeunes du Mouvement né le 7 décembre (déposée en 1993) sans contre-projet, avec recommandation de la rejeter.

L'initiative des jeunes propose de confier au Conseil fédéral la compétence de conclure les traités nécessaires à l'adhésion de la Suisse à l'EEE. Ce transfert de pouvoir n'a aucune chance devant le peuple, admettent les députés. Mais un nouvel échec, même s'il porte sur ce point de procédure, serait interprété comme un refus définitif de l'EEE.

C'est donc sous forme de contre-projet à l'initiative, élaboré par le Parlement s'il le faut, que les députés inquiets proposent leur solution alternative: appeler le peuple à se prononcer une nouvelle fois sur l'EEE, avec la garantie formelle qu'il pourra confirmer ou annuler cette décision cinq ans plus tard, expérience faite. F.N.

Page 4

OPINION

L'EEE a de beaux restes

Quand, le 6 décembre 1992, l'EEE a été rejeté, ses adversaires n'ont pas été les seuls à l'enterrer. Ses partisans ont assez rapidement ramené le débat à une opposition entre isolement et adhésion à l'Union européenne. Le retour aux accords bilatéraux n'étant qu'une manière de prendre son mal en patience.

Il est vrai que, des six pays entrés dans l'EEE, les plus importants ont vite négocié leur adhésion à l'UE. Mais on a peut-être péché par orgueil: même si la Norvège avait franchi le pas, il n'était pas honteux de maintenir l'option EEE avec les partenaires restants, l'Islande et le Liechtenstein.

On a préféré oublier cet EEE du «dimanche noir» pour se poser en victime du nationalisme helvétique, tout en se réfugiant dans l'idéal inaccessible de l'adhésion à l'UE. Il ne fait guère de doute que, tôt ou tard, cette adhésion aura lieu mais, dans l'intervalle, le pragmatisme politique reste au point mort.

Les députés qui, hier, ont ressorti l'EEE de ses cendres (apparentes) en sont revenus à des ambitions plus mesurées. Puisque, de toute façon, les tentatives bilatérales (notamment la libre circulation) seront sous le feu des référendums blochétiens, autant présenter de

tels dossiers dans le cadre d'un accord globalement avantageux comme l'EEE.

En 1992, le score était serré au niveau des voix. Quant aux cantons rejetants, certains étaient proches des 50%. En quelques années, les mentalités évoluent, certaines craintes s'estompent. Avec la garantie d'un vote de confirmation cinq ans après l'éventuelle entrée en vigueur du traité, on se donne même une chance supplémentaire.

Outre les avantages multiples liés au traité lui-même, cette solution nous place en meilleure position sur le chemin de l'adhésion à l'UE, tant sur le plan politique qu'économique ou psychologique. Si ce pas doit être franchi, il sera moins grand: la Suisse manque visiblement d'élan pour le saut direct jusqu'à l'UE.

Les analystes ont souvent répété que le temps de préparation avait manqué, pour le mental helvétique, entre l'émergence du projet EEE (1989) et le vote (1992). Cette excuse ne se justifie plus aujourd'hui, d'autant moins que nous avons l'expérience d'une première campagne et de ses erreurs. Soyons donc réalistes et beaux joueurs, et saisissons la balle au bond.

François NUSSBAUM

Football - Euro 96: la Suisse en Islande

Ni craintes, ni cadeaux



Stéphane Henchoz - Roy Hodgson

Le Fribourgeois du HSV est à l'écoute. Celui qui a fait de brillants débuts en Bundesliga devrait être titularisé ce soir. (Keystone-Mathis)

Page 9

CONCOURS DE GRAFFITIS

Organisation: Jet d'Art Moutier - 032/92 26 27

Samedi 19 août 1995, dès 14 h 00
sur l'Esplanade des collèges,
à Saint-Imier

Avec le soutien de L'Impartial



Moscou rechigne devant les propositions américaines

Les réfugiés affluent en Serbie

16 août 1977 - Sur l'ensemble du territoire américain, les stations de radio interrompent leur programme pour annoncer la mort du roi du rock'n roll, Elvis Presley, à l'âge de 42 ans. Natif de Memphis, dans le Tennessee, le «King» avait fait ses débuts dans les années 50. Chantant comme les Noirs, ce jeune Blanc fait tomber en pâmoison toute la jeunesse, qui admirait également le jeune acteur James Dean. Son succès phénoménal l'élèvera au niveau du mythe.

BRÈVES

Otages au Cachemire Ultimatum repoussé

Les séparatistes musulmans du Cachemire ont prolongé de 24 heures l'ultimatum pour la libération par le gouvernement indien de quinze de leurs militants, faute de quoi ils tueraient les quatre otages occidentaux qu'ils retiennent. Ils ont déjà tué un otage norvégien dont le corps a été retrouvé décapité dimanche.

Texas

Condamné exécuté

Vernon Sattiewhite, condamné à mort pour l'enlèvement et le meurtre d'une élève infirmière abattue de deux balles à la tête en 1986, a été exécuté hier matin par injection mortelle à Huntsville, au Texas. Sattiewhite, 39 ans, est le 13e condamné à être exécuté cette année au Texas et le 98e depuis en 1992.

Vietnam

Bouddhiste condamné

Le secrétaire général et numéro deux de l'Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam (EBUV, dissidente), le vénérable Thich Quang Do, a été condamné hier à cinq ans de prison ferme lors d'un procès à huis clos à Ho Chi Minh-Ville (sud). Il était accusé d'avoir «saboté la politique de solidarité religieuse» du Vietnam.

Attentat d'Oklahoma City

Les suspects plaident non coupables

Timothy Mc Veigh et Terry Nichols, les deux hommes accusés d'avoir commis l'attentat d'Oklahoma City qui a fait au moins 167 morts, ont plaidé non coupables hier. Tous deux font l'objet de 11 chefs d'accusation pour l'attentat du 19 avril et risquent la peine de mort.

Afrique du Sud

Avortement bientôt légalisé?

Le Congrès national africain (ANC) et ses deux alliés, le parti communiste (SACP) et la Confédération des syndicats d'Afrique du Sud (COSATU), se sont prononcés mardi en faveur de la légalisation de l'avortement. Ils ont été rejoints par plusieurs mouvements féminins.

Les réfugiés serbes de Krajina continuaient hier d'affluer en Serbie, alors que Musulmans et Croates de Banja Luka étaient «chassés» vers la Croatie. Côté diplomatique, Moscou a exprimé son désaccord avec les «aspects militaires» des nouvelles propositions de paix américaines.

Des risques d'épidémie sont à craindre parmi les milliers de réfugiés serbes de Krajina qui continuent d'affluer vers la Yougoslavie, a indiqué la coordinatrice médicale de la Fédération internationale des sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Selon la Croix-Rouge yougoslave, 140.000 réfugiés ont franchi à ce jour la frontière yougoslave.

CRITIQUES

L'exode massif des Serbes de Krajina vers la Serbie affecte sé-

rieusement la crédibilité du président serbe Slobodan Milosevic au sein de l'opinion. Il représente également un lourd fardeau économique.

L'opposition dans sa grande majorité accuse M. Milosevic d'avoir trahi la cause nationale en abandonnant la Krajina. Elle le soupçonne surtout d'avoir conclu avec le président croate Franjo Tudjman un accord secret pour le partage des sphères d'influence dans l'ex-Yougoslavie. Plusieurs manifestations d'hostilité au régime ont eu lieu ces derniers jours à Belgrade.

L'hébergement prévu en Serbie et au Monténégro - qui comptent déjà 700.000 chômeurs - de 200.000 réfugiés posera de graves problèmes d'insertion. Au moins 800 Croates auraient déjà été expulsés la semaine dernière de Voïvodine (nord), selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Le risque de conflits interethniques est également présent au Kosovo.

Des centaines de Musulmans et Croates de la région de Banja Luka, dans le nord de la Bosnie, sont, de leur côté, «poussés à partir» vers la Croatie, ont annoncé les organisations humanitaires.

REPORTÉE

Côté diplomatique, la mission du secrétaire d'Etat adjoint américain Richard Holbrooke prévue hier à Sarajevo a été reportée de quelques jours. Le brouillard a en effet empêché son hélicoptère d'atterrir.

Moscou a pour sa part exprimé son désaccord avec les «aspects militaires» des nouvelles propositions américaines communiquées dimanche à la Russie. Leur contenu détaillé n'a toujours pas été officiellement révélé. Le président bosniaque Alija Izetbegovic a toutefois rejeté l'idée américaine d'échanger la zone de Gorazde contre les environs de Sarajevo.

(ats, afp, reuter)



Dvor en Bosnie

Une femme serbe fouille les affaires laissées par les réfugiés. Tout est bon pour améliorer le quotidien.

(Keystone-AP)

La Jordanie menacée par l'Irak

Mise en garde américaine

Plus de 3000 soldats américains sont arrivés hier en Jordanie pour des manœuvres militaires conjointes dans un contexte de tension régionale après la défection, la semaine dernière, d'un haut responsable militaire irakien.

Ces manœuvres, auxquelles 4000 soldats jordaniens participent, se dérouleront pendant deux semaines à partir de vendredi dans le désert de Wadi Rum, à 280 km au sud d'Amman. Elles étaient déjà prévues avant la défection du général Hussein Kamel al-Majid, chef du programme d'armements

irakien et gendre du président Saddam Hussein.

A Washington, le secrétaire à la Défense William Perry a déclaré au «Washington Times» que les Etats-Unis défendront la Jordanie, y compris avec des missiles de croisière Tomahawk si nécessaire, au cas où l'Irak attaquerait son voisin parce qu'il donne asile à ses transfuges.

A Jérusalem, le ministre de la Police Moshe Shahal a déclaré qu'Israël avait accédé à une demande de Washington pour permettre le survol de son territoire par des avions américains en cas d'attaque irakienne contre la Jordanie. (ap)

Coup d'Etat à Sao-Tomé et Principe

Militaires au pouvoir

Des officiers rebelles ont réalisé hier un coup d'Etat sans effusion de sang dans l'archipel de Sao-Tomé et Principe, ancienne colonie portugaise d'Afrique. Le président et le premier ministre ont été arrêtés. Les putschistes veulent lutter contre la dégradation économique et sociale du pays.

Dans une déclaration, une commission de cinq officiers a

annoncé avoir pris le pouvoir pour protester contre les conditions sociales et économiques difficiles que connaissent les quelque 130.000 citoyens de l'archipel, situé à 200 km au large du Gabon. Le lieutenant Manuel Quintas de Almeida, président de la commission, a déclaré que le futur gouvernement comprendrait des civils et des militaires. (ats, afp, reuter)

Les Tchétchènes se déclarent prêts à désarmer

Moscou souffle le chaud et le froid

Les Tchétchènes sont prêts à désarmer, a affirmé hier leur chef d'état-major. Les Russes ont de leur côté annoncé un début de retrait de leurs troupes en Tchétchénie. Cette mesure, «premier pas» russe pour faire sortir le processus de paix de l'impasse, se double cependant du rappel de l'ultimatum lancé lundi aux indépendantistes tchétchènes.

«Tous les combattants tchétchènes vont désarmer à l'exception de ceux qui feront partie

des détachements d'autodéfense», a indiqué leur chef d'état-major Aslan Maskhadov. Ce processus de désarmement des combattants indépendantistes doit commencer aujourd'hui dans la localité Serjen-Iourt (sud-est), a-t-il poursuivi.

Cette déclaration est intervenue 24 heures après que le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine eut lancé un ultimatum aux indépendantistes tchétchènes les enjoignant à commencer à désarmer «immédiatement», ou s'exposer à «des

mesures extrêmes». Le président Boris Eltsine a lui-même confirmé cet ultimatum hier.

Le commandement militaire russe a, par ailleurs, annoncé un début de retrait de ses troupes déployées en Tchétchénie vers des cantonnements situés dans des localités tchétchènes. Il a ajouté qu'il prévoyait également de supprimer les points de contrôle des forces fédérales en Tchétchénie, à l'exception de ceux dont le maintien est prévu avec l'accord des indépendantistes. (ats, afp)

Plusieurs personnes arrêtées, dont un Suisse

Greenpeace manifeste à Pékin

Six membres de Greenpeace ont été interpellés hier sur la place Tien An Men de Pékin alors qu'ils manifestaient contre les essais nucléaires chinois. Les policiers ont également brièvement emmené des journalistes qui assistaient à cette première manifestation en Chine de l'organisation écologiste.

Ces arrestations ont eu lieu en début de matinée, une minute

après que des militants de Greenpeace eurent déployé près du portrait géant de Mao Zedong une banderole longue de six mètres sur laquelle on pouvait lire «Arrêtez tous les essais nucléaires».

Les huit journalistes étrangers interpellés ont été relâchés au bout de cinq heures, a annoncé l'un d'eux par téléphone.

Par contre les six représentants de Greenpeace et deux

photographes ont été retenus jusqu'à hier soir par la police.

Un des deux photographes est un Suisse domicilié en Allemagne, a confirmé le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

Selon les autorités chinoises, toutes les personnes arrêtées doivent quitter la Chine mercredi pour Hong-Kong.

(ats, afp, reuter)

Le Japon commémore le 50e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre

Excuses nippones diversement appréciées

Le 50e anniversaire de la fin de la guerre a été marqué hier à Tokyo par un double discours. Le premier ministre Tomiichi Murayama a formulé des «excuses» pour l'agression japonaise en Asie. L'empereur Akihito s'est contenté d'exprimer sa «peine» devant les morts japonais. Leurs déclarations ont été diversement accueillies dans le monde.

C'est la première fois en 50 ans qu'un chef de gouvernement japonais s'engageait aussi clairement dans la voie des excuses. Tomiichi Murayama l'a toutefois fait sous la forme d'une déclaration à la presse. Il a ensuite évité de les exprimer à nouveau dans son intervention à la cérémonie officielle.

M. Murayama a reçu le soutien du gouvernement pour sa déclaration. Cependant, pour

marquer leur divergence, dix ministres conservateurs se sont rendus dans un sanctuaire très controversé à Tokyo, où sont honorées les âmes des «héros de guerre».

SOBRIÉTÉ

Lors de la cérémonie de commémoration, l'empereur a observé une minute de silence devant une inscription désignant «les âmes des Japonais morts pendant la guerre».

«J'exprime à nouveau ma peine pour les nombreuses personnes qui ont perdu leur vie précieuse dans la dernière guerre», a-t-il déclaré.

Son père, l'empereur Hirohito avait annoncé à la radio le 15 août 1945 qu'il acceptait les conditions de paix fixées par les puissances alliées, mettant ainsi fin à la Seconde Guerre mondiale.

«La guerre a causé de nombreux dommages et souffrances aux peuples de nombreux pays, particulièrement aux nations d'Asie. Face à ces faits, dans un esprit d'humilité, je voudrais exprimer mes sentiments de deuil et de profonds regrets», a de son côté affirmé le premier ministre.

Il a évité d'utiliser le mot «excuses», comme il venait de le faire juste auparavant dans sa déclaration à la presse. Lors de cette dernière, il avait précisé que ses excuses ne signifiaient pas que Tokyo étudierait des demandes d'indemnisation.

Premier ministre en 1993, Morihiro Hosokawa avait été le premier à parler de «guerre d'agression» et à exprimer des «profonds remords et des sentiments d'excuses». Ses successeurs avaient depuis choisi une formulation plus prudente.

La Chine s'est félicitée des excuses japonaises mais a regretté qu'elles ne fassent pas l'unanimité au sein du gouvernement nippon. Près de 35 millions de Chinois ont été tués ou blessés lors de l'invasion japonaise.

DISCRÉTION

Selon l'avis privé d'un responsable chinois, Pékin commémore l'anniversaire dans la discrétion pour ne pas compromettre ses liens économiques avec Tokyo au moment où ses relations avec Washington connaissent des tensions.

De son côté, la Corée du Sud a fait savoir qu'elle attendrait de voir quelle initiative prendra le Japon à la suite des excuses de son premier ministre. Des centaines de Sud-Coréens, dont un grand nombre de femmes ravies au rang d'esclaves sexuelles par les troupes impériales nip-

pones, ont participé à des manifestations antijaponaises presque chaque jour ces dernières semaines.

La Corée du Sud a par ailleurs libéré plus de 1900 détenus pour l'occasion, dont un homme considéré comme le prisonnier qui a passé la plus longue période en prison: 44 ans. Elle a aussi lancé un appel à la détente à la Corée du Nord.

Le gouvernement britannique a «salué la déclaration officielle d'excuses du premier ministre japonais». Mais d'anciens combattants se sont déclarés «très déçus». L'Association des survivants des camps de prisonniers japonais demande à la justice japonaise des dédommagements de 14.000 livres (près de 25.800 francs) par personne pour 16.000 anciens combattants britanniques. (ats, afp, reuter)

Europe: des parlementaires veulent sortir de l'impasse

L'EEE en deux temps

Adhérer provisoirement à l'EEE puis confirmer cette adhésion cinq ans plus tard? Un groupe de parlementaires fédéraux a présenté, hier à Berne, cette solution comme contre-projet à l'initiative des jeunes du mouvement «Né le 7 décembre». Une manière de donner davantage de chances à un nouveau vote sur l'EEE, tout en sortant du blocage actuel sur l'adhésion à l'Union européenne.

Berne
François NUSSBAUM

En septembre 1993, le Mouvement du 7 décembre déposait une initiative populaire intitulée

«Pour notre avenir au cœur de l'Europe». Elle demande que le Conseil fédéral puisse, à lui seul, négocier, conclure et ratifier les traités nécessaires à notre adhésion à l'EEE. Or, le Conseil fédéral a déjà fait savoir qu'il rejetait cette solution et qu'il ne ferait pas de contre-proposition.

PAS DE DEUXIÈME REFUS

C'est ce qui a poussé un certain nombre de députés à réagir. Ils sont d'accord pour refuser cette délégation de compétence au Conseil fédéral, qui n'a aucune chance en votation populaire. Mais, disent-ils, un rejet de l'initiative apparaîtrait, qu'on le veuille ou non, comme un deuxième refus de l'EEE – définitif celui-là. Il faut donc un contre-projet.

Les radicaux Philippe Pidoux (VD), François Loeb (BE) et Georg Stucki (ZG), l'UDC

Maximilian Reimann (AG) et le PDC Paul Schmidhalter (VS) ont alors mis en mouvement le Groupe de travail Suisse-Europe des Chambres fédérales (une centaine de députés). Ils vont élaborer un contre-projet en commissions, dans les semaines qui viennent.

Ce texte proposera au peuple, comme alternative à l'initiative,

d'accepter l'adhésion de la Suisse à l'EEE (et non pas de confier cette décision au Conseil fédéral). Mais avec la garantie formelle que – expérience faite après cinq ans – on revotera pour confirmer l'adhésion ou pour l'annuler. Cette procédure est d'ailleurs parfaitement compatible avec le traité EEE.

Avec la possibilité d'un retrait, estime François Loeb,

l'adhésion à l'EEE devient une solution qui peut rassembler une majorité du peuple et des cantons. Et, surtout, elle représente une voix médiane entre l'isolement politico-économique et l'adhésion à l'Union européenne. Car, ajoute Philippe Pidoux, le résultat des actuelles négociations bilatérales sera très inférieur à ce que nous garantirait l'EEE. F.N.

Contingents: radicaux intransigeants

Le Parti radical-démocratique (PRD) n'est pas prêt à lever le contingentement de la main-d'œuvre étrangère. Cette question ne pourra se poser qu'au terme des négociations avec l'UE sur la libre circulation des personnes.

Le PRD n'est pas satisfait de la politique actuelle de la Suisse à l'égard des étrangers. Elle devrait respecter un équilibre entre une limitation du nombre d'étrangers, une politique d'asile humaine

et une politique du marché du travail libérale, a expliqué le parti hier.

Le régime des contingents ne permet de contrôler que 18% de l'immigration. La poursuite du statu quo entraînerait une plus forte augmentation de la proportion d'étrangers en Suisse qu'une libre circulation des personnes avec l'Union européenne, a relevé le Franz Steinegger, président du parti. (ats)

BRÈVES

Saint-Gall: contresens fatal
Nouvelle victime

La collision frontale provoquée hier matin à Valens-tadt (SG) par un automobiliste circulant à contresens sur la N3 a fait une sixième victime, un enfant de neuf ans. Trois adultes et deux enfants avaient été tués. Le seul survivant de l'accident est un enfant de trois ans gravement blessé mais dont l'état est stable.

Winterthour
31 ans sans permis

Lors d'un contrôle de routine, la police municipale de Winterthour a pincé un automobiliste qui conduisait depuis 31 ans sans permis. Cet homme, âgé de 53 ans, n'a jamais eu de permis de conduire. Le fautif risque simplement une amende car, bien évidemment, on ne pourra pas lui retirer son permis.

Edipresse
Dans le capital de L'AGEFI

Le groupe de presse lausannois Edipresse a annoncé qu'il avait signé un accord au terme duquel il acquiert une participation de 48,6% au capital de la Société de l'Agence économique et financière S.A. qui édite le quotidien des affaires et de la finance. L'AGEFI Holding conserve la majorité du capital-actions. Chapeauté par «L'AGEFI Holding», la Société de l'Agence économique et financière S.A. édite notamment «L'AGEFI», qui paraît cinq fois par semaine avec un tirage de 8000 exemplaires.

Autoroute du Léman
Rouverte demain

Les pelleteuses ont fait place aux nettoyeuses à Villeneuve (VD) sur l'autoroute du Léman. Les deux chaussées sont maintenant dégagées et le trafic pourrait être rétabli sur une voie demain, selon le Service cantonal vaudois des ponts et chaussées.

Suisse de l'étranger
Reçu chez Villiger

Le président de la Confédération Kaspar Villiger a reçu hier une trentaine de jeunes Suisses de l'étranger, au début de leur séjour de trois semaines en Suisse. Il a été comblé de petits cadeaux.

Pression pour une baisse des taux hypothécaires

Les grandes banques rechignent

La décision de l'Union de Banques Suisses (UBS) de diminuer d'un quart de point la rémunération des obligations de caisse renforce la conviction des propriétaires et des locataires comme quoi les taux hypothécaires doivent baisser.

L'UBS a annoncé hier une baisse générale de 0,25% des taux des obligations de caisse, ceci avec effet immédiat. Les nouveaux taux sont de 3,75% pour les obligations de caisse

d'une durée de trois ans, de 4% pour celles à quatre ans et de 4,25% pour les titres de cinq à huit ans. Il s'agit de la première baisse de la rémunération des obligations de caisses depuis avril dernier.

Tant du côté des propriétaires que des locataires, on s'attend maintenant à une baisse des taux hypothécaires.

Rafael Corazza, adjoint de Monsieur Prix, a déclaré hier que la diminution des taux des obligations de caisse était un

nouvel élément permettant d'écarter une baisse des taux hypothécaires. Le surveillant des prix discutera des taux hypothécaires avec les banques à fin août, un moment bien choisi, selon Rafael Corazza.

Pourtant, les grandes banques ne sont toujours pas disposées à franchir le pas. «La question des taux hypothécaires n'est pas à l'ordre du jour», a déclaré hier Robert Vogler, porte-parole de l'UBS.

Du côté de la SBS, le son de cloche est le même. (ap)

Cocktails Molotov contre des agences de voyages

Intérêts turcs visés en Suisse

Des cocktails Molotov ont été lancés dans les locaux de deux agences de voyage turques, l'une à Windisch (AG), l'autre à Bâle.

A Windisch, c'est dans la nuit de lundi à mardi que l'attentat a été perpétré. Trois ressortissants turcs d'origine kurde soupçon-

nés d'en être les auteurs ont été arrêtés la même nuit à Hausen, a indiqué la police cantonale argovienne.

L'attentat a été commis peu après 1 heure. Les dégâts au bâtiment et au mobilier sont estimés à 25.000 francs. Personne n'a été blessé.

Des inconnus ont également jeté un cocktail Molotov dans une agence de voyages turque à Bâle dans la nuit de lundi à mardi. L'incendie qui a suivi a causé des dégâts considérables au bâtiment et au mobilier, a indiqué le ministère public de Bâle-Ville. (ap)

Indépendance: référendum reporté à cause d'un ouragan

Félix se déchaîne sur les Bermudes



Iles des Bermudes

Le référendum sur l'indépendance a été reporté en raison des dégâts et des perturbations causés par l'ouragan Felix. Un propriétaire d'hôtel peut témoigner de la violence des éléments. (Keystone-AP)

Berne: sexe et alcool chez la police

Aucun excès dénoncé

Il n'y a pas eu d'excès d'alcool et de sexe à la police municipale bernoise lorsque certains de ses membres en service faisaient la pause chez une de leurs collègues. Les soupçons émis à ce propos ne se sont pas confirmés, a indiqué hier la direction de la police de la ville à l'issue d'une enquête disciplinaire. Sur la trentaine de policiers concernés, seuls le chef de poste et deux autres policiers ont subi une sanction disciplinaire.

C'est en marge de l'affaire des amendes que faisait «sauter» un policier dans le quartier de Kirchenfeld qu'une enquête disciplinaire s'était étendue à 28 policiers soupçonnés de s'être rendus pendant leur service, en particulier de nuit, chez une collègue de la police de la circulation, notamment pour s'y restaurer. A titre de sanction immédiate, le chef de poste et plusieurs policiers avaient été mutés.

Mis à part le cas du policier soupçonné de faire «sauter» des amendes – qui fait l'objet d'une procédure séparée et devra comparaître devant la justice – l'enquête a montré que la plupart des policiers concernés ont fait

la pause entre une et cinq fois chez leur collègue depuis 1991. Les visites duraient de 30 minutes à une heure. Il s'agissait d'une «pause café» prolongée, agrémentée parfois d'un repas. De l'alcool a été consommé dans de rares cas et en faible quantité, selon le chef de la police criminelle Juerg Noth. Quant aux soupçons de «activités sexuelles», ils sont infondés.

Tenant compte notamment du règlement lacunaire en matière des pauses pendant le service, la direction de la police municipale a estimé qu'on ne pouvait conclure à une violation du règlement de service dans 25 cas sur 28. En revanche, le chef de poste n'est pas intervenu assez énergiquement. Il a été rétrogradé dans l'échelle des fonctions et muté. De plus, on lui reproche d'autres manquements, liés notamment à des problèmes d'alcool. Une enquête disciplinaire séparée a été ouverte contre lui. Enfin, deux policiers considérés comme les «instigateurs» des pauses chez leur collègue devront s'acquitter d'amendes se montant respectivement à 1000 et 150 francs. (ap)

Autriche: accusé de pédophilie

Le cardinal démissionne

Le cardinal-archevêque de Vienne, Mgr Hans Hermann Groer, a annoncé hier sa démission à compter du 14 septembre prochain lors d'une messe célébrée dans la cathédrale Saint-Étienne. Mgr Groer a été accusé de pédophilie par d'anciens séminaristes.

Agé de 75 ans, le prélat a précisé que la Pape avait accepté sa démission. La décision de Jean Paul II lui a été transmise par le nonce apostolique en Autriche. Mgr Groer sera automatiquement remplacé par Mgr Christoph Schoenborn, 50 ans. Ce dernier avait été nommé le 13 avril coadjuteur de l'archevêque

de Vienne avec droit de succession.

GRAVE CRISE

Son successeur, Mgr Christoph Schoenborn, 50 ans, est un dominicain prêtre depuis 1970. Il est considéré comme conservateur mais ouvert au dialogue.

Les accusations de pédophilie portées contre Mgr Groer avaient plongé l'Eglise catholique autrichienne dans sa crise la plus grave depuis la Deuxième Guerre mondiale. L'affaire avait éclaté le 27 mars dernier par une interview donnée au magazine «Profil» par un ancien élève de Mgr Groer, Josef Hartmann. (ats, afp, reuter)

Un divorce mal consommé en Moldavie

Une vengeance explosive

Un Moldave irascible a fait exploser la maison que le juge des divorces venait d'attribuer à son ex-épouse. Après une violente dispute, la jeune femme est sortie de la maison en courant. Déterminé à faire table rase du passé, le mari a alors ouvert le ro-

net du gaz et a craqué une allumette. La respectable quantité de vodka qu'il avait ingurgitée au préalable lui a peut-être porté chance, car il a émergé des débris avec à peine quelques ecchymoses, a indiqué hier l'agence Tass. (ats, reuter)

AVIS OFFICIEL



**Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds
Vente d'immeubles locatifs**

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 18 août 1995 à 15 heures** à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Débiteur: **M. Roland Sandoz**, chemin de l'Orée 10, Les Hauts-Geneveys.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Article 1423. Rue du Progrès (rue du Progrès 14).
Bâtiment et dépendances de 269 m².

Article 1424. Rue du Progrès (rue du Progrès 16).
Bâtiment et dépendances de 184 m².

Article 1425. Rue du Progrès (rue du Progrès 18).
Bâtiment et dépendances de 185 m².

Estimations:
cadastrale (1995) Fr. 1 540 000.-
parcelles 1423, 1424, 1425 ensemble:
de l'expert (1995) Fr. 2 150 000.-
parcelles 1423, 1424, 1425 ensemble:

Vente requise par la créancière hypothécaire au bénéfice du premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 juillet 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Les immeubles mis en vente pourront être visités sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 7 juillet 1995.

Office des poursuites le préposé: **J.-P. Gailloud**

132-771062



**Office des faillites de Neuchâtel
Vente d'un appartement en propriété par étage**

Date et lieu de l'enchère: le **lundi 4 septembre 1995 à 15 heures**, à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203.

Failli: **Colomb Pierre-Alain**, Belleruche 16, 2000 Neuchâtel.

CADASTRE DE CRESSIER

Parcelle 5221/D: plan folio 30 - LES MOUCHETTES - PPE: copropriétaire de la 3878 pour 125/1000 avec droits spéciaux sur les locaux suivants: étages: 1er: appartement ouest de trois chambres, une cuisine, une salle de bains-WC, un hall, un balcon de 92 m² plus le local annexe suivant: sous-sol: annexe D1, cave de 6 m². Surface indicative de 98 m². PPE Dossier No 302.

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 279 000.-
de l'expert (1993) Fr. 255 000.-

Désignation de la parcelle de base

Parcelle 3878: plan folio 30 - LES MOUCHETTES - places-jardins de 1034 m².

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 juillet 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: 21 août 1995 à 15 heures, sur rendez-vous.

Renseignements: ☎ 038/39 41 65.

Office des faillites de Neuchâtel
M. Vallélian, préposé

28-25549



**Office des poursuites de Neuchâtel
Vente d'un grand appartement en propriété par étage**

Date et lieu de l'enchère: **lundi 4 septembre 1995 à 14 heures**, à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203.

Débiteurs: **Cusack Richard**, Maladière 8, 2000 Neuchâtel, solidairement avec: **Cusack-Tovar Aura Lilia**, Esplanade 4, 2087 Cornaux.

CADASTRE DE CORNAUX

Parcelle 3311/L: plan folio 2 - LES JARDILS-DESSUS, Esplanade 4 - PPE: copropriétaire du 3208 pour 74/1000 avec droits spéciaux sur les locaux suivants du bâtiment ouest: niveau 4: appartement est de cinq chambres, une cuisine, un WC-bain, un WC-douche, un WC, une buanderie, un hall, une terrasse de 210 m² plus les locaux annexes suivants: 1: annexe L1, cave de 6 m² 1 annexe L2, cave de 4 m². PPE Dossier No 168. Surface indicative de 220 m².

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 358 000.-
de l'expert (1995) Fr. 475 000.-

Désignation de la parcelle de base

Parcelle 3208: plan folio 2 - LES JARDILS-DESSUS, habitation bâtiments de a) 487 m², b) 486 m², places-jardins de 3969 m², garage à vélos bâtiments de 39 m². Surface indicative de 4981 m².

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 juillet 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

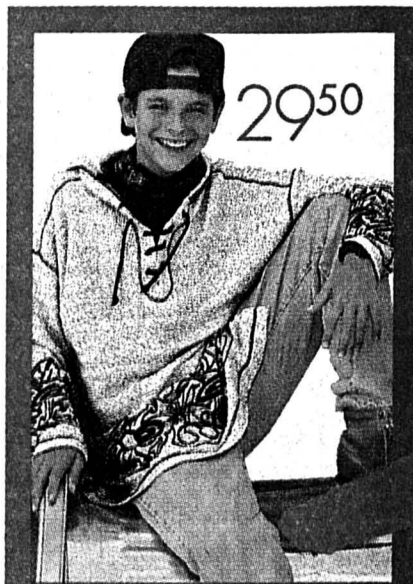
Visite: 21 août 1995 à 14 heures, sur rendez-vous.

Renseignements: ☎ 038/39 41 65.

Office des poursuites de Neuchâtel
M. Vallélian, préposé

28-25548

Police-secours: 117



5056

Sympa, pimpant, plein de fantaisie... dans des matières douces qu'on emmène en balade.

19-791715/4-4

● En vente dans les magasins de mode *Vögele*

Mutin et pratique pour la rentrée scolaire

40 ANS
Vögele
MODE

T. 116
2450



Mode
qualité
prix
Vögele

AVIS OFFICIEL



**OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS
Vente de locaux commerciaux en propriété par étages**

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 1er septembre 1995 à 10 h 30**, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage. Faillie: **Jantar S.A.**, à Bascourt. Délégation Office des faillites de Delémont.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation de la part de copropriété à vendre: Parcelle 12 910/C: AVENUE LÉOPOLD-ROBERT (Avenue Léopold-Robert 13) à La Chaux-de-Fonds: rez: local commercial de 60 m² - 1er: local commercial, deux WC, un local réserve de 123 m².

Estimations: cadastrale (1990) Fr. 750 000.-
de l'expert Fr. 710 000.-

Désignation de la parcelle de base: Parcelle 3578; bâtiments, places-jardins de 1126 m².

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport d'expertise: 31 juillet 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

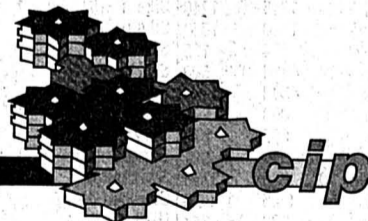
Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 31 juillet 1995.

Office des faillites:
le préposé: **J.-P. Gailloud**

132-773725

ENSEIGNEMENT



DEMANDEURS D'EMPLOI, AUGMENTEZ VOS CHANCES DE RETROUVER DU TRAVAIL EN VOUS PERFECTIONNANT!

Dès septembre 1995, le CIP vous propose à nouveau une palette de cours dans les domaines suivants:

- **Langues:** Allemand et suisse allemand.
- **Informatique:** Informatique et bureautique (modules 1 et 2).
- **Autres:** Sophrologie - Cours de postulation
Mieux écrire en français (Atelier de formation continue)
Mieux savoir calculer (Atelier de formation continue)
Aide-décolleur CTD-T-CIP (début en décembre 1995).

Si vous êtes intéressé(e) à participer à l'une ou l'autre de ces actions de formation, vous devez assister à la

SÉANCE du lundi 21 août 1995 à 9 h 30

qui se tiendra au Centre interrégional de perfectionnement (CIP), Les Lovières 13, 2720 Tramelan.

Tous les renseignements utiles vous seront fournis et les inscriptions se feront **UNIQUEMENT** lors de cette séance!

6-83842

DIVERS



La Fontenelle Centre scolaire du Val-de-Ruz 2053 Cornier

RENTRE DES CLASSES

LUNDI 21 AOÛT 1995 à 13 h 50 LA FONTENELLE

- nouveaux élèves à l'Aula du collège; - autres élèves dans les classes selon listes affichées dès le mardi 15 août 1995.

CENTRE SCOLAIRE DES GENEVEYS-SUR-COFFRANE - les élèves des classes d'orientation se rendent dans les classes selon listes affichées dès le mardi 15 août 1995.

Transports: Les nouveaux élèves se muniront d'une photo-passeport qui sera collée sur leur abonnement.

- les élèves domiciliés à Coffrane et aux Geneveys-sur-Coffrane, retireront leur abonnement à la gare des Geneveys-sur-Coffrane; - les élèves domiciliés aux Hauts-Geneveys retireront leur abonnement à la gare des Hauts-Geneveys; - les élèves domiciliés dans les autres localités retireront leur abonnement au bureau des VR à Cornier avant lundi 21 août à midi.

La direction

28-24850

A vendre BOIS DE FEU

sec, scié, bûché

Dès Fr. 80.-/m³

Livraison à domicile

Franz Schmutz, Sonvilier

039/41 39 66, Natel 077/37 51 40

132-768746

Multisol

Linol - Plastique - Tapis Tapis de milieu - Parquet

A. Grilli - Paix 84 - 039/23 92 20

132-767949

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

NOUVEAUX COURS

ALLEMAND - ANGLAIS ITALIEN - FRANÇAIS ESPAGNOL - PORTUGAIS

Leçons privées A LA CARTE Cours en petits groupes Cours intensifs

La Chaux-de-Fonds Rue de la Paix 33 Tél 039-231 132 Neuchâtel Rue du Trésor 9 Tél 039-240 777

OFFRES D'EMPLOI

Petite fabrique d'horlogerie (montres publicitaires) cherche un

horloger à la retraite

(chaque jour approximativement 2 heures ou selon convenance). Offre à: Dreifuss & Partners SA, Département personnel, case postale 279, 2400 Le Locle. 157-716757

Nous engageons pour des chantiers importants:

13 peintres en bâtiment 6 plâtriers

Bonnes conditions salariales. Condor Personnel SA, 2800 Delémont, 066/22 46 76 ou 01 462 11 66. 249-141654

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme, 23 ans, cherche poste comme

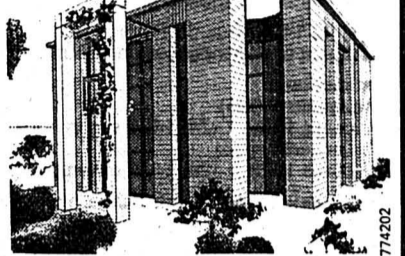
employée de commerce/secrétaire dans l'édition, établissement graphique, bureau de traductions, école, institution sociale... Langues: allemand (langue maternelle, langage précis), français, anglais (bonnes connaissances, conversation courante). 065/61 22 08. 132-774505

IMMOBILIER

A louer à Renan, Seignette 8 Appart. 4 1/2 pièces Fr. 885.- + ch. Appart. 2 pièces Fr. 520.- + ch. Garages Fr. 90.- BEAU SOLEIL SA, 033/51 19 90 5-227754

PETIT CHATEAU MONTBRILLANT

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS: SIX UNITÉS DE VILLAS, SOIT 2 INDIVIDUELLES ET 2 MITOYENNES



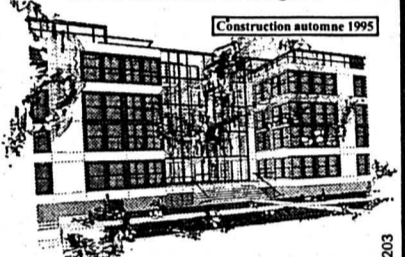
Prix: dès Fr. 2464.- le m² Renseignements auprès de

PROCITE

Numa-Droz 114 Tél. 039/200 222 2300 La Chaux-de-Fonds

HABITATION MONT-RACINE

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS: 16 APPARTEMENTS EN PPE DE 150 M² ET 2 SUPERBES ATTIKUES



Prix: dès Fr. 290 000.- Renseignements auprès de

PROCITE

Numa-Droz 114 Tél. 039/200 222 2300 La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive, Publicité par annonces

FINANCE

Form for Banque Procrédit with fields for name, address, and account details.

BOURSE

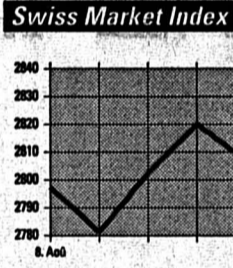


Table of indices including SPI, SMI, Dow Jones, DAX, CAC 40, and Nikkei with values for 14/08 and 15/08.

Table of London (ESTG) stock prices for various companies like Amgold, Anglo AM, B.A.T., etc.

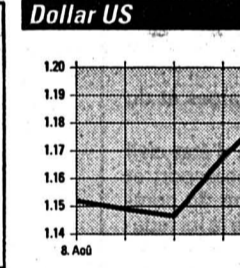


Table of Billets exchange rates for USA, Angleterre, Allemagne, etc.

Table of Devises exchange rates for USA, Angleterre, Allemagne, etc.

Table of Taux d'intérêts suisses for 3, 6, and 12 months.

Table of Bourse suisse stock prices for companies like Adia p, Agie n, Aluisse p, etc.

Table of Fonds de placements including MMF CS, MMF DM, MMF Ecu, etc.

Table of Frankfurt (DM) stock prices for companies like AEG, Allianz N, BASF, etc.

Table of Paris (FF) stock prices for companies like AGF, Alcatel, BSN, etc.

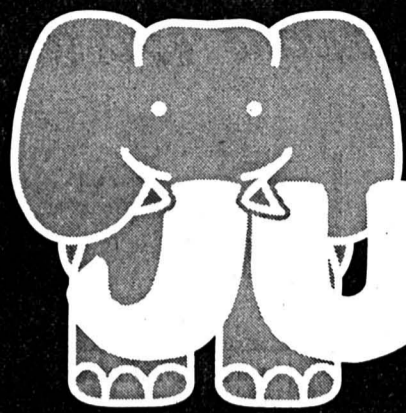
Table of Tokyo (Yen) stock prices for companies like Canon, Daiwa Sec., Fuji Bank, etc.

Table of Amsterdam (HFL) stock prices for companies like ABN Amro, Alkzo, etc.

Table of New York (SUS) stock prices for companies like Abbot, Am Medical, Amexco, etc.

CS-Actualité advertisement featuring a photo of a man and text about CS-Compte 3e pilier.

TELEKURS advertisement with a large table of stock and bond prices for various markets.



LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 16.08.1995

Semaine 33

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



6 bouteilles de
COCA-COLA

6 x 2 litres

11.90

au lieu de 16.90

Rôti de porc 9.90^{1 kg}

épaule

AVANTAGEUX

au lieu de 15.-

Rumpsteak de cheval
idéal pour le grill

24.90^{1kg}
au lieu de 30.-

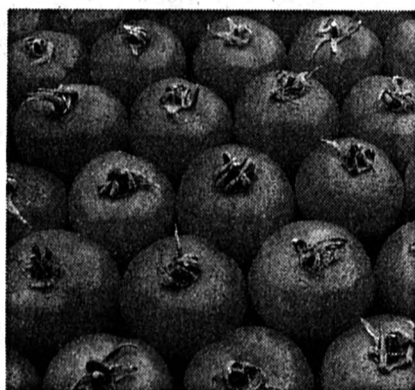
NOUVEAU DANS L'ASSORTIMENT

Bouilli

9.90^{1kg}
au lieu de 15.-

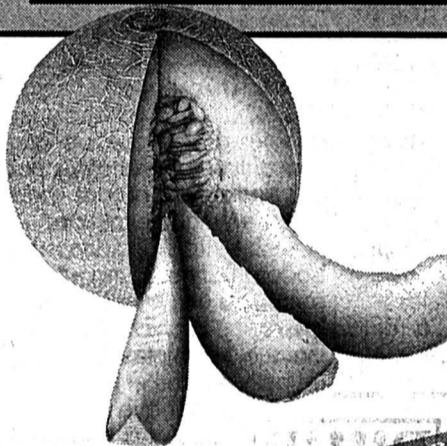
5 paires de
wienerli

4.95^{5 x 100 g}
au lieu de 6.50



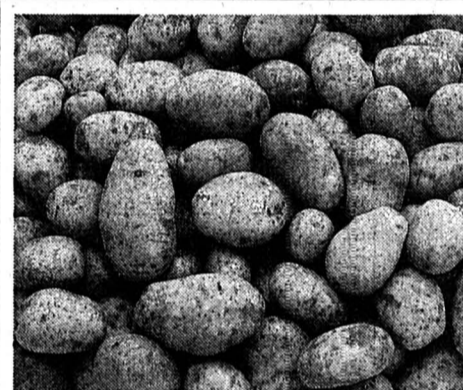
Tomates

1 kg
2.60



**Melons
GALIA**

pièce
1.75



**Pommes
de terre
nouvelles**

sac 2,5 kg
2.75



4 yogourts
JUMBO

Divers arômes

4 x 180 g
2.20

AVANTAGEUX

Glace
VIENNETTA

Vanille,
pistache,
cappuccino



600 ml
3.95
au lieu de 5.95



Smacks ou
Frosties
KELLOGG'S

750 g
5.90
au lieu de 9.80



3 tubes de
moutarde
THOMY

3 x 300 g
4.60
au lieu de 6.90

3 POUR 2



3 pizzas
MARCO BELLINI
Prosciutto ou funghi

3 x 360 g
11.90
au lieu de 18.85

3 POUR 2

3 paquets de ragoût **WHISKAS**
Aliments pour chats
4 sortes à choix



3 paquets de 4 x 100 g
7.50
au lieu de 9.90



12 bouteilles d'eau minérale
**St. Georgsquelle
KNUTWILER**
Gazéifiée ou plate

12 x 1,5 litre
6.90
+dép.
au lieu de 10.80



Lessive
complète
DASH

boîte 5 kg
9.90
au lieu de 16.90

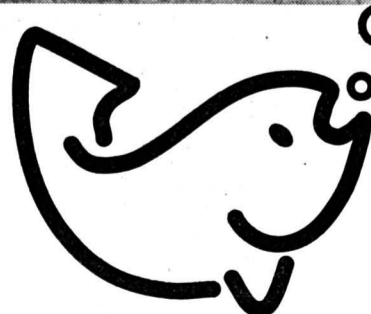


6 bouteilles de
VENT DES PYRÉNÉES
Vin rouge ou rosé français

carton 6 x 75 cl
14.70
au lieu de 29.40

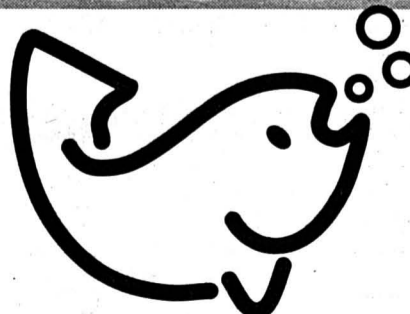
1/2 PRIX

DE NOTRE POISSONNERIE



Filets de carrelet

1 kg
15.-
au lieu de 19.-



Sardines

1 kg
6.-
au lieu de 12.-

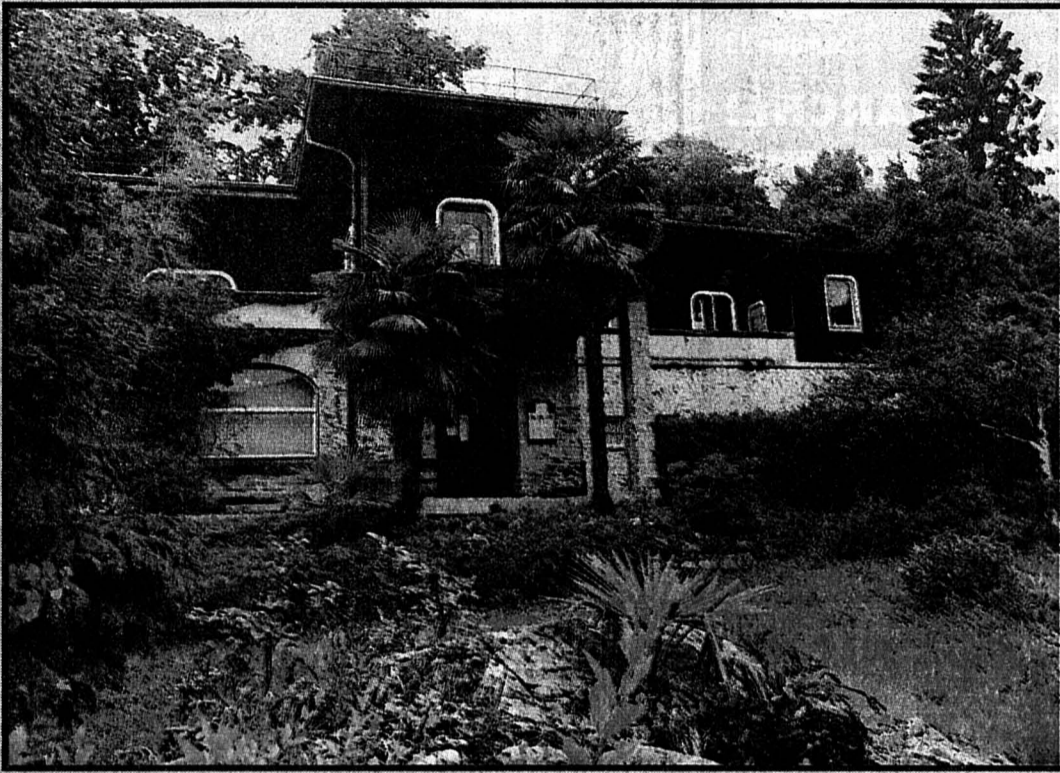
1/2 PRIX

De Bakounine à la Madonna del Sasso

Les voyages ont ceci d'extraordinaire qu'ils suivent des fils d'Ariane les menant à travers le labyrinthe du temps et de l'histoire. De la Madonna del Sasso, vierge du XVe siècle, à l'anarchiste Bakounine, il n'y a qu'un pas... il suffit de franchir le Gothard.

Et l'on arrive à Locarno, ville si monstrueusement touristique, que l'on ne perçoit même plus la langue de Dante. On file aussi vite, s'accordant un crochet par la Madonna del Sasso, un prestigieux sanctuaire érigé sur un rocher qui domine la ville de sa teinte or. Construite par étapes en souvenir de l'apparition en 1480 de la Vierge à un frère franciscain, l'église perchée au-dessus de la cité est un pur joyau d'esthétique et de paix. D'un baroque pas trop flamboyant, anges dodus et plafond surchargé de décorations, l'intérieur de l'édifice est bardé d'ex-voto - certains d'une touchante naïveté - d'œuvres d'art et de tableaux d'une valeur inestimable. Et puis... il vaut la peine, ici, de baisser les yeux, le sol en marbre à lui seul valant le déplacement!

Située à Orselina, accolée à Locarno, la Madonna del Sasso est accessible en voiture, par un funiculaire, mais également par la Via Crucis, fameux chemin de croix emprunté par les pèlerins, d'une raideur à surprendre le meilleur grimpeur. Le sanc-



Le Monte Verità. La colline des utopies a cédé le pas aux hôtes du canton. photo Marcel Gerber/ROC

tuaire atteint, la vue s'étend jusqu'à l'Italie, et les couloirs d'approche de l'église sont ponctués de chapelles habitées par des groupes sculptés, de bois ou de plâtre, datant des XVe au XVIIe siècles: Pietà et Christ mort, Cène, Pentecôte, etc.

De l'anarchie à l'université: le Monte Verità

Le lien avec Bakounine n'est-il pas évident?... Ascona est à deux pas de Locarno. Ici,

au début du siècle, une poignée d'utopistes venus du nord, végétariens, naturistes, à la recherche d'une «troisième voie» entre capitalisme et communisme, s'installent, afin d'expérimenter un nouveau mode de vie. Intellectuels de tous bords, artistes et anarchistes s'essaient à diverses expériences de vie communautaire, prônant l'émancipation de la femme, célébrant la nature comme la dernière œuvre d'art, et rebaptisant le Monte Monescia en Monte Verità, paradis alors inexploré, serti dans une nature particulièrement clémente.

L'existence des utopistes est si incroyable - ils vivent dans des cabanes en bois - que les Tessinois en font bientôt un but de balade dominicale!

La réputation du nouveau Monte Verità s'élargit rapidement, dépassant les frontières de la Suisse, attirant toutes sortes de mouvements existentialistes, artistiques, mys-

tiques. Théosophes et anarchistes, psychanalystes adeptes de Freud et de Jung vont affluer, bientôt suivis par des industriels et des banquiers en mal d'exotisme.

Lénine, Trotski, la danseuse Isadora Duncan, Jung en personne, les écrivains Hermann Hesse, Erich-Maria Remarque, le sculpteur Jean Arp, les peintres Klee et Jawlensky, pour n'en citer que quelques-uns, ont laissé les traces de leur passage au Monte Verità, qui offre un refuge à Bakounine.

En 1926, les fondateurs de la colonie du Monte Verità émigrent en Espagne et au Brésil, laissant l'endroit célèbre dans le monde entier. Le baron Eduard von der Heydt rachète la montagne. Il est le banquier de l'empereur Guillaume II, amateur d'art et grand collectionneur. En 1956, il lègue le Monte Verità au canton du Tessin, à la condition que celui-ci en fasse un « temple de la culture ». A

la mort du baron, en 1964, le Tessin devient officiellement propriétaire du lieu. Le centre dédié à la culture se fait attendre.

Néanmoins, des rencontres internationales sont organisées, notamment dans les domaines touchant à la médecine, et des expositions de peinture qui déplacent des milliers de visiteurs.

En 1989, le parlement tessinois donne son accord à la constitution de la Fondation Monte Verità. Celle-ci évolue vers un centre de formation, de séminaires et de congrès. C'est une victoire pour ceux qui cherchaient à implanter au Tessin le CUSI (Centre universitaire de la Suisse italienne) enterré par le souverain avant même d'avoir vu le jour. Avec

la mutation du Monte Verità vers un organisme para-universitaire, les deux écoles polytechniques de Suisse (Zurich et Lausanne) entrent au Tessin. La colline des utopies est largement occupée aujourd'hui par l'Université de Zurich.

Les baraques en bois ont cédé le pas au béton, les idéalistes aux hôtes d'honneur du canton. Certes, trois petits musées rappellent aux nostalgiques la belle époque, une balade dans la forêt avoisinante rendue à son laisser-aller naturel témoigne d'un esprit artistico-anarchiste qui se développa en ces lieux. Mais l'ensemble laisse un goût d'extrême sévérité... même la cuisine du restaurant a rejoint l'ère de la banalité.

Gabrielle Lavallée/ROC



Les trésors de Fusio: porte, peinture murale, escaliers plusieurs fois centenaires. photo Fabienne Vuilleumier/ROC



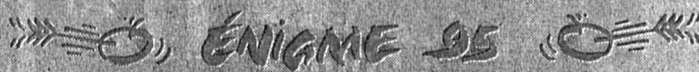
Fusio, tout au bout du Val Lavizzara. photo Fabienne Vuilleumier/ROC

En coopération avec Suisse Tourisme.

Enfin les vacances. A vous la Suisse.

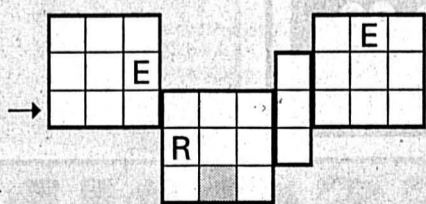


Concours-vacances



Jeu No 82 - Lettre No 48

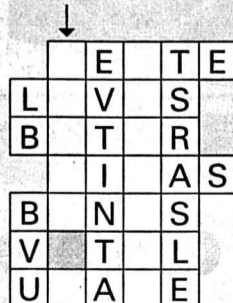
En 866, l'empereur Louis II donna la ville de Locarno à sa femme. Le prénom de cette dernière est peu ordinaire, mais vous pourrez le découvrir en plaçant cinq mots dans chaque carré ci-dessous, horizontalement et verticalement, plus un mot de trois lettres à l'endroit restant (il devra servir à compléter deux mots de trois lettres en mots de quatre). Le prénom se lira sur la ligne fléchée.



AIR - ANA - BIO - CIA - ECO - ERG - ION - IRE - LAC - MEC - MUR - NOE - RAI - REG - SEL - URI

Jeu No 83 - Lettre No 52

Avant que les Romains ne s'installent à Locarno, cette région était déjà centre occupé par d'autres. Qui? Vous le saurez en complétant les sept mots horizontaux de la grille. Le nom à découvrir s'inscrira deux fois verticalement, à lire dans le sens des flèches.



Jeu No 84 - Lettre No 34

Le Monte Verità n'est pas un sommet mais une propriété. Il y a d'autres «Monte» dans la région et vous pourrez en découvrir deux en utilisant le contenu des trois cases restantes après que vous aurez utilisé 18 cases par paires pour former les noms de neuf localités romandes.



LA SUISSE EN QUESTIONS

Question du 16 août
En quelle année le Tessin est-il devenu propriétaire du Monte Verità?



Envoyez cette semaine encore votre réponse à: **L'Impartial Service de promotion Rue Neuve 14 2301 La Chaux-de-Fonds** Si votre solution est la bonne, vous participerez au tirage de la semaine qui vous permettra (peut être) de gagner, notamment, un chèque Reka de Fr. 100.- Vous serez du même coup sélectionné pour le tirage final qui, à la fin du mois d'août, désignera les grands vainqueurs du concours Romandie-Combi «La Suisse en questions», avec à la clé, plus de Fr. 3000.- de prix en chèques Reka.

Chaque coupon-réponse envoyé multiplie vos chances de gain! 28

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
		SIX																							

Nom: Prénom:
Rue: NP: Localité:

Retournez les bulletins dès le 19 août et avant le 3 septembre 1995 à minuit à:
L'Impartial, Concours-vacances, Case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds

Football - Euro 96, groupe 3: Islande - Suisse ce soir

Ni craintes ni cadeaux

A Reykjavik, l'équipe helvétique affronte ce soir une formation islandaise en pleine confiance et redoutable sur le plan athlétique. Il faudra bien jouer le coup tactiquement.

De notre envoyé spécial
Marcel GOBET/ROC

Malgré son faux pas d'avril contre la Turquie, la Suisse reste idéalement placée dans la course à l'Euro 96. Le même soir, la Hongrie atténuait, en effet, sensiblement la portée de cet échec en battant les Suédois. Quelques jours plus tard, les Islandais anéantissaient le regain d'espoir des Magyars.

Cet heureux concours de circonstances est une raison supplémentaire pour les Suisses de ne pas trébucher une deuxième fois, aujourd'hui à Reykjavik. Malgré sa victoire sur les Hongrois et son match nul à Stockholm, ce n'est pas une grande équipe qu'ils vont affronter ce soir... mais une équipe grande. La nuance est de taille!

QUALITÉS D'AILIERS

Ce que Roy Hodgson redoute en priorité, chez les Islandais, c'est leur puissance athlétique. «Le principal problème, avec eux, c'est que ce sont tous de grands gabarits. Il faudra particulièrement s'en méfier sur les balles arrêtées. Nous allons au-devant d'un match physique et athlétique. Même s'ils n'alignent qu'un seul attaquant nominal, ils sont dangereux parce qu'ils ont, sur les côtés, des demis offensifs qui ont des qualités d'ailiers et des envies d'ailiers. Ils sont capables de déborder, de centrer, de dribbler et de tirer.»

Il sera donc essentiel d'assurer ses arrières. «Mon premier souci, c'est de bien jouer tactiquement derrière. Si nous défendons bien, nous nous procure-



Sigurdur Jonsson - Ciriaco Sforza

Leurs retrouvailles pourraient déboucher sur un sacré pas vers l'Angleterre. (Lafargue)

rons certainement des chances de marquer, puisque nous sommes capables de nous en créer contre n'importe quel adversaire.» Le travail avec la vidéo s'est donc limité à Islande - Hongrie. «Parce que c'est celui qui peut le plus ressembler au nôtre.»

LE JEU DES SUÉDOIS

Roy Hodgson ne s'attend forcément à aucun cadeau de la part des Islandais. «Après Suède - Islande, Asgeir Eliasson a dit à Tommy Svensson de ne pas se faire de souci pour la qualifica-

tion, car son équipe était bien décidée à battre la Suisse et la Turquie pour faire le jeu des Suédois. Je ne crois pas que c'était une boutade ou une promesse en l'air. Aujourd'hui, les Islandais sont dans une situation très différente de celle du match aller. Alors, ils restaient sur une lourde défaite en Turquie. Maintenant, ils ont fait quatre points dans leurs deux derniers matches et n'ont aucune raison de nous craindre.»

Mais le danger ne proviendra pas seulement des balles hautes.

«Leur style de jeu se rapproche plus de celui des Suédois que de celui des Irlandais. Nous devons essayer d'être très compacts et de nous montrer très agressifs au pressing, dès que nous aurons perdu le ballon.»

Dans un contexte aussi particulier, pourrait-on se satisfaire d'un point? «Ça dépend de notre jeu. Si nous ne jouons pas bien, il faudra s'en satisfaire et aller chercher ailleurs la victoire dont nous avons encore absolument besoin. Mais, si nous livrons une prestation nous permettant de prétendre à la victoire, nous serions forcément déçus d'un résultat nul.»

ÉQUIPES PROBABLES

Islande: B. Kristinsson; K. Jonsson, Bergsson, Adolfsson, R. Kristinsson; Gudjohnsen, Thorvaldsson, S. Jonsson, Oerlygsson; Sverrisson, A. Gunnlaugsson.
Suisse: Pascolo; Hottiger, Henchoz, Geiger, Quentin; Ohrel, Sforza, Fournier, Sutter; Knup, Türkyilmaz. M.G.

Geiger et qui?

Comme d'habitude, l'Anglais s'est montré très discret sur la composition de son équipe, de sa défense centrale en particulier. Impossible de lui faire dire qui épaulerait Geiger, «un homme clé, assuré de sa place en tout cas pour les matches en Islande et en Suède.» Il s'est plutôt ingénié, avec une visible délectation, à brouiller les pistes, lâchant un semblant d'information et le démentant deux phrases plus loin. Avant de conclure sur un superbe: «A vous de spéculer et à moi de savoir.» M.G.

Salenko aux Rangers - Les Glasgow Rangers ont annoncé qu'ils avaient recruté l'attaquant de Valence Oleg Salenko (26 ans), après s'être assurés que l'international russe pourrait bénéficier d'un permis de travail. Le transfert avait été conclu le mois dernier pour deux millions de livres, mais les champions d'Ecosse ont attendu d'avoir en leur possession tous les documents nécessaires pour l'annoncer. (si)

NE Xamax

Un Roumain à l'essai

Les footballeurs roumains ont la cote du côté de La Maladière. Après s'être attaché les services de Viorel Dinu Moldovan, NE Xamax va tester ces prochains jours le dénommé Constantin Pana, un milieu de terrain en provenance de Dinamo Bucarest.

Si le Grec Samuel Agropoulos possède un contrat d'essai de deux mois, il n'en va pas de même pour Constantin Pana. L'actuel sociétaire de Dinamo Bucarest, l'ancien club de... Moldovan, s'entraînera avec NE Xamax mais, pour le moment, pas question de contrat.

Que dire au sujet de celui qui pourrait bien être appelé à remplacer Lajos Detari? Constantin Pana est né le 15 juillet 1967. Il mesure 172 cm pour 68 kg. Son palmarès fait état de vingt-neuf sélections avec la sélection roumaine des moins de 21 ans, et de dix sélections en équipe A avec laquelle il a inscrit deux buts). Enfin, Pana a évolué à 228 reprises en championnat de Roumanie (84 goals), toujours sous les couleurs de Dinamo Bucarest, club avec lequel il fut sacré champion national au terme de la saison 1991-1992. A suivre de près. G.S.

BRÈVES

Football

On joue ce soir en Coupe neuchâteloise

Les trois derniers seizièmes de finale de la Coupe neuchâteloise se déroulent ce soir. A 19 h 30, Etoile affronte Marin. A 20 h, Le Landeron donne la réplique à Comète et Lignières en fait de même contre Fontainemelon.

Dortmund par les cheveux

Le champion d'Allemagne, Borussia Dortmund, a bien failli échouer dès le premier tour de la Coupe: opposée à Ludwigshafen aux amateurs de Pfeddersheim (Oberliga), l'équipe d'Ottmar Hitzfeld ne s'est imposée que 3-2 aux tirs au but, après avoir été tenue en échec 1-1 au terme des 120 minutes de jeu.

Changement de saison en Islande
Equipe dans le... vent?

En arrivant en Islande, joueurs, supporters et journalistes suisses n'ont pas seulement dû reculer leur montre de deux heures. Ils ont aussi changé de saison, passant brutalement des délices de la canicule aux rigueurs de l'arrière automne. Le thermomètre plafonnait à une douzaine de degrés en début d'après-midi.

Il est encore descendu de moitié en début de soirée, lundi, quand la sélection de Roy Hodgson s'est entraînée, durant une heure et demie, sur le terrain où se disputera la rencontre de ce soir. Hier matin, à l'heure de la deuxième séance d'entraînement, la température était remontée à huit degrés. Mais pas de quoi tomber la veste ou ranger sa grosse laine. La soirée promet donc d'être crue, du moins pour ce qui est du climat.

PELOUSE CONVENABLE

Le stade Laugardasvöllur se trouve dans un vaste parc, au nord-est de Reykjavik. Champêtre, terne et, malgré une peinture rafraîchie, vieillot. Première constatation, rassurante: la pelouse n'est pas dans un état aussi catastrophique que la laissent craindre les images TV du match contre la Hongrie. Ce n'est pas Wembley mais on peut y faire circuler la balle de façon convenable.

Les Suisses s'y sont d'ailleurs appliqués en répétant les sempiternels schémas chers à Mister Hodgson. L'exercice était parti-

culièrement indiqué, car il sera essentiel que la formation helvétique garde au maximum le ballon au sol. A cause du vent, bien entendu, ce fameux vent qui a déjà joué bien des tours à plus d'un visiteur.

PAS UNE PETITE BRISE

A chaque fois qu'une équipe joue en Islande, on parle des caprices d'Eole et ce n'est pas un hasard. Quand vous descendez de l'avion, il vous saute au visage et vous fait frissonner. Si vous entrez dans un bus, vous êtes content quand le chauffeur en ferme la porte et vous l'êtes encore plus quand vous constatez que le chauffage fonctionne. A la perfection et un 15 août.

Ce n'est pas une petite brise aigrelette mais un méchant courant qui vous bat les flancs et vous glace les reins. Il souffle par violentes rafales, porte la balle ou la retient, modifiant les trajectoires de façon tout à fait inattendue.

C'est là que les expressions avoir le vent en poupe, avoir le vent dans le dos et, plus encore, mettre quelqu'un dans le vent, prennent tout leur sens. Mais l'on peut aussi espérer, malgré ces conditions très particulières, que la bande à Hodgson s'impose tout de même ici, dans ce premier quart ou double vers l'Euro 96, et qu'elle reste ce qu'elle est depuis trois ans: une équipe... dans le vent! M.G./ROC

Les moins de 21 ans gagnent en Islande
Le brio des Suisses

● ISLANDE - SUISSE 2-4 (1-2)

A Hafnarflödur, dans la banlieue de Reykjavik, les espoirs suisses ont remporté leur deuxième succès dans la phase préliminaire du championnat d'Europe des moins de 21 ans. Comme à Nyon en novembre dernier, ils ont battu les Islandais 4-2 (2-1), mais ils demeurent à l'avant-dernière place du groupe 3.

Sous le regard de Roy Hodgson, les jeunes Suisses ont mis beaucoup d'ardeur à la lutte et, surtout, ils ne se laissèrent pas perturber par le kick and rush de leurs athlétiques adversaires.

Supérieurs techniquement, les protégés de Rūdi Nägeli ont amplement mérité leur victoire.

Stade de Kaplakrikavöllur: 800 spectateurs.

Arbitre: M. Hauge (Nor).

Buts: 19e Marteinnsson (autogoal) 0-1. 43e Olafsson 1-1. 44e Brunner 1-2. 48e De Napoli 1-3. 74e De Napoli 1-4. 76e Hreidarsson 2-4.

Islande: Arason; Haraldsson, Marteinnsson, Thorvaldsson (76e Sverrisson), Sigurdsson; Reynisson, Helgason, Olafsson (60e Gudmundsson), Hreidarsson; Benediktsson, Gudjohnsen.

Suisse: Margairaz; Langen, Barea, Brunner, Balmer; Sesa, Wicky, Tarone, A. Comisetti (85e B. Sutter); H. Yakin (77e Müller), De Napoli.

Classement: 1. Hongrie 5-13. 2. Suède 6-10. 3. Turquie 5-8. 4. Suisse 6-7. 5. Islande 6-1. (si)

LE POINT

GROUPE 3

Déjà joué:

Islande - Suède	0-1 (0-1)
Hongrie - Turquie	2-2 (2-0)
Turquie - Islande	5-0 (3-0)
Suisse - Suède	4-2 (1-1)
Suède - Hongrie	2-0 (1-0)
Suisse - Islande	1-0 (1-0)
Turquie - Suisse	1-2 (1-2)
Turquie - Suède	2-1 (0-1)
Hongrie - Suisse	2-2 (0-0)
Suisse - Turquie	1-2 (1-1)
Hongrie - Suède	1-0 (1-0)
Suède - Islande	1-1 (1-1)
Islande - Hongrie	2-1 (0-1)

CLASSEMENT

1. Turquie	5 3 1 1 12-6 10
2. Suisse	5 3 1 1 10-7 10
3. Suède	6 2 1 3 7-8 7
4. Hongrie	5 1 2 2 6-8 5
5. Islande	5 1 1 3 3-9 4

Ce soir

23.00 Islande - Suisse

Reste à jouer

6. 9.95 Suède - Suisse
6. 9.95 Turquie - Hongrie
11.10.95 Suisse - Hongrie
11.10.95 Islande - Turquie
11.11.95 Hongrie - Islande
15.11.95 Suède - Turquie

Adrian Knup confiant

«Un avantage»

«La chance de l'équipe suisse, c'est de posséder des attaquants de valeur car, dans le football moderne, ce sont eux qui font la différence» disait Michel Platini. Ceux qui auraient été tentés d'en douter ont eu tout loisir de se convaincre de la justesse de cette affirmation contre la Turquie. Le forfait de Subiat, venant alors s'ajouter aux absences prolongées de Chapuisat et Knup, avait constitué un handicap insurmontable face à des Turcs beaucoup mieux armés sur ce plan. Le retour de l'attaquant Adrian Knup, toujours redoutable sous le maillot national, offre d'intéressantes perspectives et incite à l'optimisme. Le point avec l'intéressé.

— Islande - Suisse, c'est un match pour Adrian Knup, ne pensez-vous pas?

— Je le souhaite, mais c'est toujours difficile à dire, car on ne peut jamais prévoir le déroulement d'une rencontre. L'idéal serait, bien sûr, de marquer rapidement. Compte tenu de leurs derniers résultats, les Islandais sont euphoriques. Ils ne vont donc pas rester derrière. Cela peut être un avantage pour nous, les attaquants, car nous disposerons, le cas échéant, de plus d'espaces. A nous de les utiliser à bon escient.

— Malgré le match nul de Karlsruhe à Francfort, un journal allemand vous a désigné comme l'un des vainqueurs du jour parce que vous avez marqué dès votre entrée. Est-ce aussi votre avis?

— Non. Je n'ai pas cette mentalité-là. Quand on joue au football, il faut accepter les choix de l'entraîneur, même si on ne les comprend pas toujours. Dans le cas précis, ce fut effectivement une mauvaise surprise pour moi de ne pas être dans le onze de départ, car j'avais démontré durant toute la période de préparation que j'étais bien là, en réussissant de bonnes prestations et en marquant régulièrement. J'ai répondu à ma manière.

— Peut-on en déduire que vous êtes redevenu le Knup d'avant votre blessure?

— Il serait prétentieux de l'affirmer catégoriquement mais, c'est sûr, je me sens en forme et en confiance. En raison de notre participation à la Coupe Intertoto, nous avons disputé beaucoup de matches. Pour moi, c'était une excellente chose, car cela m'a permis de retrouver le rythme et d'être parfaitement prêt pour la reprise en Bundesliga et donc pour ce match de l'Euro 96.

— Les conditions extérieures peuvent-elles être un facteur déterminant pour l'issue de la partie?

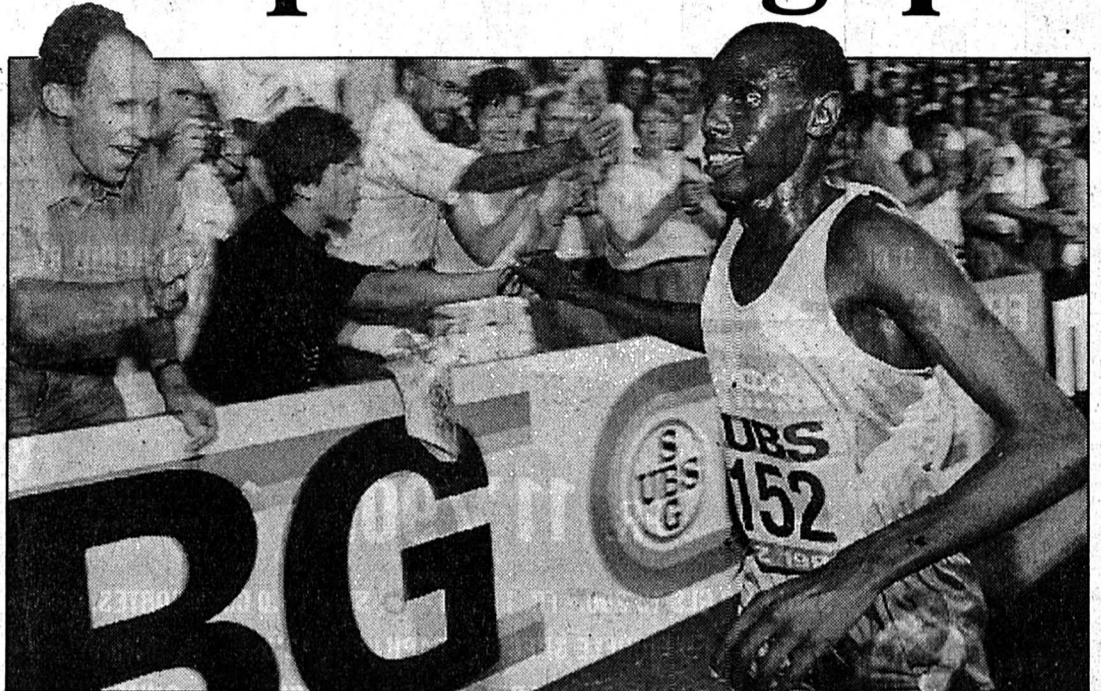
— Un facteur important, oui. Déterminant, non. En fait, nous avons à résoudre deux problèmes essentiels, tout en soulignant qu'ils ne pourront pas servir d'excuses en cas d'échec. Le premier, c'est le style de jeu de l'adversaire. Les Islandais vont attaquer, c'est sûr, et essayer d'imposer leur puissance physique. Mais ils ne vont pas pour autant se contenter de balancer systématiquement des ballons aériens pendant nonante minutes. Ils sont capables de mieux que ça. Il faudra que nous soyons attentifs sur tous les plans. Le deuxième problème, c'est évidemment le vent, le froid et le terrain mais, avec les joueurs d'expérience que compte l'équipe suisse, nous devons être capables de nous y adapter. M.G./ROC

Athlétisme - Meeting de Zurich: un revêtement tout neuf

Les vagues de la piste magique

Entre les Zurichois et la piste magique du Letzigrund, c'est une longue histoire d'amour. Dix-sept records du monde y ont été battus depuis 1959. Armin Hary, Sebastian Coe, Evelyn Ashford, Butch Reynolds et Roger Kingdom, pour ne citer que ceux-là, y ont fêté quelques-uns de leurs plus beaux succès. Et ce soir, trois jours seulement après la clôture des Mondiaux de Göteborg, Michael Johnson, Nourredine Morceli et Haile Gebreselassie tenteront d'ajouter leur nom à cette liste prestigieuse, à l'occasion du soixante-septième meeting international. Sans oublier Moses Kiptanui, auteur du seizième et dernier record en date au Letzigrund. C'était sur 3000 m steeple, en 1992.

Propriétaire du stade, la ville de Zurich accepta donc, pour la somme de 2,1 millions de francs, de remplacer le Rubtan de 1980 par le synthétique Mondo, une matière ultraperformante qui avait déjà fait ses preuves lors des championnats du monde de Rome (1987) et Tokyo (1991), ainsi qu'aux Jeux de Seoul (1988) et de Barcelone (1992). La piste du Letzigrund présentait en plus une nouveauté mondiale, lors du meeting de l'an dernier: sur la rectiligne du sprint, des rouleaux de synthétique hyper dur (condition sine qua non pour les grandes performances) avaient été déroulés du couloir 2 au couloir 8, alors que la piste 1, comme tout le reste de l'ovale, avait été recouverte d'une matière plus tendre, adaptée aux courses de demi-fond.



Moses Kiptanui
C'était en 1992 après son record du monde du 3000 m steeple sur la piste magique du «Letzi». Rebelote ce soir sur la nouvelle piste?

«MAIS, ELLE GONDOLE!» Fiers de leur bijou, Res Brügger et ses amis accueillèrent donc l'esprit serein et triomphant des meilleurs athlètes de la planète, au lendemain des championnats d'Europe d'Helsinki, pour ce qui devait être LE rendez-vous de la saison 94. Il en alla tout autrement. L'orage perturba la majeure partie de la réunion qui se noya dans les performances médiocres.

Zurich
Alexandre LCHAT/ROC

La ville de Zurich adore l'athlétisme. Et plus encore «son» meeting, le plus important, le plus cher et le plus médiatisé de la planète avec son budget de 5,7 millions de francs. Raison pour laquelle, en automne 1993, le Conseil de ville n'hésita pas à répondre favorablement à la demande de Res Brügger, le grand patron du «Weltklasse in Zurich», qui lui tint à peu près ce langage: «Cela fait depuis 1991 (réd.: 4 x 100 m par l'équipe des Etats-Unis) que plus aucun record du monde de sprint n'a été battu à Zurich. La piste de notre Letzigrund est usée. Il est urgent de la remplacer!»

Et puis, Joe Douglas, le petit manager du Santa-Monica Track-club, à qui rien n'échappe, adressa ce reproche aux Zurichois: «Mais, elle gondole, votre piste!»

Ce qui était effectivement le cas, comme nous l'a confirmé tout dernièrement Armando Garganigo, chef de presse du meeting: «Malheureusement pour nous, l'asphalte qui se trouve juste en dessous de la matière synthétique avait été mal aplani par les rouleaux compresseurs. Ceux-ci étaient enduits d'un produit qui a engen-

dré des gaz par la suite. Et ce sont ces gaz qui ont provoqué des boursouffures à certains endroits de l'anneau, spécialement aux couloirs 1 à 4 du demi-tour du 200 m ainsi que dans certains secteurs de la ligne opposée.

Mais la matière synthétique, elle, n'a jamais été en cause.» L'automne dernier, un mois et demi après le meeting, la détérioration de la piste atteignit un stade critique, ce qui incita la ville de Zurich à faire actionner

la garantie. Ce printemps, une bonne partie du revêtement fut donc enlevée, on rebâtit une base saine et l'on reposa un tapis tout beau tout neuf. A.L.

• Lire également en page 13

Course d'orientation - Championnats du monde de Detmold Sept Suisses en finale

La Suisse n'a pas manqué son entrée lors des qualifications des championnats du monde de Detmold, en Allemagne. A l'exception de Daniel Hotz, trente-deuxième, les sept autres Suisses en lice se sont qualifiés pour les finales de ce mercredi 16 août.

Fribourgeoise Marie-Luce Romanens (Villars-sur-Glâne) et la Bernoise Vroni König (Kiesen), double championne d'Europe juniors, se sont même classées au deuxième rang de leur série respective, Sabrina Meister-Fesseler (Neuhausen) terminant au douzième rang.

(Dan) 1 h 02'02". 2. Holmquist (Su) 1 h 02'42". 3. Sadilek (Tch) 1 h 02'44". 4. Omelchenko (Ukr) 1 h 03'45". 5. Bühler (S) 1 h 04'01". 6. Pollak (Slq) 1 h 04'08". **Puis:** 32. Hotz (S) 1 h 10'07", pas qualifié. **Parcours 2 (11,0, 440, 20):** 1. Martensson (Su) 58'53". 2. Terkelsen (Dan) 1 h 00'22". 3. Abrasas (Lit) 1 h 00'57". 4. Björklö (No) 1 h 01'04". 5. Aebersold (S) 1 h 01'27". 6. Mattinen (Fin) et Hale (GB) 1 h 01'39". 8. Berger (S) 1 h 01'41". **Dames. Parcours 1 (6,82, 295, 12):** 1. Jansson (Su) 48'58". 2. König (S) 50'16". 3. Olah (Hon) 50'25". 4. Hauge (GB) 50'32". 5. Granstedt (Su) 51'32". 6. Andersen (No) 52'16". **Puis:** 12. Meister-Fesseler (S) 54'39". **Parcours 2 (6,59, 305, 12):** 1. Kubatkova (Tch) 49'52". 2. Romanens (S) 51'14". 3. Garin (Esp) 51'29". 4. Sandstad (No) 52'10". 5. Gröndahl (Dan) 52'11". 6. Staff (No) 52'27". **Puis:** 24. Wolf (S) 58'44". (si)

La délégation suisse a presque réussi son pari. Elle qui comptait placer l'ensemble de ses représentants en finale n'a échoué que pour 37 secondes. C'est le laps de temps qui a manqué à Daniel Hotz pour figurer parmi les trente concurrents qualifiés pour la finale. «Je n'ai jamais trouvé le bon rythme jusqu'au sixième poste» avouait le maître d'école de Gränichen. Les autres Helvètes ont parfaitement rempli leur contrat. La

Chez les messieurs, Christian Aebersold (Bienne), double champion du monde de relais, et Thomas Bühler (Eendingen) ont terminé au cinquième rang de leur série tandis qu'Alain Berger (Neuchâtel) prenait la huitième place de la deuxième série.

CLASSEMENTS

Distance classique. Qualifications (les trente premiers en finale). Messieurs. Parcours 1 (11,05 km, dénivelé 440 m, 19 postes): 1. Jörgensen

50.000 francs et de l'or

Les travaux de réfection de la piste du Letzigrund se sont terminés le mois dernier, après une formidable course contre la montre. Pour le plus grand plaisir non seulement du public mais aussi et surtout des athlètes, qui peuvent désormais à nouveau rêver d'un dix-huitième record du monde, ainsi que des 50.000 francs et du kilo d'or qui lui sont associés. A.L.

Chinois séducteurs - La Chine, qui hésite encore à se porter candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 2004, poursuit sa campagne de séduction à l'encontre du président du CIO, Juan Antonio Samaranch, en créant une épreuve cycliste en son honneur. Le ministre des Sports, Wu Shaoyu, a annoncé le lancement de la «Coupe cycliste du président du CIO». (si)

PMUR

Hier à Deauville
Prix du Casino de Deauville

Tiercé: 2 - 9 - 4
Quarté+: 2 - 9 - 4 - 1
Quinté+: 2 - 9 - 4 - 1 - 17

Rapports pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre: 2332,50 fr.

Dans un ordre différent: 466,50 fr.

Quarté+ dans l'ordre: 10.786,30 fr.

Dans un ordre différent: 740,30 fr.

Trio/Bonus (sans ordre): 112,00 fr.

Rapports pour 2 francs:

Quinté+ dans l'ordre: 436.595,80 fr.

Dans un ordre différent: 8399,00 fr.

Bonus 4: 260,40 fr.

Bonus 3: 86,80 fr.

Rapports pour 5 francs:

2sur4: 168,00 fr.

BRÈVE

PMUR
2sur4: jusqu'à cent fois

Nouveauté dans les paris hippiques. Depuis dimanche, les parieurs ont la possibilité de miser au 2sur4 jusqu'à cent fois leur mise de base. Auparavant, cette dernière était de vingt fois.

PMUR

Demain, à Vincennes, Prix de Provence, (trot-attelé), réunion I, 4e course, 2900 m, 15 h 23.

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Cathy-d'Armanville	2900	J.-P. Thomain	J.-Y. Lecuyer	14/1	1a7a2a	12 A fait une bonne course la dernière fois et sera mieux sur ce parcours.
2	Brise-du-Soir	2900	P. Viel	P. Viel	21/1	0a0a4a	10 Sa dernière perf. retient notre attention de même que le superbe engagement.
3	Bambi-Classique	2900	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	10/1	2aDaDa	11 A beaucoup de qualité et même sur une semi-entrée, il peut profiter d'une situation favorable.
4	Baladin-du-Corta	2900	R. W. Denechère	R. W. Denechère	12/1	2a1aDa	15 Vient de prouver sa belle forme en prenant un accessit dans un tiercé.
5	Baron-de-Gevrès	2900	J.-C. Hallais	F. Denis	17/1	0m1aDa	7 Dommage qu'il n'a pas recouru depuis deux mois car dans ce lot sa chance est réelle.
6	Bijou-Castelet	2900	P. Lemétayer	P. Lemétayer	28/1	2m2m0m	16 Elle a les moyens de l'emporter, mais comment lui faire confiance.
7	Creator-Boy	2900	Y. Dreux	Y. Dreux	8/1	Da3a1a	17 La dernière fois il devait rendre la distance à de très bons éléments, bien engagé.
8	Casino-Royal	2900	P. Vercruyse	M. Vartianainen	19/1	2m1mDa	3 Sage, il a son mot à dire car ce n'est pas la qualité qui lui manque.
9	Czar-de-Pitz	2900	J.-Y. Raffegau	J.-Y. Raffegau	16/1	0a2a5a	LES REMPLAÇANTS: 4
10	Buenaventura	2900	C. Chalon	C. Chalon	7/1	3aDa3a	Meilleur monté, mais ce qu'il vient de réaliser à l'attelé lui laisse une chance.
11	Colombo-du-Gîte	2900	S. Lelièvre	S. Lelièvre	11/1	Da4a2a	9 Au premier échelon, il peut surprendre à belle cote.
12	Choc-de-Chenu	2900	B. Piton	J.-C. Billard	5/1	5a4a0a	
13	Brune-du-Vivier	2925	H. Bourrée	J.-Y. Lecuyer	17/1	0aDa2a	
14	Cassius	2925	P. Deaugeard	A. Collonge	23/1	4aDm7m	
15	Caolica-de-Suce	2925	N. Roussel	A. Roussel	10/1	2a7a2a	
16	Belle-Argence	2925	U. Nordin	U. Nordin	12/1	DmDmDa	
17	Beau-Luxor	2925	M. Lenoir	M. Lenoir	13/1	0a5a3a	

IMPAR-PRONO
12*
10*
11*
15
7
16
17
3
*BASES

COUP DE POKER
16
AU 2/4
12 - 11

AU TIERCÉ
POUR 15 FRANCS
12 - 10 - X

IMPAR-SURPRISE
5
12
8
17
10
1
11
9

PRIX CHOCS DÉPART STOCK!

SWIFT 1.0 GLS
FR. 13'290.-



FR. 11'790.-

VITARA 1.6 CABRIO 8V
FR. 27'390.-



FR. 22'990.-

Petites et propres, ces Suzuki vous font actuellement économiser jusqu'à Fr. 4'400.-. Et beaucoup d'essence, pour le plus grand bien de notre environnement. Suzuki Automobile AG, Brandbachstr. 11, 8305 Dietlikon, téléphone 01 805 66 66.



SWIFT 1.0 GLS 13'290.- FR. 11'790.- • SWIFT 1.0 CD, 5 PORTES, AVEC RADIO/LECTEUR CD 13'490.- FR. 11'990.-
• SWIFT 1.0 MODÈLE SPÉCIAL "PAPILLON" 13'990.- FR. 12'590.- • SWIFT 1.3 MODÈLE SPÉCIAL "POLARIS" AVEC CLIMATISATION 13'590.- FR. 16'590.- • SWIFT 1.3 GS CABRIOLET 23'590.- FR. 19'990.-
• SWIFT 1.3 SEDAN 15'990.- FR. 13'990.- • VITARA 1.6 CABRIO 8V JXL POWER PACK 27'390.- FR. 22'990.-

Prix TVA incl.



UN ZESTE D'EXCEPTION

CONCESSIONAIRES DIRECTS: JU: Delémont: Ets. Merçay SA, Rue St. Maurice 2, Tel: 066-22 17 45; NE: La Chaux-de-Fonds: Béring & Co., 34 rue F. Courvoisier, Tel: 039-28 42 80; Neuchâtel: Terminus SA, Faubourg du Lac 31, Tel: 038-25 73 63

CONCESSIONAIRES LOCAUX: BE: Bienne: Garage J. Morros, Tel: 032-25 45 78; Courtelary: Garage des Isles, Tel: 039-44 11 33; Sorvilier: Garage du Rallye, Tel: 032-92 18 20; JU: Chevèze: Garage de Pionniers, Tel: 066-76 64 80; Develier: Garage R. Sugnaux, Tel: 066-22 77 78; NE: Boudry: Garage ATT, Tel: 038-41 47 30; Fleurier: Garage D. Schwab, Tel: 038-61 11 44; Fontaines: Auto-Électricité, J.-F. Besacuet, Tel: 038-53 53 52; EFL PRÊTS - PAIEMENTS PAR ACOMPTES - LEASING, Tél. 052 - 208 26 40

41-158530/ROC

OFFRES D'EMPLOI

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Notre client a un poste à pour-
voir de

**MÉCANICIEN DE PRÉCISION-
MÉCANICIEN-OUTILLEUR**
pour un département de
métrologie

Nous demandons:
Personne ayant plusieurs
années de pratique, stable,
désirant s'investir et faire
preuve d'initiative, apte à
prendre des responsabilités et
collaborer au sein d'une
entreprise certifiée ISO.

Nous offrons:
Des conditions de travail de
1er ordre ainsi que des
prestations d'avant-garde; un
emploi à longue échéance.

Pour tout renseignement et con-
venir d'un entretien, appeler
P. Blaser au 039/23 63 83.

Pour un poste d'avenir
dans un domaine
technique en constante
progression, nous recherchons un

**mécanicien
responsable du secteur
assemblage**

Formation complète assurée par
l'entreprise pour un candidat au
bénéfice d'une formation de mi-
cromécanicien ou mécanicien-élec-
tronicien désirant s'investir à long
terme, dans une nouvelle activité.

Veillez prendre contact sans en-
gagement avec **M. G. Forino**.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
132-774567

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Stern
production
Fabrique de cadrans soignés

engage pour entrée immédiate ou date à convenir

1 visiteuse
avec expérience sur le cadran;

**1 mécanicien faiseur
d'étampes**

Faire offre par écrit ou prendre rendez-vous par télé-
phone:

Stern Production SA
Dr-Kern 25
2302 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 03 03
132-774563

**Centre neuchâtelois de formation
aux professions de la santé**

Pour compléter son équipe, la fondation du Centre
neuchâtelois met au concours un poste complet ou
à temps partiel (80% minimum) d'

**enseignant/e
en soins infirmiers**
formé/e en pédagogie

Vous êtes diplômé/e en soins infirmiers, vous bénéfi-
ciez d'au moins cinq ans d'expérience profession-
nelle et vous avez de solides connaissances dans le
domaine de la **pédiatrie** ou de la **santé publique**,

vous possédez la maîtrise des nouvelles prescrip-
tions de formation de la Croix-Rouge suisse et vous
avez de l'intérêt pour une collaboration à un travail
d'équipe dans la réorganisation du système de for-
mation dans le canton de Neuchâtel,

alors,
nous attendons vos offres de service jusqu'au
31 août 1995.

Le Centre offre des conditions de travail dans un
cadre agréable et dynamique. Le lieu de travail prin-
cipal est prévu à La Chaux-de-Fonds, l'entrée en
fonction est immédiate ou à convenir.

Les offres manuscrites sont à envoyer à la direction
du Centre neuchâtelois de formation aux professions
de la santé, rue de la Prévoyance 82,
2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/27 20 03
132-773815

Ignacio S.à.r.l.
Grande-Rue 5f
2336 Les Bois
cherche

- préparateurs de boîtes
de montres qualifiés
- polisseurs de boîtes
et bracelets qualifiés

Suisses ou permis C.
☎ 039/61 16 93
132-774487

Société en pleine expansion
cherche

**une collaboratrice
au service externe**
pour le suivi de notre clientèle.

Profil souhaité:
- sens de la communication;
- excellente présentation;
- permis de conduire.

Nous offrons:
- activité passionnante;
- une structure solide et efficace;
- formation complète
(également pour débutante);
- salaire fixe et d'excellentes
prestations sociales.

Si vous êtes Suisse ou permis
C, n'hésitez pas à nous contacter
au 038/21 15 81 pour de plus
amples renseignements.
22-329639

Nivarox-Far SA

cherche pour ses activités horlogères
au Locle

**un opérateur-régleur
sur presses**

ayant quelques années d'expérience
dans le découpage de précision.

Profil souhaité:
- formation de mécanicien
- connaissances en étampes
- habitude du travail fin et soigné.

Nous offrons une place stable et
des conditions de travail intéressan-
tes.

Les candidats sont invités à faire
parvenir leurs offres de service
écrites à:

Nivarox-FAR SA
rue du Collège 10
2400 Le Locle
A l'att. de M. E. Rochat,
chef du personnel.
296-719228 NF, une société de la SMH

Lemodia
TEXTILE ET CUIR

Avenue Léopold-Robert 79
2300 La Chaux-de-Fonds
cherche

UN DIRECTEUR
branche textile et prêt-à-porter.

- Sachant parfaitement contrôler la qua-
lité de la marchandise.
- Connaissant bien la mode.
- Etre capable de diriger 5 magasins.
- Remplacement du chef d'entreprise.

Faire offre avec curriculum vitae.
132-774617

Vous êtes plutôt de
nature «nocturne»?
Nous avons besoin de vous
pour un poste de:

**mécanicien
régleur de nuit**
pour le réglage de machines d'as-
semblage très pointues.

Horaires: de 22 h à 5 h.

Formation complète assurée par
l'entreprise. Expérience en petite
mécanique/réglage indispensable.

Veillez contacter sans engage-
ment **M. G. Forino**.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
132-774567

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous
chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoi-
vent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service
fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être
prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de
certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont
absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

ADIA
038/25 13 16
Passage Max-Meuron 4, 2000 Neuchâtel

POSTES FIXES

Dans le secteur bancaire, l'avenir est au front!
Vous avez fait un apprentissage dans le secteur
bancaire et ensuite acquis 3 à 4 ans d'expé-
rience dans les services crédits et/ou place-
ments. Vous êtes volontaire et communicatif.

Démarrez une carrière avec nous!

Devenez le
CONSEILLER GÉNÉRALISTE
que notre client recherche pour son départe-
ment Retail Banking.

Des connaissances de l'allemand et/ou de
l'anglais sont bienvenues.

Poste évolutif, excellent encadrement.

Contactez **Nicolas Jaccard**, conseiller en
personnel, pour de plus amples renseigne-
ments au 038/25 13 16, ou faites-lui parve-
nir un dossier complet à l'adresse ci-dessus.

Discrétion assurée.
28-25982

Athlétisme - Meeting de Zurich: une pléiade de vedettes

La revanche de Göteborg

Karine Gerber sur 1000 m - Karine Gerber participera ce soir au meeting de Zurich, qui sera engagée sur le 1000 m du «Golden Four». La course de la Chaux-de-Fonnière est agendée à 18 h 25. (Imp)

BRÈVES

Voile

Lauener deuxième

Le Neuchâtelois Dominique Lauener a remporté la médaille d'argent du championnat du monde des 5,5 m, disputé à Hanko, en Finlande. Lauener, qui occupait encore la première place avant la dernière régata, n'a été devancé que par l'Américain Glenn Foster.

Tennis

Graf battue

Steffi Graf est tombé dès son entrée en lice dans le tournoi de Toronto (806.000 dollars). Au deuxième tour, l'Allemande a été battue en trois manches, 3-6 6-2 7-6 (7-5), par la Sud-Africaine Amanda Coetzer (WTA 27).

Tir à l'arc

Le TAC placé

A Lausanne, deux membres du Tir à l'arc La Chaux-de-Fonds (TAC), Cathy Duccommun (septième en compound dames) et Ewald Schill (quatrième en compound messieurs), se sont illustrés dimanche.

TV-SPORTS

TSR

22.55 Football. Euro 96 (Islande - Suisse).

DRS

19.55 Athlétisme. Meeting de Zurich.
22.55 Football. Euro 96 (Islande - Suisse).

TSI

22.55 Football. Euro 96 (Islande - Suisse).

Suisse 4

19.55 Athlétisme. Meeting de Zurich.

TF1

20.40 Football. Euro 96 (France - Pologne).

France 3

20.35 Tout le sport.

ZDF

16.55 Sport heute.

RAI UNO

23.00 Mercoledì sport.

TVE

16.30 Cyclisme. Tour de Galice.

EUROSPORT

17.00 Courses de camions.

17.30 Jetski.

18.30 Motocyclisme.

19.00 Formule 1.

19.30 Nouvelles.

20.00 Aérobie.

21.00 Bodybuilding.

22.00 Formule 1.

22.30 Motocyclisme.

23.00 Football. Euro 96.

01.00 Nouvelles.

Le meeting «Weltklasse» de Zurich, comptant pour le Grand Prix et qui se déroulera ce soir au Letzigrund, réunira un plateau exceptionnel qui comprendra septante médaillés des derniers championnats du monde de Göteborg. Vingt-cinq champions du monde, vingt-deux vice-champions du monde et vingt-trois médaillés de bronze sont inscrits dans l'une ou l'autre des vingt disciplines agendées au programme.

Trois jours après la fin des Mondiaux suédois, la plupart des protagonistes de Göteborg seront au rendez-vous. Res Brügger, le directeur du meeting zurichois, peut s'enorgueillir d'accueillir notamment l'Américain Michael Johnson, triple champion du monde à Göteborg (200 m, 400 m et relais 4 x 400 m), le champion du monde algérien du 1500 m Noureddine Morceli, qui s'alignera sur le mile, le médaillé d'or éthiopien du 10.000 m Haile Gebreselassie, annoncé sur 5000 m, et le Kenyan Moses Kiptanui, qui a clairement annoncé à Göteborg qu'il venait à Zurich pour battre le record du monde du 3000 m steeple.

AVEC CHRISTIE

Le Danois Wilson Kipketer (800 m), le Cubain Ivan Pedrosa (longueur), l'Ukrainien Sergei Bubka (perche) sont également annoncés. L'Appenzellois Matthias Rusterholz cherchera à confirmer son résultat de Göteborg tandis que le Zurichois Dave Dollé, décevant sur 200 m

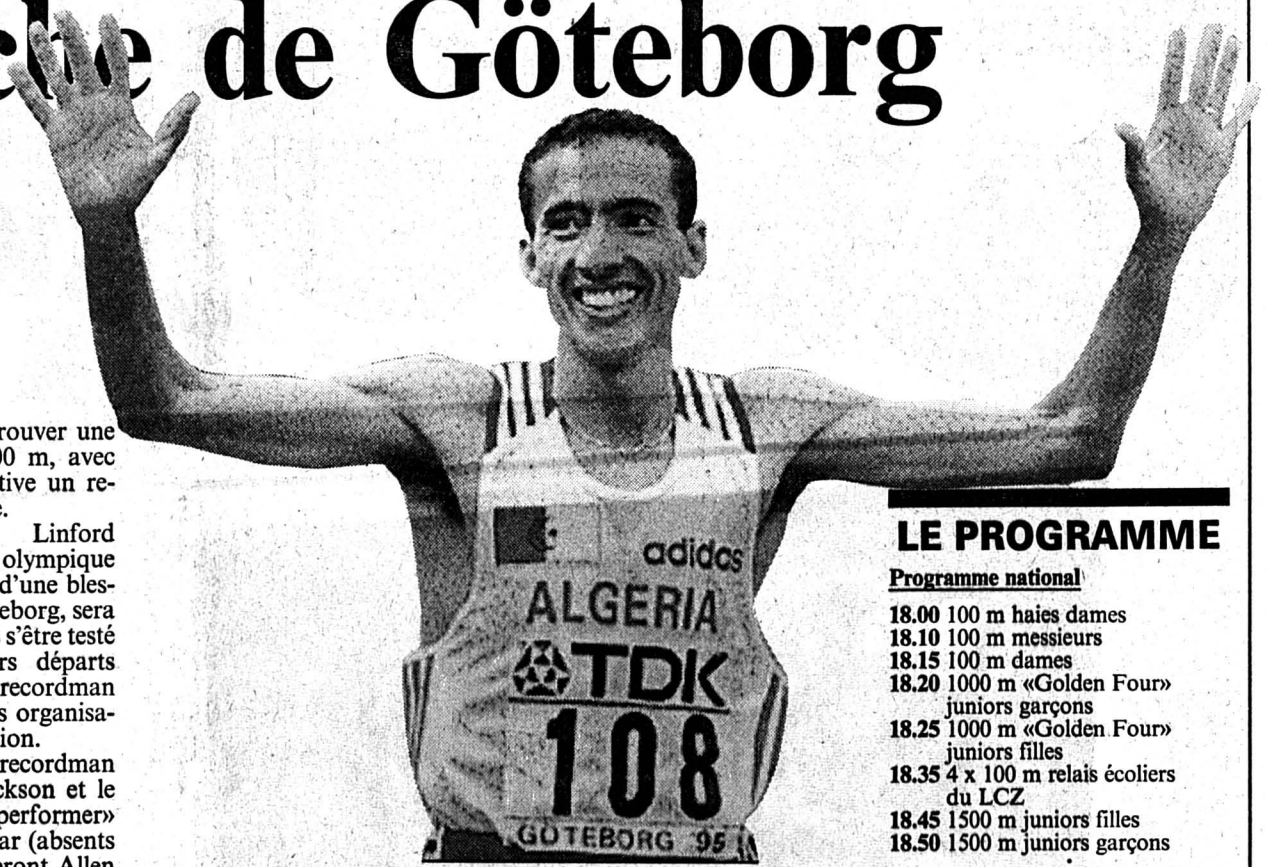
en Suède, pourrait trouver une réhabilitation sur 100 m, avec peut-être en perspective un record national à la clé.

Le Britannique Linford Christie, champion olympique du 100 m et victime d'une blessure à la cuisse à Göteborg, sera présent ce soir. Après s'être testé en prenant plusieurs départs hier après-midi, le recordman d'Europe a assuré les organisateurs de sa participation.

Sur 110 m haies, le recordman du monde Colin Jackson et le deuxième meilleur «performer» de l'année Mark Crear (absents à Göteborg) affronteront Allen Johnson, le nouveau champion du monde. Sur 400 m haies, Danny Harris, battu lors des sélections américaines, sera aux prises avec les trois médaillés mondiaux.

PÉREC SUR LES HAIES

Chez les dames, la nouvelle recordwoman du triple saut, l'Ukrainienne Inessa Kravets, et celle du 400 m haies, l'Américaine Kim Batten, seront les deux têtes d'affiche des concours féminins. L'Américaine Gwen Torrence, championne du monde du 100 m, a été «invitée» par les organisateurs. La Jamaïcaine Marlene Ottey, médaillée d'or sur 200 m en Suède devrait aussi figurer parmi les étoiles de la nuit zurichoise. En compagnie, bien sûr, de la Vaudoise d'adoption Julie Baumann, cinquième de la finale du 100 m haies à Göteborg. Mais pas de la Russe Irina Pri-



Noureddine Morceli

Le champion du monde du 1500 m visera le record du monde du mile ce soir. (Keystone-AP)

valova, vice-championne du monde sur 200 m, qui souffre de la cuisse et qui a définitivement déclaré forfait.

Sur 800 m, Maria Mutola (Mozambique) va montrer à Ana Quirot, la nouvelle championne du monde, de quel bois

elle se chauffe. Le record du monde pourrait bien trembler. Enfin Marie-José Pécic, championne du monde du 400 m plat et qui n'a finalement pas participé au 400 m haies à Göteborg, tient à démontrer qu'elle est aussi la meilleure sur les haies. (si)

Près de six millions

Le meeting du Grand Prix de Zurich reste la réunion de superlatifs. Dans plusieurs épreuves, la participation sera de plus grande valeur que celles des Mondiaux de Göteborg. «Nous n'avons pas ménagé notre peine pour offrir au public du Letzigrund le meilleur du meilleur» a déclaré Res Brügger, le directeur du meeting. Il a tenu parole, avec un budget-record de 5,75 millions de francs suisses. (si)

Meeting international de l'Olympic dimanche

Champions et médaillés annoncés

Le meeting international d'athlétisme de dimanche, à 14 heures au Centre sportif, promet d'être intéressant. En effet, les organisateurs se sont assurés la participation d'athlètes qui étaient à Göteborg et qui avaient connu la gloire lors des championnats d'Europe l'année dernière à Helsinki.

Eric Perrot était membre du 4 x 100 m, champion d'Europe, alors qu'Evelyn Elien et Viviane Dorsile assistaient Marie-José Pécic pour s'attribuer le titre continental du 4 x 400 m. A Göteborg, une bousculade dans le 4 x 400 m a fait perdre le témoin à une équipe qui pouvait logner vers un podium.

Les trois acolytes de Stéphane Diagana, Jean-Louis Rapenouil (45'93), Jacques Farraudière (45'71) et Pierre-Marie Hilaire (45'48), seront au Centre sportif sur une des pistes qu'ils affectionnent particulièrement. Le 400 m sera une des épreuves vedettes de la manifestation de l'Olympic.

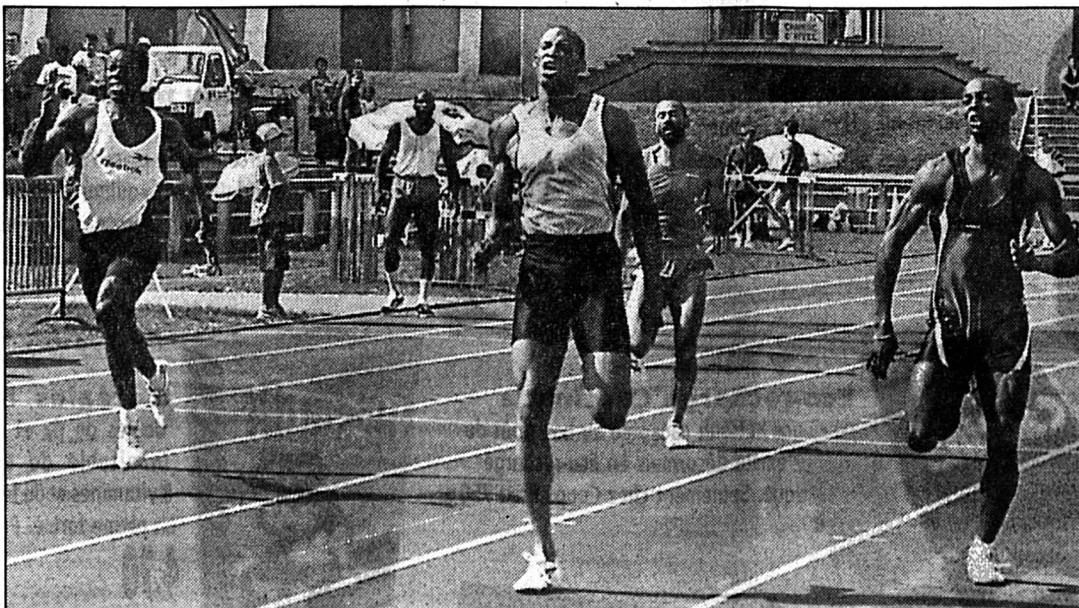
Prometteur aussi, le saut à la perche, avec l'Américain Jeff Hartwig, 5,70 m cette saison, opposé aux Français Marc Vandevor (5,70 m) et Thierry Moysse (5,55 m), sans oublier le Delémontain du LC Zurich André Marchand (5,20 m). Encore une grosse pointe au saut en hauteur des hommes avec

Khemraz Naïko, de l'île Maurice, qui a franchi 2,25 m cette saison et qui rentre de Göteborg.

Le 800 m des hommes s'annonce aussi relevé avec le Gabonais Frank Matamba (1'48'08), qui était à Göteborg, le Fribourgeois Jean-Luc Liaudat (1'48'61) et le Français Jean-Michel Legrand (1'50'06).

Avec un chaleureux public et de bonnes conditions, la manifestation de l'Olympic devrait, une fois de plus, produire des performances de valeur internationale. (jr)

● Avec le soutien de «L'Impartial»



Stars au Centre sportif

Après Göteborg, La Chaux-de-Fonds pour Hachim Ndiaye (Sénégal), Jacques Farraudière et Pierre-Marie Hilaire (de g. à d.).

LES RECORDS DU MONDE DU LETZIGRUND

7.7.1959	Martin Lauer (All)	110 m haies	13"2
	Martin Lauer (All)	200 m haies	22"5
21.6.1960	Armin Hary (All)	100 m	10"0
4.7.1969	Willie Davenport (EU)	110 m haies	13"2
6.7.1973	Rod Milburn (EU)	110 m haies	13"1
20.8.1975	Faina Melnik (URSS)	Disque	70,20
15.8.1979	Sebastian Coe (GB)	1500 m	3'32"03
13.8.1980	Tatiana Kazankina (URSS)	1500 m	3'52"47
19.8.1981	Sebastian Coe (GB)	Mile	3'48"53
	Renaldo Nehemiah (EU)	110 m haies	12"93
22.8.1984	Evelyn Ashford (EU)	100 m	10"76
21.8.1985	Mary Slaney-Decker (EU)	Mile	4'16"71
17.8.1988	Butch Reynolds (EU)	400 m	43"29
17.8.1988	Carl Lewis (EU)	100 m	9"93*
16.8.1989	Roger Kingdom (EU)	110 m haies	12"92
7.8.1991	Etats-Unis (Marsh/Burrell/Mitchell/Lewis)	4 x 100 m	37"67
19.8.1992	Moses Kiptanui (Ken)	3000 m steeple	8'02"08

* Les 9'93 de Carl Lewis en finale du CM 1987 sont devenus record du monde après l'annulation du record du monde de Ben Johnson (9'83). Lewis a donc égalé son record au Letzigrund en 1988.

Tennis - Challenger de Genève

Strambini: en vain...

Comme l'an dernier, aucun Suisse n'a été en mesure de franchir le premier tour du Challenger de Genève. A l'image d'Ivo Heuberger et de Patrick Mohr la veille, le Jurassien Alexandre Strambini (ATP 573) n'a pas réussi de miracle. Opposé au Danois Frederick Fetterlein (ATP 85), la tête du série no 1 du tableau, Strambini s'est incliné en trois manches, 6-4 3-6 6-1.

Deux jours après avoir conquis le titre de champion suisse à Dendingen, le protégé de Roland Stadler a eu le mérite de pousser à la limite des trois sets un homme qui compte tout de même cette année une victoire sur Stefan Edberg en Coupe Davis.

Mais malheureusement, Strambini a été dépassé dans la dernière manche face à un Fetterlein qui a su serrer sa garde au

bon moment. Dans cette fin de match expédiée au pas de course, Fetterlein s'est souvenu qu'il précédait son adversaire au classement mondial de près de 500 places...

Cette deuxième journée a été fatale à deux anciens quarts de finaliste de Roland-Garros, le Français Thierry Champion (ATP 175) et le Russe Andreï Cherkasov (ATP 215), tous deux battus sans gloire en deux petits sets.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Simple messieurs. Premier tour: Fetterlein (Dan-1) bat Strambini (S) 6-4 3-6 6-1. Ogorodov (Ouz) bat Champion (Fr-8) 6-2 6-2. Davin (Arg-3) bat Pavel (Rou) 4-6 7-6 6-1. Alami (Mar-4) bat Scala (It) 7-6 7-6. Van Houdt (Be) bat Cherkasov (Rus) 6-4 6-2. (si)

COOP

bons informel

NOUVEAU - 1/95 F



40
Jahre-ans-anni
SATRAP

au lieu de 595.-

425.-

*SATRAP-micro combi 809 avec cinq fonctions:

- Micro-ondes
- Chaleur tournante
- Gril
- Combiné micro-ondes/chaleur tournante
- Combiné micro-ondes/gril

au lieu de 129.-

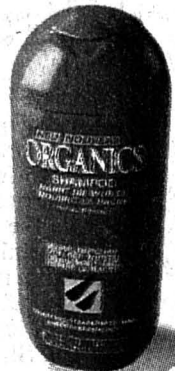
99.-

*SATRAP-variagrill:
Gril double avec plaque supérieure réglable et rabattable pour rôtir ou griller les aliments sur un seul côté à la fois ou recto verso.

* En vente dans les grands Centres **Coop**

NOUVEAU:

Shampoings Organics – la nouvelle génération de soins capillaires. Grâce au glucasil – substance naturelle qui nourrit le cheveu –, les cheveux sont fortifiés à la racine. Pour des cheveux forts et brillants, pleins de vitalité. Prix de lancement: 200 ml **4.70***



Après-shampooing Organics Intensiv. Au glucasil. Redynamise les cheveux agressés. Ils redeviennent souples et faciles à démêler. Prix de lancement: 150 ml **5.50***

Feta Hotos. Un authentique fromage de brebis grec. Avec lui vos plats prennent des allures de vacances.

A l'apéritif, dans les salades, etc. Prix: 200 g **4.40**



Eco-recharge Caotina. La délicieuse boisson cacao-tée au bon goût de chocolat existe désormais en éco-recharge très pratique. Seulement chez Coop! Prix: 750 g **9.50***

Eau minérale Vallée Noble. Cette eau minérale, qui prend sa source dans le massif vosgien, est très légère et parfaitement équilibrée en minéraux. Existe en deux versions: gazéifiée et non gazéifiée. Prix: 1,5l PET **1.15**



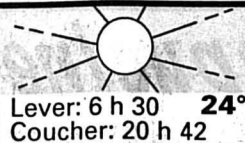
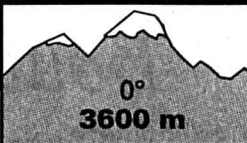
Céréales Nesquik. Des petites boules de riz et de maïs soufflés au goût inimitable du chocolat Nesquik, avec 8 vitamines et du fer. Pour démarrer la journée en pleine forme. Prix: 375 g **4.70**

* Ne se trouve pas dans les petits points de vente **Coop**



Mercredi 16 août 1995

Fête à souhaiter: Armel

Lever: 6 h 30 24°
Coucher: 20 h 42Lever: 23 h 23 13°
Coucher: 12 h 580°
3600 m

Lac des Brenets

750.32 m

Lac de Neuchâtel

429.47 m



Subventions: quand les communes tirent la langue

Le prix des retards

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Personne n'aime vraiment devoir jouer inutilement au banquier en attendant le versement de subventions promises. Le canton de Neuchâtel, qui se fait fort de rappeler avec constance à la Confédération ses devoirs et obligations en la matière quand celle-ci tarde à entouner sa bourse, n'agit pourtant pas autrement envers ses communes. Au bout du compte, ce sont elles qui trinquent doublement...

Trente-quatre centimes de plus au m³ que ce qui était initialement prévu. C'est ce que le consommateur devra déboursier pour payer son eau de secours issue du SIVAMO simplement parce que les subventions promises par l'autorité cantonale n'ont pas été versées dans les délais.

Pour Georges Jeanbourquin, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds et directeur des SI, la pilule est amère: «A fin 1995, sur un total de 4,6 millions qui auraient dû être versés par l'Etat, plus de 2 millions ne l'ont pas été. Pire, il faudra attendre jusqu'à fin 1998 pour voir arriver l'entier du subventionnement alors que l'ouvrage a été achevé à fin 1994 et que tout aurait dû être payé à fin 1995. Du coup, nous serons obligés de jouer inutilement aux banquiers jusque-là.»

667.000 FRANCS DANS LES GENCIVES

En clair, ce sont 667.000 fr d'intérêts supplémentaires que les participants à SIVAMO se voient ainsi envoyer inutilement en travers des gencives.

Et la problématique ne s'applique pas à la seule réalisation du SIVAMO. Cridor a aussi pesé d'un tel «excès pondéral» dans les porte-monnaie des différentes communes affiliées au syndicat: «Entre canton et Confédération, 7 millions de subventions en retard ont été

comptabilisés, soit 385.000 fr d'intérêts «inutiles» par année, ce qui représente de 4 à 5 fr supplémentaires par habitant», peste G. Jeanbourquin qui entend faire procéder à une évaluation générale de ce que coûte à la ville la totalité de ces retards ainsi que leur incidence sur le plan fiscal.

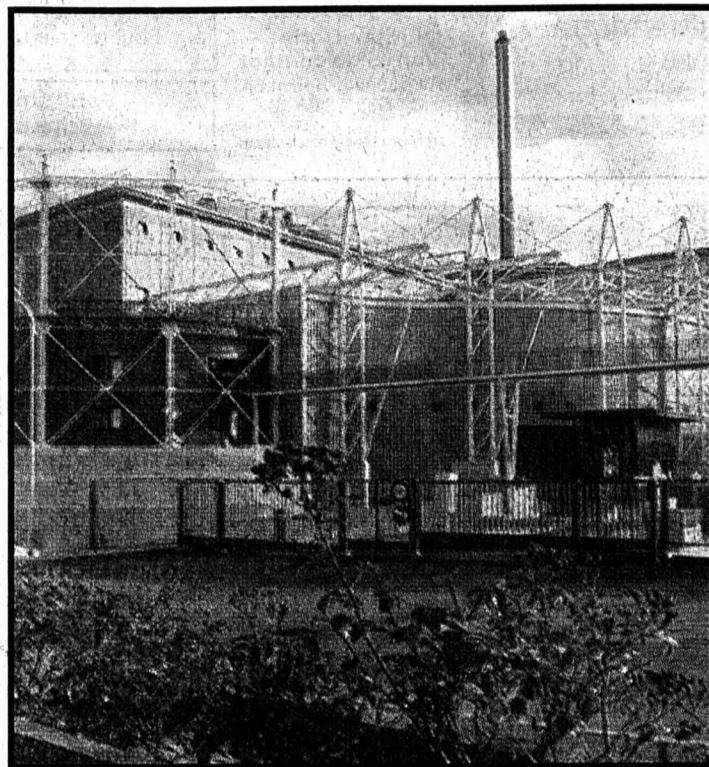
A Neuchâtel, si l'on veut faire preuve d'une certaine compréhension envers l'Etat - «Les communes ne votent-elles pas de manière souveraine des projets que l'Etat doit ensuite subventionner?» relève le chef des finances communales Monika Dusong -, on ne peut cacher un certain souci: «Nous savons déjà que nous serons condamnés à jouer aux banquiers dans certains dossiers.»

INTERROGATIONS AU LOCLE

Ainsi, l'Etat a déjà informé le chef-lieu que les acomptes pour la réalisation de la quatrième étape du CPLN seront retardés d'un an. Neuchâtel ne pouvant retarder d'autant le début des travaux - «on se ferait rattraper par l'inflation», estime M. Dusong -, la ville sait qu'elle aura ainsi à déboursier 200.000 fr d'intérêts en plus de ce qui était prévu.

Au Locle enfin, partenaire dans les dossiers de Cridor et du SIVAMO, on s'interroge: «On pourrait presque croire que l'autorité cantonale tente de résoudre ses problèmes de trésorerie de cette manière», pique le conseiller communal Rolf Graber.

Le chef du service financier n'affiche cependant pas trop d'inquiétudes quant au versement des subventions pour le projet de l'ETMN: «Ce sont surtout les constructions et réalisations liées à l'environnement qui connaissent cette problématique de retard dans les versements des subventions. Rien que sur le plan fédéral, nous savons que ces retards portent sur un montant total de 500 à 600 millions de francs.» Ce qui «promet» pour les projets de rénovation des STEP que les com-



Les installations de Cridor

Entre canton et Confédération, 7 millions de subventions en retard ont été comptabilisés.

(Impar-Galley)

munes ou syndicats intercommunaux se sont dépêchés ou vont se dépêcher de déposer jusqu'à la fin de l'année, la Confédération ayant mis cette date butoir comme condition à sa participation financière.

RETARDS INÉVITABLES

Ici, les retards dans les versements des subventions tant cantonales que fédérales seront inévitables, reconnaît Jean-Michel Liechti, chef du Service de l'environnement. La planification financière prévoit un montant de quelque 80 millions sur dix ans pour assumer la part cantonale de subventionnement des projets qui seront lancés. «De toute évidence, si la situation économique actuelle ne s'améliore pas, même en planifiant et rationalisant au mieux les projets, il y aura fatalement des retards.»

D'où la question: «Quand on arrive plus à assumer ce qu'on exige de ses subordonnés, n'y aurait-il pas lieu de revoir ses exigences?» s'interroge R. Graber.

C. P.

La Chaux-de-Fonds

Faux-monnayeur arrêté

Un ressortissant turc qui avait produit de façon artisanale des fausses coupures de mille francs ainsi que des marks et des dollars, a été arrêté en juillet à La Chaux-de-Fonds, a indiqué hier Carla Amodio, juge d'instruction des Montagnes. La «valeur» de la fausse monnaie produite dépasserait le million de francs.

Page 17

Col-des-Roches

Action antinucléaire

Hier matin de bonne heure, on a pu apercevoir un drapeau flottant dans l'échancrure du Col-des-Roches, mais ce n'était pas le drapeau suisse. Appellant à stopper les essais nucléaires et à boycotter les produits français, il a été réduit en charpie peu de temps après.

Page 18

Pesieux

Hold-up et prise d'otages

L'entreprise Micesa, à Pesieux, a été le théâtre hier matin d'un hold-up doublé d'une prise d'otage. Fort heureusement, les victimes s'en sont sorties indemnes, à l'exception d'une personne qui a été légèrement blessée à la tête.

Page 20

Reprise du CFN par la BCN

Manœuvre et démenti

Réuni hier, le conseil d'administration de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) a tenu à exprimer sa surprise face aux accusations lancées vendredi par le groupe de travail CFN à son encontre.

Contrairement à ce qu'affirme ce dernier, la BCN n'a pas modifié sa position en ce qui concerne le projet de transformation du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) en société immobilière, expliquait hier le président du conseil d'administration Willy Schaer: «Comme elle l'a d'ailleurs affirmé par lettre au groupe de travail le 21 juin dernier, la BCN est prête à payer en nature le prix de re-

prise des actions par des immeubles du CFN, la valeur de ceux-ci étant celle fixée par le surexpert.»

La BCN ne tient cependant pas à participer au capital-actions, ni au financement de cette future société immobilière. En clair, les actions que la BCN reprendrait pour les actionnaires du CFN qui le souhaiteraient, au prix de 550 fr fixé par le surexpert, doivent venir en déduction de la quarantaine de millions à laquelle a été estimé le parc immobilier du CFN ou alors être reprises par les autres actionnaires, explique W. Schaer.

La BCN, qui attend désormais des propositions concrètes du groupe de travail,

a pour sa part déjà transmis une liste des immeubles pouvant entrer en ligne de compte pour réaliser ce projet. Elle souhaite en outre aussi racheter les immeubles du CFN dans lesquels elle a une succursale, ceci toujours au prix fixé par le surexpert.

Pour la BCN, les dernières déclarations du groupe de travail CFN sont inacceptables: «De toute évidence, c'est une manœuvre. Le groupe tente de reporter sur la BCN les difficultés qu'il rencontre dans la réalisation de son projet», estime W. Schaer pour qui la démarche du groupe est clairement entachée de mauvaise foi.

(cp-comm)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Suisse romande Valais et Tessin: en général ensoleillé. Quelques stratus la nuit et le matin. Bise faible à modérée sur le Plateau et vent du nord dans les hautes vallées du Tessin.

Suisse alémanique et Grisons: assez ensoleillé. Stratus le matin. Ciel à nouveau plus nuageux et quelques averses en soirée.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Clair	10°	23°	Lisbonne Clair	20°	35°
Bangkok Pluie	24°	32°	Londres Clair	18°	26°
Barcelone Clair	23°	30°	Madrid Clair	23°	39°
Berlin Nuageux	13°	23°	Moscou Nuageux	13°	15°
Bogota Pluie	08°	19°	New York Nuageux	22°	33°
Bruxelles Nuageux	11°	22°	Paris Nuageux	15°	26°
Chicago Pluie	23°	35°	Rome Clair	17°	29°
Francfort Clair	13°	24°	Stockholm Nuageux	14°	23°
Genève Nuageux	15°	23°	Sydney Clair	8°	18°
Hong Kong Nuageux	23°	24°	Varsovie Nuageux	11°	22°
Jérusalem Clair	19°	31°	Vienne Pluie	14°	22°

Le temps qu'il va faire...

L'anticyclone du proche Atlantique maintient son influence jusque sur les Alpes et crée, en collaboration avec une faible zone dépressionnaire en Méditerranée, un courant de bise.

Evolution probable du jeudi au dimanche. - Jeudi en partie ensoleillé, frais. Averses orageuses notamment dans l'est. Vendredi assez ensoleillé par nébulosité variable. Averses ou orages isolés en fin de journée. Lente hausse des températures.





Pump's

Boutique Capucine - L. Bucciari

Ouverture jeudi 17 août

Le prêt-à-porter de grandes marques, les sacs et chaussures de la mode italienne dans le même espace.

Balance 10 - Tél. 039/28 24 20 - 2300 La Chaux-de-Fonds, anc. Pump's Boutique



Avec nos vifs remerciements:
DELVIA ASSURANCES
AGENCE GÉNÉRALE DE LA CHAUX-DE-FONDS
CLAUDE VIDALI
CONSEILLER EN ASSURANCES
2300 La Chaux-de-Fonds - Musées 12 - Tél. 039/23 15 92
Téléphone B 039/20 51 51



Steudler Antiquités

au service de l'esthétique et de l'authentique
Vente - Evaluations - Achats
Bd des Endroits 2, tél. 039 26 52 49, La Chaux-de-Fonds



Dick Optique

Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
039/23 68 33
132-770345

GASTRONOMIE

A l'Ours aux Bois

Il n'y a pas d'arêtes dans

la bouillabaisse

Pour réserver: ☎ 039/61 14 45
14-772342

Publicité intensive,
Publicité par annonces

Une bonne FONDUE

Restaurant L'Ecurueil

☎ 039/23 16 48
Camping du Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds

Hôtel - Restaurant La Corbatière

Chez Perrine et Roby

Vacances annuelles du 17 au 31 août

Réouverture: 1er septembre

132-774592

PICK PAY

B 33/95 valable du 16. au 22.8.95



Pick Pay essore les prix!

Dixan

5 kg

41%

9.90

16.90



Le gros lot!

Viennes

2 paires
200 g

37%

1.65

2.65



DIVERS

Préparation soignée:

- de mélanges de tisanes
- d'homéopathie
- d'aromathérapie
- d'oligo-éléments

pharmacie **pilonel**

Laboratoire homéopathique
Livraisons à domicile
Ouvert tous les jours
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 46 46/47

132-764688

YOGA-RELAXATION

Ginette Gonseth

Avenue Léopold-Robert 72
☎ 039/28 45 09 - 039/24 15 01

Reprise des cours le lundi 21 août 1995

132-774493

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

LA CHAUX-DE-FONDS - SUISSE

VISITE COMMENTÉE GRATUITE

de l'exposition

L'horlogerie ancienne dans les collections privées suisses

Jeu 17 août à 20 h 15

132-774294

AVIS OFFICIEL

COLLÈGE MUSICAL

Rentrée pour les anciens élèves: le lundi 28 août 1995

Inscriptions pour nouveaux élèves:

- Mardi 29 août de 9 à 12 heures et de 17 à 19 heures.
- Mercredi 30 août de 13 h 30 à 18 heures.

Chez C. Pantillon, Numa-Droz.29 (rez).
132-774430

ÉCOLE PRIMAIRE

Rentrée des classes

Lundi 21 août 1995

Elèves: 9 heures

Enseignants: 8 heures

La direction

132-774428

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Gatorade
citron / orange
1,5 litre pet 5.39 **4.30**

Merkur Espresso Tipico
28 x 7,8 g portions 6.30 **5.30**

Barilla Tortellini
250 g 3.35 **2.68**

Roland Sticks
200 g 2.75 **2.25**

Séré maigre Toni
toutes les sortes, 250 g 1.10 **.95**

Birchermüsli Toni
toutes les sortes, 200 g 1.84 **1.40**

Whiskas Finesse
4 sortes, 200 g 1.54 **1.19**

Toblerone
• lait, 100 g 1.50
• blanc, mi-amer 100 g 1.53
35% **0.99**

Roland Bretzeli
100 g 1.95
20% **1.55**

Gatorade
citron / grapefruit
5 dl 2.19
1.69

Kaiser Premium
10 x 33 cl (N'est pas disponible dans toutes les succursales!)
7.89 **5.99**

Haribo
toutes les sortes
200 g 1.98
1.68

Pâtes Barilla
toutes les sortes
500 g 1.80
21% **1.25**

Henniez
rouge
1,5 litre pet 1.15
31% **.79**

Notre succursale près de chez vous:
Métropole-Centre, La Chaux-de-Fonds

Suisse

Johannisberg
Vieux Bardots, 7 dl 1994 6.50 **5.25**

Chardonnay
Terre de Feu, 7,5 dl 1994 10.50 **8.95**

Voque Vin Blanc
Vaud, 7,5 dl 1993/94 5.90 **4.95**

Oeil de Perdrix
Vieux Bardots, 7 dl 1994 8.90 **7.50**

Vins légers estivaux étrangers

Beaujolais AC «les Glamoureuses»
Rosé, 7,5 dl 1993/94 6.95 **5.95**

Lou Picasso
Rosé de Provence, 7,5 dl 1993/94 4.95 **3.99**



***Fouquerolles Rosé**
Boûches du Rhône, 7,5 dl 4.90 **3.99**

Palomilla
Vino Rosado de Espana
7,5 dl 1993/94 3.98 **2.98**

Montepulciano d'Abruzzo
Buena Ventura, 7,5 dl 1993/94 4.25 **2.99**

Merlot del Veneto
Senza Pari, 7,5 dl 1994 3.25 **2.53**

Vin mousseux d'Espagne

***Marques de Monistrol**
Brut, Rosé Brut, 7,5 dl 11.95 **9.99**

*N'est pas disponible dans toutes les succursales!

SA 33/95 valable du 16. au 22.8.95

249-139541

Maison-Monsieur: second souffle

Le charme retrouvé

Maison-Monsieur: haut lieu de la magie jurassienne. Aux confins de la République, voisin de la France et riverain du Doubs enchanté, le site appartient aux plus beaux que compte le Pays de Neuchâtel. Ce 15 août est à marquer d'une pierre du Jura, car il coïncide avec la réouverture de l'auberge de la Maison-Monsieur et la volonté d'en faire une escale heureuse pour les passants d'ici et d'ailleurs.

A la faveur de la retraite des anciens tenanciers, le canton, propriétaire de l'établissement, a décidé de restaurer les lieux. Comme devait l'indiquer l'architecte de l'Etat, Philippe Donner, le canton avait envisagé de longue date de rafraîchir les lieux, car les derniers travaux d'entretien remontent à... 1951! Après mise au concours, l'Etat obtint pas moins de 25 postulations! Sur les cinq dossiers retenus, le choix s'est porté sur M. et Mme Jean-Claude Wenk qui ont travaillé au préalable à Nods et à Lamboing.

Sur quoi, le Conseil d'Etat débloqua un crédit de 870.000 francs. Dès la fermeture de l'établissement en octobre 1994, les services cantonaux entreprirent la rénovation de la maison, travaux qui réservèrent quelques surprises. Découverte agréable tout d'abord, celle des chauves-souris qui avaient élu domicile dans la maison. Il s'est donc agi de préserver cette cohabitation selon les conseils de M. Blanc, spécialiste du Musée d'histoire naturelle. Moins bonne surprise, les charpentes et les planchers se révélèrent en piteux état, nécessitant leur remplacement partiel. Dès lors, les travaux furent rondement menés: toiture, fenêtres,



La famille Jean-Claude et Marguerite Wenk

Faire de la Maison-Monsieur un haut lieu touristique en terre neuchâteloise.

(Impar-Gerber)

dalles, chauffage, ventilation, installations sanitaires, épuration des eaux furent exécutés dans les délais impartis. Il ne reste plus que les aménagements extérieurs à réaliser lors d'une étape ultérieure.

Très bref, l'architecte Paul Salus tint à souligner l'importance qu'il accordait à l'endroit et souhaita le développement harmonieux du tourisme dans une nature sauvage méritant d'être protégée. Au nom des autorités de La Chaux-de-Fonds, le vice-président de la ville Georges Jeanbourquin exprima sa gratitude au canton pour avoir donné un second souffle à la Maison-Monsieur, haut lieu du tourisme pédestre de la région et «port d'attache

de la ville. Le site doit devenir un gîte d'étape pour les randonneurs et un lieu d'accueil pour tous les habitants du canton.

L'ÂME DU PAYS

Au titre de responsable du patrimoine financier cantonal, le conseiller d'Etat Francis Matthey tint à exprimer sa reconnaissance à M. et à Mme Paul Uebelhart, anciens tenanciers, pour avoir supporté les conditions précaires régnant lors de leurs dernières années de bail. Lors de leur départ, le gouvernement s'est posé la question de la vente de l'immeuble. Toutefois comme à trois reprises par le passé, l'exécutif n'a pas voulu se défaire d'un tel joyau, d'autant plus qu'aucun entretien d'enver-

gure n'avait été réalisé depuis 44 ans. Ainsi, propriété de la Seigneurie de Neuchâtel depuis 1653 (d'où son nom, puisque «Monsieur» désignait le prince de Neuchâtel) la maison reste dans le giron de l'Etat. Francis Matthey rendit encore hommage aux trois grands chantres du Doubs, Jean-Marie Nussbaum, Louis Loze et Georges Bachmann, avant de citer Jules Baillois qui a si bien exprimé la poésie et l'âme de ce pays.

On relèvera encore que nos amis du Haut-Doubs furent représentés par Marcel Pagnot, adjoint au maire de Fournet-Blancheroche et que «Les Petits Trachsous», de Prêles, animèrent la fête de leurs accents champêtres. B.L.N.

L'Histoire est au coin de la rue

Le Panthéon des Montagnes

Chaque ville de France a sa rue Victor-Hugo, son avenue du Général-de-Gaulle ou son hôpital Pasteur. Ici, le Panthéon a une couleur nettement plus régionale, voire locale. Les grands hommes et femmes qui ont donné leurs noms aux artères de La Chaux-de-Fonds sont presque tous Neuchâtelois ou, sinon, directement liés à l'histoire de la ville et du canton.

Le groupe toponymie s'impose une certaine parcimonie dans les

dédicaces. On attendra en principe que le temps ait fait son œuvre. C'est une donnée subjective. Le baptême d'une rue en hommage à un homme ou une femme ne se fera que lorsque la personne en question sera véritablement «entrée dans l'Histoire».

On évitera ainsi les politiques dont l'action peut prêter encore aujourd'hui à controverse. La France vient de faire la cruelle expérience de la précipitation avec ses nouveaux billets de

banque: on avait un peu vite oublié que les frères Lumière, inventeurs du cinéma dont on célèbre actuellement le centenaire, avaient aussi leur face sombre, puisqu'ils collaborèrent avec les Allemands pendant l'Occupation.

Nous avons vu l'exemple récent et complexe de la place Le Corbusier. Les personnages les plus souvent honorés à La Chaux-de-Fonds sont donc, outre les révolutionnaires de 1848, des philanthropes, des scientifiques, des écrivains, des artistes. Abraham Robert, premier maire de la commune, a donné son nom à une rue relativement récente. Quant à Numa Droz, qui fut président de la Confédération, on lui a attribué l'ancienne rue de la Demoiselle, qui devait son nom à un petit portrait ornant une de ses maisons. Comme pour laver cet affront à la gent féminine - deux femmes seulement ont donné leur nom à des rues: Sophie Mairet, fondatrice du premier hôpital, et l'écrivaine Monique Saint-Hélier - on a baptisé jardin de la Demoiselle le petit espace vert réalisé entre les rues du Versoix et du Coq.

Peu d'étrangers ont vu leur nom figurer sur le plan de la ville: le physicien italien Volta - dont la rue mène à l'Usine électrique - et le président américain Wilson, fondateur de la Société des nations et symbole du désir de paix qui régnait à l'issue de la Première Guerre mondiale. Les non-Neuchâtelois sont égale-

ment peu nombreux, et encore ont-ils parfois joué un rôle dans l'histoire du canton. C'est le cas du Dr Kern, émissaire thurgovien qui a réussi à arracher au roi de Prusse la renonciation définitive à ses prétentions sur le pays de Neuchâtel. On citera également le Genevois Guillaume-Henri Dufour, commandant des troupes fédérales, qui sut éviter un bain de sang lors de la guerre civile du Sonderbund, en 1847, et contribua à faire reconnaître l'indépendance neuchâteloise.

Outre la «capitaine» Sandoz (voir la légende de notre photo), Fritz Klentschy, les Jaquet-Droz et Le Corbusier (lire nos précédentes éditions), le maire Sandoz, l'avocat Bille et le Dr Coullery pourront désormais se rappeler à la mémoire des Chaux-de-Fonniers, au moyen des plaques explicatives posées par les Travaux publics. Nous y reviendrons. A.M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Tribunal de police
Pervers condamné

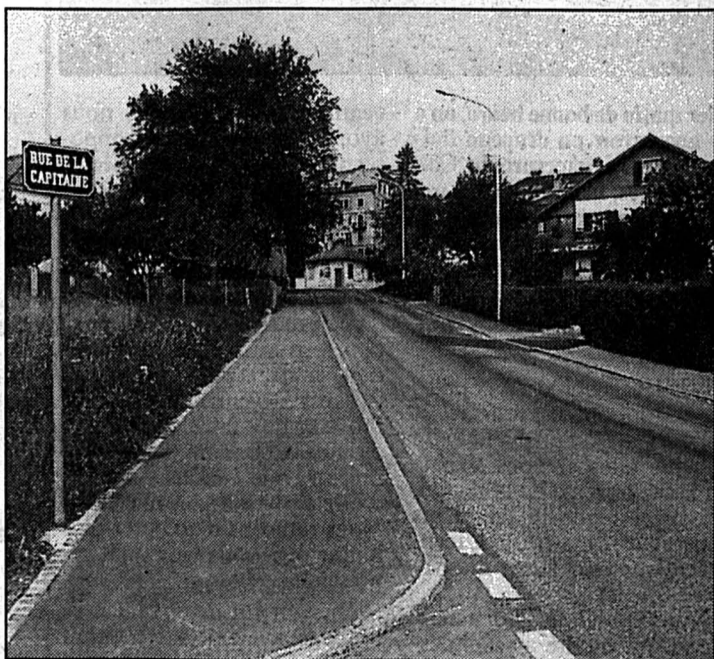
Il avait pratiqué des attouchements et masturbations sur ses deux nièces, âgées d'une dizaine d'années au moment des faits. Après l'audience du tribunal de police de la semaine dernière (voir notre édition du 9 août), le jugement a été rendu hier mardi. La présidente a condamné le prévenu à six mois de prison, suspendus au profit du traitement qu'il suit au centre psycho-social depuis la découverte de son manège. La décision du Tribunal se fonde, avant tout sur une expertise psychiatrique faisant valoir le très faible risque de récidive. Elle tient également compte des bons renseignements à mettre au crédit de l'accusé, et de l'absence d'antécédents judiciaires le concernant. (pfb)

Parcs et plantations
Opération antivermines

Avançant un brin l'opération antivermines par rapport à la fête de la Braderie dont la date fatidique approche à grands pas, le Service des parcs et plantations de la ville procédera au traitement annuel des arbres qui se trouvent le long du Pod durant les nuits de mercredi à jeudi et jeudi à vendredi, pour autant que le temps le permette. Une telle opération sert surtout à permettre aux festoyeurs d'éviter de devoir partager leur très probable en-cas avec une multitude de bestioles en tout genre qui, bien que lovées aux creux des branches, peuvent tomber sans crier gare dans l'assiette des mangeurs de saucisses au moindre coup de vent. (comm-cm)

Communauté jurassienne
Lettre d'info

La Communauté du travail du Jura (CTJ) a publié lundi le premier numéro de la «Lettre de la CTJ». Ces quatre pages sont destinées à faire connaître la CTJ à tous les acteurs de la coopération par-dessus la frontière jurassienne. Cette lettre sera envoyée à tous les élus et groupes de travail. Le premier numéro décrit la Communauté du travail du Jura, son organisation et son programme. Il paraît avec un supplément, consacré aux Etats généraux de Neuchâtel du 6 avril dernier. (ats)



Rue de la Capitaine

L'immeuble Charrière 41 était appelé «Chez la Capitaine». Elle abritait Charlotte Robert Sandoz, femme connue pour sa «forte personnalité» et veuve d'un officier.

(Impar-Gerber)

Billets de 1000
à la chaîne

Faux-monnaieur
arrêté

Un ressortissant turc qui avait produit de façon artisanale des fausses coupures de mille francs ainsi que des marks et des dollars, a été arrêté en juillet à La Chaux-de-Fonds, a indiqué hier Carla Amodio, juge d'instruction des Montagnes.

D'autres personnes ont été mises en prévention dans le cadre de cette affaire. La «valeur» de la fausse monnaie produite dépasserait le million de francs. Les faux billets ont été écoulés en Suisse et en Allemagne notamment. Il est toutefois difficile au stade actuel de l'enquête de déterminer l'ampleur exacte du trafic, estime Mme Amodio. L'affaire fait l'objet d'une collaboration avec d'autres cantons ainsi qu'avec le Bureau central suisse de lutte contre le faux monnayage.

Aucune information supplémentaire ne peut être donnée pour le moment, a précisé le juge d'instruction. Les faussaires risquent jusqu'à trois ans de réclusion.

PHOTOCOPIEUSE
LASER?

Au chapitre de la technique artisanale utilisée pour produire ces fausses coupures, on sait aujourd'hui que les nouveaux photocopieurs quatre couleurs laser sont en mesure d'assurer de très fidèles reproductions.

Une prouesse technique qui oblige justement l'acheteur d'une machine neuve à signer un document à la gendarmerie cantonale stipulant qu'il ne s'en servira pas pour photocopier des papiers-valleur. Du reste, une bande placée à l'intérieur de la machine conserve la trace de toutes les opérations effectuées. Les billets de banque sont protégés par plusieurs dispositions légales. La fausse monnaie est interdite par les articles 240 à 250 du Code pénal. Les reproductions de billets de banque, «sans dessein de commettre un faux», par exemple pour faire de la publicité ou pour illustrer un texte, sont limitées par l'article 327 CP et par la loi sur le droit d'auteur.

Il va sans dire que le possesseur d'une machine d'occasion peut trouver le moyen d'échapper à ces contrôles... Il n'est pas impossible que le faux monnayeur ait eu recours à ce procédé. Seule difficulté, l'alignement précis du recto et du verso, qui nécessite une mise au point minutieuse. Mais des billets de mille francs valent bien quelques ajustages par exemplaire... (ats - ir)

PUBLICITÉ

Raison 34 pour une machine à laver Miele:

Pour l'environnement



Miele Info-Tél: 056 / 702 216

41-157172ROC

PUBLICITÉ

BONNET

BIJOUTIER JOAILLIER

109 av. Léopold-Robert

Le bijou rêvé
devient
réalité...

Tournoi villageois de football du HC Les Brenets Coup de poker gagnant pour le 25e

Maintenir ou renvoyer ce 25e tournoi villageois de football: la décision devait être prise vendredi soir. Face aux avis partagés des membres du comité d'organisation, c'est le président Patrick Steiner qui trancha alors qu'il tombait des hallebardes: on maintient! Ce coup de poker fut gagnant puisque la manifestation connut un immense succès populaire, malgré quelques averses durant la journée de samedi. Normal en somme, un jubilé, ça s'arrose!



Les finalistes

«Les Golden girls» (maillots rayés) et «Les Little ducks» à gauche; et «Comadur» (à gauche) et «Nomdléquipe» à droite, ont offert de beaux moments de football. (dn)



Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

BRÈVES

Le Locle

Rentrée des bus

Dès lundi prochain 21 août (et non dès le 28, selon l'annonce publiée), les courses circulant pendant les périodes scolaires seront assurées, informent les TRN (Transport régionaux neuchâtelois). Ceci, pour répondre aux besoins des pendulaires et des écoles débutant les cours, précise le communiqué. En outre, sur la ligne 61, soit celle des bus qui, aux heures de pointe, desservent les zones industrielles, un nouvel arrêt a été créé, devant les immeubles Gérardmer 10 - 12. (Imp)

Morteau

Changement au carrefour

La priorité vient de changer au carrefour proche du magasin Casino sur l'avenue Charles de Gaulle. Les services techniques de la ville l'ont transformé en giratoire avec priorité à gauche. Ce croisement retrouve donc les mêmes caractéristiques que les deux autres ronds-points placés en haut de la rue de la Louhière et en bas de la rue de l'Helvétie. (dry)

AGENDA

La Chaux-du-Milieu

Breakfast Tunes

Pour le dernier concert du Post «Plage» Music Live, au restaurant de la Poste de La Chaux-du-Milieu, c'est le groupe Breakfast Tunes qui vient jouer, vendredi 18 août dès 22 heures. Natif de La Chaux-de-Fonds, Breakfast Tunes est né l'année dernière d'une jam session à laquelle participaient quatre compères. Tous venus d'horizons différents, les musiciens se composent de Babouche, chant; Niks, guitare; Pascal, batterie, percussions; Luca, basse. Ils ont pu tâter des planches ensemble à Noël passé, en première partie des Maniaks et des Real Cool Killers. Leur musique est un mélange d'influences éclectiques (funk, rock...) en bref, du «groove». (Imp)

BRAVO À

Mme Jeanne Schweizer...

... résidant rue de la Côte 22, au Locle, qui vient de célébrer son nonantième anniversaire. A cette occasion, elle a reçu la visite de Rolf Graber, président de la ville. Celui-ci lui a exprimé les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises avant de remettre le traditionnel cadeau à cette nouvelle nonagénaire. (Imp)

Ce qui a, entre autres, motivé le président à prendre cette décision d'autant plus audacieuse que la météo n'était pas encourageante, c'est que pour la première fois le tournoi se déroulait sur le nouveau terrain de football, très bien construit et qui est resté quasi en parfait état tout au long des 232 matches (!) disputés par quelque 500 joueurs et

joueuses. La perspective de devoir engloutir les centaines de sandwiches et les kilos de frites pesa aussi dans la balance. Sans oublier que le financement de la saison du Hockey-Club Les Brenets dépend largement de la réussite de cette manifestation qui reste le plus important rendez-vous populaire du village. Qui dit jubilé dit partie officielle.

Elle se déroula samedi soir sous forme d'un vin d'honneur offert par la commune et d'un repas auxquels étaient conviés les autorités, les anciens présidents du HCB et les représentants des sociétés sportives du village.

La soirée dansante avait aussi été réintroduite pour l'occasion et se poursuivit jusqu'aux petites heures du matin, juste avant que le ciel, qui s'était retenu jusqu'à, ouvre largement ses vannes.

Elle se déroula samedi soir sous forme d'un vin d'honneur offert par la commune et d'un repas auxquels étaient conviés les autorités, les anciens présidents du HCB et les représentants des sociétés sportives du village.

La soirée dansante avait aussi été réintroduite pour l'occasion et se poursuivit jusqu'aux petites heures du matin, juste avant que le ciel, qui s'était retenu jusqu'à, ouvre largement ses vannes.

n'ont eu à sévir que pour des banalités. On se souviendra donc de cette 25e édition comme d'une totale réussite, cela étant tout à l'honneur du comité d'organisation du Hockey-Club qui pense déjà au tournoi de l'an prochain. Car la renommée de cette manifestation amicalo-sportive est telle que les initiateurs sont condamnés au succès. Et l'expérience aidant, il ne saurait en être autrement. (dn)

Le palmarès

Sportifs (26 équipes): 1. Nomdléquipe. 2. Comadur. 3. Les Heineken. 4. Freiburghaus. 5. Les Jympis. 6. Black and White. 7. Les Coucouzz. 8. Le Régional vivant. 9. Le Saphir. 10. Les Enfoirés.

Féminines (15 équipes): 1. Les Goldenn girls. 2. Les Little ducks. 3. HCCF. 4. Les Roupettes en folie. 5. Les Cico girls. 6. Les 9. 7. Les Panthères roses. 8. Fifi brindacier. 9. Les Boogies. 10. Les Romaines.

Vétérans: 1. HC Le Locle. 2. Les Trotinettes. 3. Les Bourdons. 4. Mon Pauvre zézé. 5. Les Bizols. 6. Petitjean.

Juniors: 1. La Juve. 2. Les Rangers. 3. Les Skaters. 4. Les Ptit mecs. 5. Les Dinosaures. 6. Les Ptit suisses.

Prix spéciaux. Meilleurs gardiens: sportif, Les Heineken, 4 buts; Féminines, Les Golden girls, 2 buts; Vétérans, Les Trotinettes, 4 buts; Juniors, La Juve, 8 buts. - Plus jeune garçon: Loïc Péquignot. Plus jeune fille: Audrey Simon-Vermot. Plus méritant: Jean-Pierre Schaffter. Meilleurs déguisements: Les Romaines, Les Pingouines, Les Panthères roses.

Fête de la saucisse de Morteau

Sur le thème de la musique

Les préparatifs battent son plein pour la cinquième édition de la Fête de la - véritable - saucisse de Morteau qui se déroulera en fin de semaine. Les sociétés locales qui participeront au grand défilé de dimanche après-midi mettent la dernière touche à leurs chars, tandis que le comité des fêtes s'occupe de la publicité du bord des routes (notre photo Roy).

Cette année, les responsables du comité ont choisi pour thème «la saucisse et la musique». De nombreux commerçants ont déjà décoré leur vitrine pour participer au traditionnel concours. Les vraies festivités devraient débuter samedi avec, en particulier, «la Nuit de la saucisse», avec restauration régionale et grand bal. Les animations se poursuivront dès dimanche en fin de matinée avec le concert-apéritif et le repas dans les stands.

Comme pour les précédentes éditions, le clou de la fête devrait

être le grand défilé dans les rues de la ville. Plus de vingt structures différentes, musiques, groupes folkloriques et chars, sont annoncées, dont le groupe carnaval de Châlons-sur-Saône, les Espagnols de La Chaux-de-Fonds, les Tambourins de Vongy, les Gars de Joux, une musique allemande et les musiques du Val de Morteau.

Après ce grand défilé aura lieu le tirage de la tombola qui permettra à cinq gagnants de se partager le poids en saucisse du plus lourd d'entre eux. La soirée se poursuivra avec restauration régionale et danse. Claude Barbier, président du comité des fêtes, est résolument optimiste: «Au niveau de l'animation, nous pensons avoir tout prévu. Nous aurons même un petit train dans les rues de la ville et des baptêmes de l'air en hélicoptère. Il ne nous manque que l'assurance du beau temps, indispensable pour une telle fête populaire.» (dry)



Action antinucléaire au Col-des-Roches

Un drapeau éphémère



Hier matin de bonne heure, on a pu apercevoir un drapeau flottant dans l'échancrure du Col-des-Roches, mais ce n'était pas le drapeau suisse. Appelant à stopper les essais nucléaires et à boycotter les produits français, il a été réduit en charpie peu de temps après.

«Avec une équipe de copains du canton, on s'est retrouvé et on s'est dit qu'on allait faire quelque chose», nous signale un jeune homme de la région, qui précise que ni lui ni ses amis ne font partie de Greenpeace ou d'un autre mouvement officiel.

Dans la nuit de lundi à mardi, ils ont monté au Col-des-Roches un drapeau proclamant «Stop Nucléaire». Cela parce que «écœurés par le nucléaire, fâchés que deux pays s'autorisent la folie de nou-



Les trophées

Très convoités par 53 équipes encouragées par un nombreux public. (dn)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 9 AU 15 AOÛT

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Reprise des entraînements le 19 août. Bonnes vacances à tous.
- AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE-LES BRENETS. Chalet des Sanéys, 19-20 août, gardien J.-L. Rauss.
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h aux Trois-Rois.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Gardiennage: 19 et 20 août, R. N. Maspoli, tél. 31.27.48, S. Scheurer, tél. 32.12.29.
- CAS SECTION SOMMARTEL 17 août, assemblée extraordinaire à 20 h à La Jaluse. 19-20 août, Aiguille de Rochefort. 19-20 août, Breithorn. Réunion: 18 août à 18 h à La Jaluse. 19-20 août, Gardiennage Fiottet: D. Favre, J. Girard.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE. Entraînements mercredi à 17 h au chalet et samedi à 14 h au chalet.
- CONTEMPORAINES 1924. Sortie du 1.9.95. Départs à 7 h 30 et 13 h place du Marché. N'oubliez pas la sortie du 19.9. Inscriptions au plus vite au 039/ 31.23.01, 038/ 46.21.09 ou 038/ 45.10.31. Délai impératif le 13.9.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.
- VÉLO-CLUB EDELWEISS. Jeudi 17 août à 20 h 15, assemblée mensuelle au restaurant des Sports. Présence importante.

(cld - photo Impar-Perrin)

NOUVEAU Elan Fraîcheur, le concentré de produit de lessive complet en deux parfums.

ET VOUS POUVEZ MÊME SENTIR VOS VOISINS...

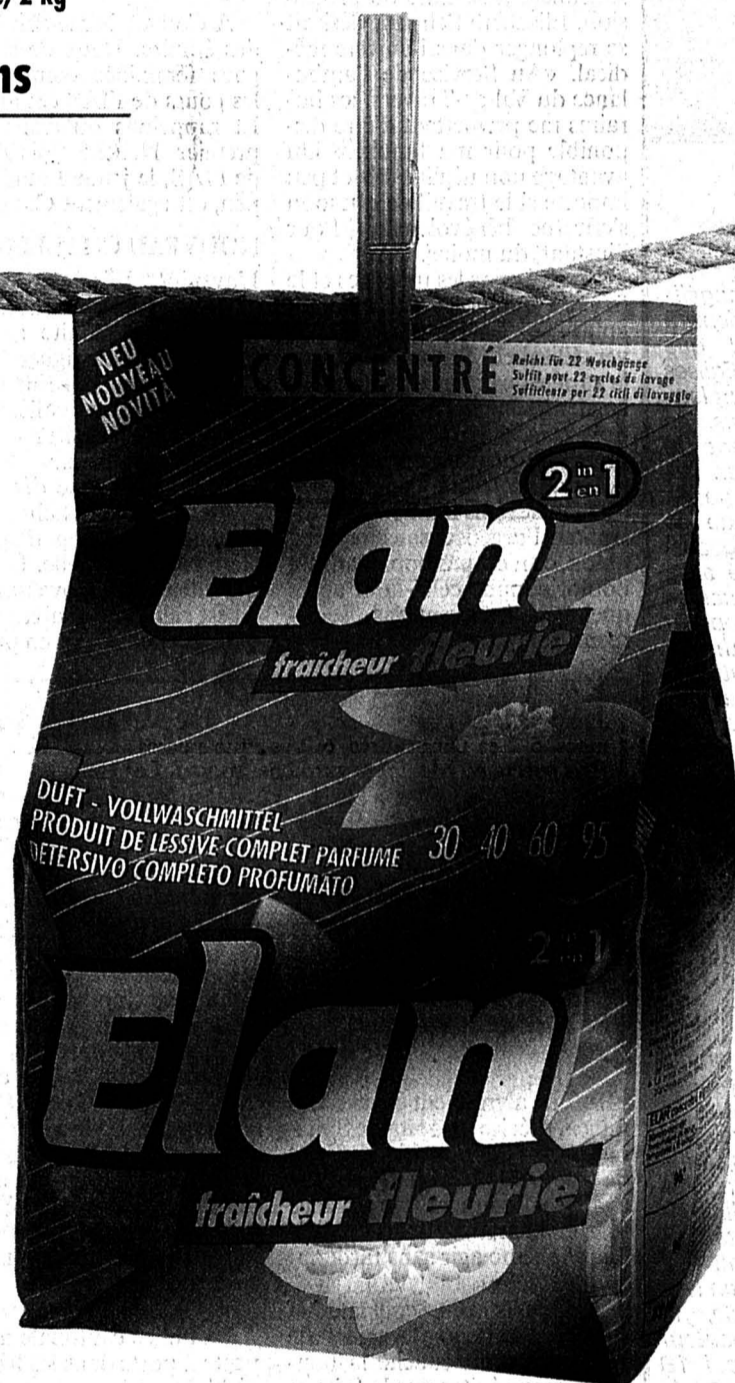
Action à prix d'essai
du 16.8 au 29.8.95

Elan Fraîcheur,
aux parfums Fleurie et Vitale, 2 kg

4.50 de moins



Elan Fraîcheur Vitale,
le produit de lessive
complet au parfum de
fraîcheur, 30°-95°,
2 en 1, concentré avec
effet adoucissant,
2 kg au prix d'essai de
5.-
au lieu de 9.50



Elan Fraîcheur Fleurie,
le produit de lessive com-
plet au parfum de fleurs,
30°-95°, 2 en 1, concen-
tré avec effet adoucissant,
2 kg au prix d'essai de
5.-
au lieu de 9.50



Il n'y a plus de secret pour personne! Aujourd'hui, tout le monde est capable de démasquer le produit de lessive qu'emploie son voisin. Une odeur de prés au printemps et un petit air des Alpes...

c'est Elan Fraîcheur Fleurie qui est passé par là. Si les senteurs, en revanche, évoquent un bon orage, un cours d'eau tumultueux, là-haut, dans la montagne ou une soirée d'été à la fraîche, c'est à

coup sûr Elan Fraîcheur Vitale. Des senteurs de fraîcheur qui trahissent donc leur origine Elan Fraîcheur avec son produit adoucissant intégré, pour un linge impeccable doux et qui sent bon le frais.

MIGROS
L E S S I V E S

Une ambulancière de Couvet décroche un précieux diplôme

Bénévole formée comme une «pro»

Ses enfants entrés en scolarité, Elisabeth Schmidt a ressenti une furieuse envie de reprendre une activité professionnelle. Elle s'engage alors dans le Service de l'ambulance du Val-de-Travers. Après trois ans d'interventions sur le terrain et de cours, la Covassonne vient de décrocher le précieux diplôme décerné par l'IAS, l'organisation faïtière suisse en matière de sauvetage.

Infirmière assistante de profession, Elisabeth Schmidt désirait se replonger dans l'univers médical. «Au Service de l'ambulance du Val-de-Travers, les horaires me permettent d'être disponible pour ma famille.» Un avantage non négligeable et peu importe si le travail en question s'effectue bénévolement. Pour l'instant, du moins.

Motivée par les urgences et le fait de pouvoir apporter un «plus» aux gens que l'on va sauver, Elisabeth Schmidt apprécie la variété de la fonction d'ambulancière. «Jamais deux interventions ne sont pareilles.» Un sentiment de peur accompagne-t-il la Covassonne? «Cela fait partie du métier, mais il faut savoir affronter l'urgence sans crainte. Sinon, ce n'est pas bon. Dans un boulot comme celui-là et après quelques interventions seulement, soit on est pris dans l'en-

grenage soit on n'arrive pas à s'y faire.»

Pour se présenter devant les experts de l'IAS (Inter-Association de sauvetage, basée à Châtel-St-Denis), un ambulancier doit posséder trois années de pratique. Elisabeth Schmidt les a effectuées au Val-de-Travers et compte aujourd'hui plus de 500 interventions d'urgence à son actif. La Covassonne a dû également passer 160 heures en salle d'opération, à l'Hôpital de Couvet, poser une centaine de perfusions et suivre des stages. Soit neuf jours au sein de la Brigade sanitaire de Lausanne et une semaine à la Croce Verde de Lugano.

A Couvet, Mme Schmidt fait des émules. Deux de ses collègues féminines commenceront les cours de l'IAS cet automne. Et rappelons qu'avant elle, le premier Neuchâtelois diplômé de l'IAS, le jeune Laurent Jampen, est également Covasson.

NOUVEAU CHALLENGE

L'avenir? Elisabeth Schmidt s'est déjà fixé un nouveau challenge. «Je souhaite suivre un cours afin d'enseigner les massages cardiaques.» Elle pourrait ainsi former ses collègues vallonniers. Et ensuite? «D'autres objectifs suivront...»

Avec le diplôme décerné par l'IAS, Elisabeth Schmidt peut prétendre au rang d'ambulancière professionnelle. Un métier qui intéresse la Covassonne, car «il est ridicule de suivre une formation et de ne pas en profiter.»



Elisabeth Schmidt au travail

«Il faut savoir affronter les urgences sans crainte, sinon...»

(Impar-De Cristofano)

Et la mère de famille, en guise de conclusion, de lancer un appel aux jeunes pour qu'ils viennent renforcer le service valonnien. «La formation de l'IAS est accessible à tout le monde, mais je conseille aux personnes intéressées de posséder un autre métier avant de s'engager.» Alors, si le cœur vous en dit...

MDC

Peseux: entreprise Micesa dévalisée

Hold-up et prise d'otages

L'entreprise Micesa, à Peseux, a été le théâtre hier matin d'un hold-up doublé d'une prise d'otages. Fort heureusement, les victimes s'en sont sorties indemnes, à l'exception d'une personne qui a été légèrement blessée à la tête.

Les faits se sont produits vers 7 h. Deux individus masqués ont fait irruption dans l'entreprise sise à la rue de Neuchâtel 34 et ont maîtrisé les deux employés présents sur les lieux. Les malfaiteurs ont ensuite exigé que le responsable d'une firme genevoise, avec laquelle l'entreprise neuchâteloise entretenait des relations commerciales, vienne immédiatement à Peseux. Ce que celui-ci a fait en compagnie de sa directrice vers 10 h. Dès leur arrivée, les deux personnes ont été maîtrisées puis molestées.

Ce n'est que vers 12 h que les deux malfaiteurs ont finalement pris la fuite après être parvenus à emporter plusieurs milliers de francs ainsi que diverses cartes bancaires, un butin obtenu sous la menace de pistolets et d'un couteau. L'alerte a été

donnée par les victimes peu après. La police ne savait pas par quel moyen les deux bandits avaient pris la fuite et confirmait hier n'avoir mis en place aucun barrage.

Elle recherche toutefois activement les deux bandits. Le premier malfaiteur est âgé de 25 ou 26 ans et mesure entre 170 et 175 cm. De corpulence mince et arborant des cheveux noirs longs attachés en queue de cheval, il était vêtu d'un jeans bleu et d'un blouson vert bouteille au moment des faits. Le second bandit, vêtu de noir, doit être âgé de 20 à 25 ans, mesure 175 cm pour une corpulence mince à moyenne et porte des cheveux châtain très courts. Les deux malfaiteurs s'exprimaient en français avec un léger accent, éventuellement valaisan.

Toute personne susceptible de fournir des renseignements en relation avec cette affaire est priée de prendre contact avec la police cantonale de Neuchâtel (038/24.24.24) ou avec le poste de police le plus proche. (cp-comm)

Plages du Littoral neuchâtelois

Conseils de baignade

Le Laboratoire cantonal a relevé une légère amélioration de l'état sanitaire de l'eau des plages du Littoral neuchâtelois depuis le mois de juillet.

Toutefois, l'eau du lac de Bière, au Landeron, ne répond toujours pas aux directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) à deux endroits: ponton de la piscine et plage communale. «Paradis plage», à Colombier, est également classé en catégorie C. Comme au Landeron, une atteinte à la santé n'y est pas totalement exclue. Il est recommandé d'éviter d'avaler de l'eau et de se doucher après la baignade.

Les plages classées en catégorie A, dont l'eau est donc conforme aux directives de l'OFSP, sont situées au camping

des Mélézes au Landeron, la Tène plage à Marin, ainsi qu'aux plages de Saint-Blaise, Hauterive, Auvonnier, Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin et Vauxmarcus. A Neuchâtel, la plage des Gouttes-d'Or, la plage des Enfants, Nid-du-Crô Ouest, Nid-du-Crô piscine, quai Osterwald et plage Suchard sont également classés en A.

Les autres sites de baignade neuchâtelois, en catégorie B, ne présentent pas non plus de risque pour la santé des baigneurs. Il s'agit, à Neuchâtel, des Jeunes-Rives Est/Université et Jeunes-Rives plage, de Serrières Est et de Serrières piscine. Dans cette même catégorie se situent également la plage de Robinson Est à Colombier et les plages communales de Boudry et Cor-tailod. (at)

Rédactions

NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67
VAL-DE-RUZ
Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Eglise réformée

Aider l'ex-Yougoslavie

L'Eglise réformée évangélique neuchâteloise tient à s'associer à l'appel que douze dirigeants d'Eglises de l'ex-Yougoslavie ont lancé en juillet de Pecs, en Hongrie, où ils avaient été invités à se rencontrer. Venu tant de République fédérale yougoslave que de Croatie, les dirigeants d'Eglise ont souligné avec force que les communautés religieuses doivent proposer et pratiquer des méthodes non violentes de lutte et œuvrer en faveur d'un règlement négocié des conflits. Des dons peuvent être versés au CCP 10-1290-5 sous «Aide d'urgence en ex-Yougoslavie» ou «Réfugiés en Suisse». (comm-at)

AGENDA

GSN

Pique-nique

Le Groupe sida Neuchâtel (GSN) organise un pique-nique qui se veut être le symbole de l'ouverture et de l'échange entre amis, adolescents, parents, collaborateurs et personnes directement touchées. Cette année, plus particulièrement, il a pensé aux familles en leur offrant, par exemple, le spectacle du chanteur Jacky Lager. Samedi 19 août à Chézard, place du Boveret, dès 15 h 30. (comm-at)

Neuchâtel

Sérénade sur l'eau

L'ultime concert donné dans le cadre des «Sérénades sur l'eau» sera donné par l'ensemble «Opus tango» et s'intitule «Verano porteno», avec Christophe Nussbaumer, flûte, Leonardo Rubin, violon, Olivier Vogt, alto et Orlando Theuler, violoncelle. Jeudi, départ du port à 20 h 15, retour à 21 h 45. (comm)

Môtiers

Dernier concert de jazz

Dernière animation estivale ce prochain samedi 19 août dès 10 h 30 sur la place de l'Hôtel de Ville de Môtiers. Dans le cadre des concerts de jazz organisés par les commerçants du village, cette série de cinq manifestations musicales prend en effet fin sur une note locale avec le «Blue dolphin quintet». A l'inverse des autres ensembles qui se sont produits sur la même scène, ce groupe est spécialisé dans des airs style vieux jazz. (paf)

Alerte à Microelectronic-Marin

Fuite de gaz

Une fuite de tétrachlorure de silicium s'est produite hier matin dans une bonbonne, stockée à l'air libre, de l'entreprise Microelectronic-Marin. La situation a été maîtrisée sans incident.

«La fuite a vraiment été très minime», précise le capitaine Spitznagel, du Service d'incendie et de secours de Neuchâtel. «Il n'y avait pas vraiment une urgence folle en la matière, mais il fallait quand même agir sans tarder.»

Lorsqu'ils ont constaté la fuite, les sapeurs-pompiers de l'entreprise ont couché la bouteille «pour éviter que la fuite se fasse en phase liquide, mais plutôt en phase gazeuse, ce qui est moins dangereux», explique le

capitaine Spitznagel. Puis ils ont donné l'alarme et les pompiers de Marin ont pris les premières dispositions.

Le tétrachlorure de silicium présente un danger lorsqu'il entre en contact avec de l'eau: «Il forme alors de l'acide chlorhydrique et du chlore». Des précautions ont donc été prises pour que de l'humidité n'atteigne pas la bouteille et, pour parer à cette éventualité «des rideaux d'eau ont été mis en place préventivement, mais non mis en fonction».

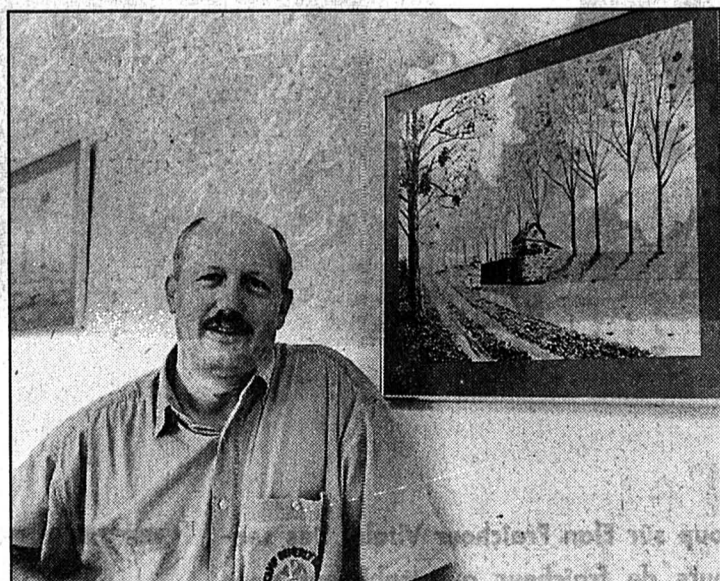
La police cantonale a fait du porte à porte dans les bâtiments placés sous le vent pour inciter les gens à fermer portes et fenêtres. «On n'a pas voulu faire usage du mégaphone pour ne

pas créer un émoi disproportionné.» Le SIS, pour sa part, a fait une reconnaissance approfondie du produit pour l'identifier formellement et mesurer l'étendue de la fuite. Entre-temps, une maison spécialisée était alarmée à Domdidier, maison qui détient un conteneur spécial pour ce genre de bouteille. Avec des combinaisons chimiques lourdes et sous protection respiratoire, la bouteille a été mise dans le conteneur «et le tour était joué»...

La bouteille est restée dans l'enceinte de l'usine, sous clé et sous surveillance permanente en attendant que l'entreprise qui avait livré le produit fasse le nécessaire. L'intervention a duré un peu plus de deux heures. (at)

Landeyeux: Elzingre dessine le 125e anniversaire

Galerie pour les patients



Jean-Marc Elzingre

Les œuvres de l'artiste sont à découvrir jusqu'au 15 octobre. (E)

En avant-première sur les manifestations du 125e anniversaire de la Fondation de l'hôpital et du home médicalisé, qui auront lieu le 2 septembre, une galerie a été inaugurée hier à Landeyeux. Premier artiste invité à accrocher ses œuvres, des lavis et des dessins de presse, Jean-Marc Elzingre est aussi l'auteur de l'étiquette humoristique du «vin du 125e», vin de l'Hôpital de la Bérouche et qui peut être obtenu par souscription.

«Notre but est de permettre à des artistes du Val-de-Ruz, voire d'autres régions, de se faire connaître en accrochant leurs tableaux dans ce lieu de passage», souligne Raymond Monnier, président du comité du 125e. Les patients, quant à eux, pourront découvrir et admirer les talents d'artistes régionaux. Elzingre exposera ses œuvres jusqu'au 15 octobre. (fk)

La police bernoise retrouve le chemin de l'école

Apprendre la sécurité

Il est des campagnes qui, bien que mille fois répétées, n'en gardent pas moins toute leur utilité. A témoin, celle actuellement entreprise par la police bernoise dont les effectifs se mobilisent pour garantir la sécurité des chemins d'accès à l'école. L'espace de deux semaines, les agents vont se relayer aux bifurcations de routes et à proximité des passages pour piétons afin d'enseigner aux enfants, et rappeler aux automobilistes, les règles à observer.

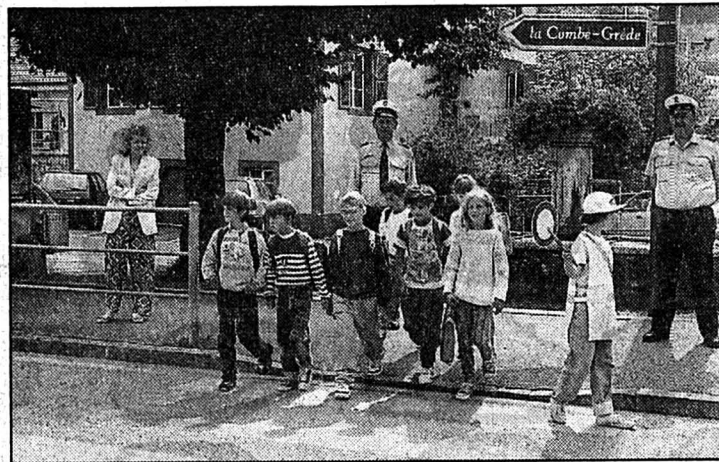
jardin d'enfants ou qu'ils entament leur dernière année de scolarité obligatoire, doivent avoir à l'esprit le respect de quatre priorités que rappellent les moniteurs en éducation routière dans le Jura bernois, les sergents Claude Rossé et Gérard Doyon: avant de traverser, il s'agit de s'arrêter, de regarder, d'écouter et enfin seulement de marcher...

Si leur action de prévention s'échelonne sur toute l'année scolaire, les moniteurs sont conscients que les premiers quinze jours d'un nouveau cycle sont particulièrement importants. Ils suffisent à créer des habitudes. D'où l'utilité d'une action qui non seulement implique les policiers bernois, mais aussi les maîtresses et les maîtres, les patrouilleurs scolaires et les parents. Cette mobilisation commune doit permettre à l'enfant d'acquiescer les bons réflexes.

L'automobiliste, lui, doit savoir se conformer aux prescriptions de vitesse en vigueur et ralentir à l'approche des passages pour piétons, et plus généralement chaque fois qu'un enfant apparaît dans son champ de vision. De plus, il se rappellera que depuis le 1er juillet 1994, le piéton n'a plus besoin d'être engagé pour bénéficier de la priorité que lui offrent les passages de sécurité.

Les enseignants sont unanimes à se réjouir que six semaines de vacances n'aient pas suffi à effacer toutes les connaissances patiemment inculquées. Les policiers partagent le même soulagement. Il n'empêche qu'en période de rentrée scolaire, pour un corps de métier comme pour l'autre, les souvenirs demandent à être rafraîchis. Sans oublier que, pour la première fois, l'école entre cette semaine dans le quotidien de dizaines de gosses.

Tous, qu'ils fréquentent le



Répartition des tâches

Corps enseignants, policiers et patrouilleurs scolaires unissent leurs efforts pour garantir la sécurité sur le chemin de l'école. (Impar-Chiesa)

PATROUILLEURS DANS LE VENT

Ce privilège n'autorise pas pour autant le piéton à négliger la plus élémentaire prudence. Ses droits et devoirs, Claude Rossé et Gérard Doyon auront l'occasion de les rappeler lors des visites de classes qu'ils effectueront prochainement. Avec les patrouilleurs scolaires qu'ils formeront, ils auront l'occasion d'approfondir la relation piéton-automobiliste.

Cette année, les moniteurs en éducation routière espèrent que

la nouvelle tenue destinée aux patrouilleurs - le jaune européen remplace l'orange désuet et la casquette de baseball supplante le képi du policier - fera naître des vocations, tant les effectifs sont limités. Le poids de la scolarité peut contrarier l'agenda de celles et ceux qui se font un devoir d'assurer la sécurité des copains. Quant à la possibilité de confier cette responsabilité à des adultes, à la notable exception de Sonvilier, le projet peine pour l'instant à sortir du tiroir des intentions. (nic)

Sonceboz

Camion fou sur la N16

Un accident spectaculaire, qui n'a heureusement fait aucun blessé, s'est produit hier à midi sur le chantier de la N16, causant pour 80.000 fr de dégâts.

Il était à peu près midi, hier mardi, lorsque le chauffeur d'un camion inspectait son véhicule, stationné devant l'atelier de réparation du chantier. Subitement, pour une raison inconnue, l'engin s'est mis en mouvement. Première chance: il n'a pas écrasé le chauffeur.

ANGE GARDIEN

On pourrait croire qu'un ange gardien veillait: personne n'a été touché par le camion fou, alors qu'il a d'abord dévalé un talus, puis traversé la route principale, arrachant sur son passage plusieurs panneaux de signalisation et percutant ensuite un camping-car en exposition, lequel a été projeté violemment contre un autre bus de voyage...

Et ce n'était pas fini, puisque emporté par son élan, le lourd engin a dévalé un second talus, arrachant encore deux barrières, avant de terminer sa course folle contre un garage préfabriqué.

Les dégâts sont estimés à 80.000 francs. (pcb-de)

Rédaction

JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

OU

Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Tramelan

Nonagénaire

Hier 15 août, Thérèse Juillerat-Hamel a fêté ses nonante printemps, à son domicile de la Grand-Rue 156. Veuve de Marcel Juillerat, peintre-décorateur bien connu, elle est née aux Breuleux et a vécu à Saignelégier et à La Chaux-de-Fonds, avant de s'établir à Tramelan voici deux décennies. Travailleuse infatigable, elle fut notamment gérante d'un magasin à La Chaux-de-Fonds. La nouvelle nonagénaire a élevé trois filles et un fils et a la joie de compter aujourd'hui cinq petits-enfants et autant d'arrière-petits-enfants. (kr)

Saint-Imier

MAQ'EX: la foule

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître: MAQ'EX, le Salon du modélisme organisé pour la première fois dans la région les 1er et 2 avril dernier au Relais culturel d'Erguël a effectivement attiré plus de 1330 visiteurs! On s'était bien rendu compte que le flux des curieux était dense, durant ce week-end où l'on pouvait admirer quantité de modèles réduits et autres maquettes de très grande qualité. Le chiffre rendu public par le comité, qui vient de tirer un bilan définitif de cette première édition, ne fait donc que confirmer cette impression de beau succès. A quand la prochaine exposition? (de)

Nouvelles voies de formations proposées au CIP

Outils logiciels et bureautique

Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP, Tramelan) propose dès le mois prochain un nouveau concept de formations modulaires, en informatique orientée utilisateur.

C'est dans le souci de mettre ses compétences au service de milieux économiques aussi bien que des privés, que le CIP a mis sur pied deux filières cohérentes poursuivant des objectifs différents, afin de répondre de façon optimale aux préoccupations de tous. La «formation aux outils logiciels» s'adresse à celles et ceux qui désirent, en un minimum de temps, acquérir des compétences pratiques sur un logiciel déterminé, l'utiliser de manière plus productive ou en maîtriser les fonctions avancées. Il s'agit donc là d'une pédagogie orientée «produits». Les différents modules proposés cou-

vent l'étude pratique des logiciels les plus répandus, tels que Windows, Word, Excel, Access, Works ou Visual Basic. En règle générale, il existe deux niveaux de cours par logiciel, et la durée des cours varie entre 8 et 32 leçons, dispensées à raison de quatre leçons par demi-journée, les vendredis après-midi et samedis matin.

La «formation en bureautique, option SIZ», représente quant à elle une voie idéale pour les personnes souhaitant acquérir une bonne culture générale en informatique et en bureautique, doublée de connaissances pratiques. Les contenus correspondent aux exigences de l'examen pour l'obtention du certificat d'utilisateur informatique SIZ. Le CIP est habilité à préparer des candidats et à organiser des examens de ce type. Les participants ont donc la possibilité

de valoriser leur formation par un certificat largement reconnu en Suisse.

Il s'agit dans ce cas d'une pédagogie orientée «concepts», les fonctions importantes de la bureautique étant étudiées dans la perspective de leur intégration à l'entreprise. Les notions fondamentales permettant l'utilisation d'un traitement de texte, d'un tableur et d'une base de données, ainsi que la réalisation de documents composés, sont approfondies jusqu'à pouvoir résoudre des problèmes courants de gestion. Les cinq modules constituant cette formation s'étendent sur une année et demie environ, à raison d'un soir par semaine. (sp)

● Renseignements auprès du responsable de formation Jean-Fred Burkhardt, aux tél. (032) 970 663 ou 970 970.

L'Eglise réformée bernoise réagit

Pas de mariages «gay»

Il n'est pas question pour l'heure de célébrer des unions de couples homosexuels imitant le rite du mariage. Le Conseil synodal de l'Eglise réformée Bernoise entend cependant chercher de nouvelles formes de célébrations religieuses pour les personnes vivant une relation «particulière».

Le Conseil synodal a rencontré lundi le pasteur Klaus Bäuml, qui avait uni un couple d'homosexuels à Berne le 8 juillet dernier, ainsi qu'une délégation des paroisses. Il est ressorti de la discussion que les principes de l'Eglise réformée ne s'opposent pas à la tenue d'une prière personnelle pour le compte d'un couple de même sexe, mais qu'il n'est pas question pour autant de célébrer un rite imitant le mariage, selon un communiqué publié hier.

Le Conseil synodal de l'Eglise réformée Bernoise attend donc de ses pasteurs qu'ils renoncent à célébrer des unions de couples homosexuels par des services contenant des éléments traditionnellement liés au rite du mariage.

Les participants à la rencontre se sont cependant accordés à dire qu'il faut élaborer rapidement des nouvelles formes de services religieux pour les personnes vivant ce genre de situations.

Lors de la rencontre, la «partie adverse» a fait part de compréhension concernant le fait que la tête de l'Eglise a dû tenir compte des principes religieux et des diverses opinions au sein de l'Eglise nationale, constate «avec satisfaction» le Conseil synodal dans son communiqué. (ats)

DIVERS

FUST ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

Look attrayant et bronzage toute l'année grâce à votre solarium d'appartement

Nous avons, dans différentes marques, le modèle adapté à vos besoins... et à votre budget!

Visitez notre grande exposition de solarium d'appartement!

- Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un appareil identique à un prix officiel plus bas)
- Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, ☎ 039/26 11 50.
Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122, ☎ 032/52 16 00 5-226481

A louer ou à vendre

LOCAUX AU CENTRE VILLE DE BIENNE

- SURFACE: 500 m²
- 1^{er} étage;
- places de parc disponibles;
- prix attractif.

Renseignements: FORDAHL SA, M^{me} BOCEVSKA,
tél. 032 23 12 95;
fax 032 22 10 19.

06-081279/4x4

Des conditions financières sans précédent

Achetez votre appartement

Magnifique 4 pièces

101 m²
Terrasse 18 m²
Cheminée de salon

Tél. 038 / 24 57 31

Feu: 118

IMMOBILIER

A louer à Couvet

SPLENDIDE VILLA MITOYENNE

- Très bien située
- Confort élevé - Etat de neuf
- Finitions très soignées
- 7 1/2 pièces - 220 m² habitables
- Balcon + jardin au sud-ouest
- Garage pour 2 voitures
- Libre 31 août ou à convenir

LOYER MENSUEL SANS LES CHARGES: Fr. 2300.-

Possibilité d'achat à des conditions très intéressantes!

BUCHS PROSPECTIVE
☎ 038/61 15 75 28-25687

A louer, 1er octobre 1995, à COLOMBIER, dans immeuble PPE

Appartement 3 1/2 pièces

avec cheminée, cuisine entièrement agencée, avec bar, grand balcon. Place de parc et garage collectif.
☎ 038/41 19 53. 28-25984

A louer à Neuchâtel à proximité du centre

Regimmob SA

SURFACE COMMERCIALE de 312 m²

divisible, vue sur le lac, ascenseur. Places de parc dans garage collectif et extérieures. Loyer à discuter.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 039/24 79 24
28-25254

MEMBRE UNPI

Réservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10
Le Locle - Tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

Achetez une Ford aujourd'hui, vous l'aurez demain - avec, en plus, pour 1000 francs d'équipement gratuit!

Si vous achetez une Ford neuve aujourd'hui, vous pouvez être à son volant demain déjà. De plus, vous bénéficiez d'un équipement gratuit d'une valeur de 1000 francs! Demandez à votre concessionnaire Ford qu'il vous parle du choix gigantesque de voitures neuves actuellement disponibles!



Avec airbag et ABS pour tous.

144-729143/ROC

Vous construisez ou vous rénovez?

Nous réalisons la cuisine de vos rêves selon votre budget

SCHMIDT



ASR SA
Rue des Parcs 46
2002 Neuchâtel
Tél. 038 21 47 60
Fax 038 21 47 60

IMMOBILIER

À VENDRE aux Franches-Montagnes, dans situation campagnarde idyllique

maison jurassienne

rénovée luxueusement et dans le style, 8 chambres, 2 cuisines, 3 salles d'eau, cheminée, fourneau en faïence, sauna, double garage, terrain 2000 m².

Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre E 132-774490 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds

Crêt 24, près de la gare de l'Est

A louer pour dates à convenir appartements confortables:

4 1/2 pièces, 100 m²

Loyer Fr. 1490.- charges comprises

- cheminée suédoise
- grande cuisine agencée
- salle de bains/WC
- WC séparés
- ascenseur

superbes

Studios 1 1/2 p. en duplex

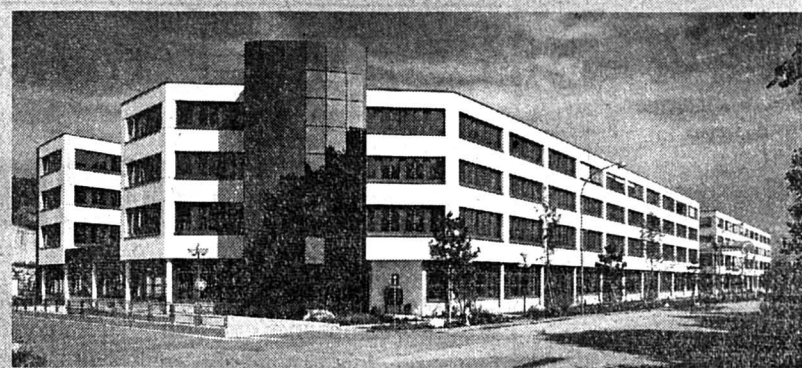
Loyer Fr. 871.-, resp. 924.- charges comprises

- joli cachet
- galerie
- cheminée suédoise
- douche/WC
- cuisine agencée

pour visiter: tél. 039/28 28 94

IMMOTEST SA Bureau Bienne
rue Dufour 12, 2501 Bienne
tél. 032/22 50 24

DIVERS



Des entreprises se présentent à la population neuchâteloise!

Journée portes ouvertes

samedi 19 août 1995

de 10 heures à 16 heures

Venez nombreux, en famille, vous rendre compte des multiples activités exercées dans le

Centre industriel et artisanal

Puits Godet

Rue du Puits-Godet 6 à 12, Neuchâtel

Démonstrations, animation musicale, bars à boissons et à grillades, parking

Alfred Müller SA

Entrepreneur général
Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin
Téléphone 038 33 12 22



197-733759

IMMOBILIER

A louer à Fontainemelon

Châtelard 1, dans maison familiale, au premier étage: 4 chambres, cuisine, bains/WC, grand balcon, vue étendue, cave, jardin. COOP, poste, bus à moins de 100 mètres.

Libre:

dès le 1er janvier 1996.

Loyer: Fr. 1100.- + charges Fr. 150.-

S'adresser: J. STEIGER, ☎ 038/53 25 59.

28-25981



Lignes spéciales pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10
Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

André Besson

Le secret du colporteur

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village)

»Il fallait aussi connaître la valeur de mes montres. Outre les plus belles, en or, on m'en a volé d'autres, en bronze, valables pour leurs mouvements ou leur ancienneté. On a laissé, par contre, celles qui présentaient moins d'intérêt. Pour faire ce choix, le ou les voleurs avaient donc des connaissances précises en la matière...

Cette fois, Jeanneret n'eut plus aucun doute. M. Duchon l'impliquait implicitement dans l'affaire. Il en fut si stupéfait qu'il pâlit et faillit manquer son siège en se rasant. Sans se préoccuper du trouble apparent de son interlocuteur, le hobereau poursuivit imperturbable:

— Pour réussir ce cambriolage, il fallait également savoir que tous les ans, la seconde quinzaine d'octobre, Madame Duchon et moi nous nous rendons en visite chez mon frère, à Paris. A l'exception de nos vieux gardiens qui habitent la tour sud du château, dans la maison forte, le reste de la demeure est désert. Tous les autres domestiques partent dans leur famille pendant notre absence.

Le propriétaire s'interrompit à nouveau pour remettre une bûche dans le foyer. Dans un coin de la pièce, une horloge émettait paisible-

ment le temps. Par la fenêtre donnant sur le parc, on voyait le soir tomber. Tout était calme, silencieux, empreint d'une atmosphère de douceur, de sérénité. La lumière des candélabres compensait la clarté déclinante du jour. Ses rayons caressaient les pierres de la cheminée, fouillaient ses sculptures, soulignaient de traits d'ombre portée son décor médiéval.

Cette quiétude ne rassurait pas Hubert. Il se sentait au contraire de plus en plus mal à l'aise. Il se demandait où son hôte voulait vraiment venir? Quel indice, en dehors de sa spécialité horlogère faisait peser sur lui une suspicion? Pour en avoir le cœur net, il décida de crever l'abcès.

— Vous avez des soupçons? lança-t-il.

— Oui: j'en ai eu dès mon retour à Filain. En faisant le bilan du cambriolage. En réfléchissant à la ma-

nière dont il avait été commis.

— Et sur qui pesait ces soupçons?

— Sur quelqu'un que je connaissais bien. Quelqu'un qui savait notamment quelles étaient, parmi mes montres, celles qui avaient le plus de valeur.

Le malaise qui étreignait Hubert s'accentua encore.

— Pendant quinze jours, reprit M. Duchon, je n'ai pu faire que des suppositions. Je n'avais pas de preuves. A présent, j'ai enfin la confirmation que mes doutes étaient des certitudes!

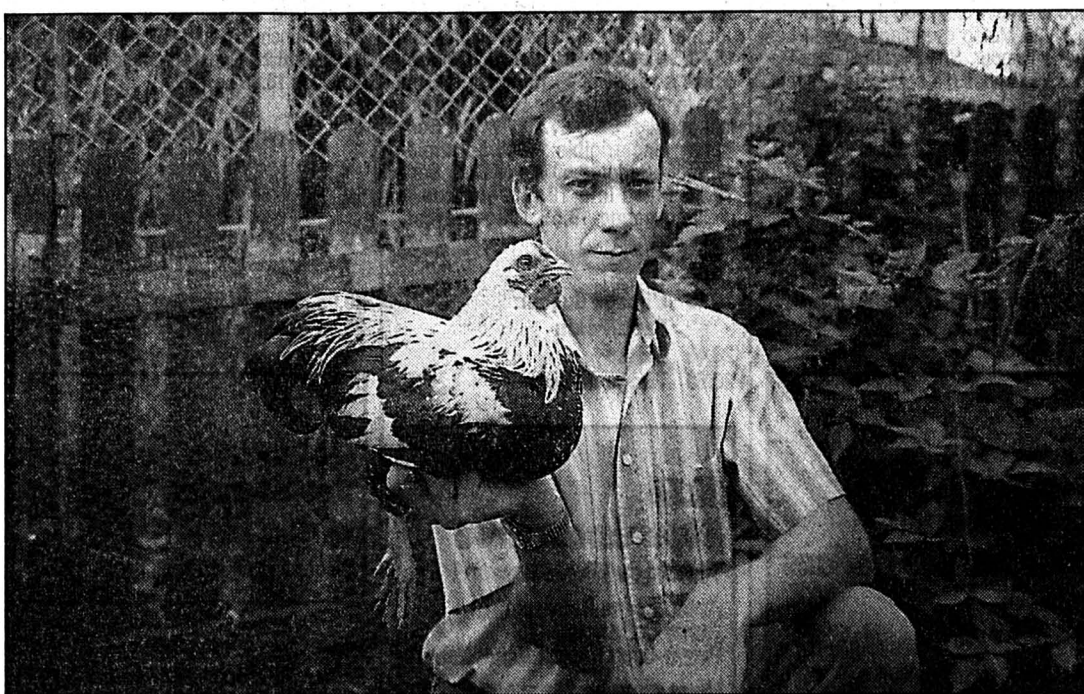
Un nouveau silence creusa entre les deux hommes un abîme de perplexité. Jeanneret pensa que son interlocuteur ménageait ses effets, pour mieux le décontenancer.

— Il y a deux heures, reprit le châtelain, un gendarme à cheval de la brigade de Baume-les-Dames est venu m'apporter ceci... (A suivre)

Singulier combat de coqs dimanche à Saint-Brais

Cocoricos en compétition

Singulière compétition dimanche sur la butte du Pleignat à Saint-Brais. Pour la cinquième année consécutive, une septantaine de coqs en découdront lors de joutes amicales pour tenter de décrocher le titre convoité de «roi du chant». C'est l'animal qui enchaînera le plus de cocoricos en quinze minutes qui coiffera sur sa crête la couronne suprême.



Jacky Bader et l'un de ses protégés
Un cri pour une prise de conscience.

(Impar-Gogniat)

Voilà plusieurs semaines que les prétendants au titre entraînent leurs favoris. Pour Jacky Bader de Saint-Brais, organisateur de cette manifestation insolite, c'est l'occasion de lancer un cri face à la disparition des basses-cours dans le pays.

«Si je mets sur pied ces joutes, c'est pour lancer un cri. Les coqs, les poules, ont leur raison d'être dans notre vie. Combien de personnes font des histoires avec leurs voisins en prétendant ne pas supporter ces volatiles...? Combien de paysans choisissent des poules hybrides au lieu de privilégier les races indigènes (il en existe plus de 300 sortes en Suisse)?» lance le jeune éleveur.

SITUATION ALARMANTE

Pour lui, le profit a supplanté le goût du beau, la passion de l'élevage. Et le Franc-Montagnard sait de quoi il parle. A douze ans

déjà, il était piqué par ce virus, alignant les collections de lapins et de poules. Il ne s'est jamais laissé décourager par ces grippe-sous qui arnaquaient les jeunes qui se lançaient en leur refilant un sujet au prix fort ni par ces vieux éleveurs couvant jalousement leurs bêtes.

Pour Jacky Bader, la passion passe par un soutien aux jeunes. Il n'hésite pas à mouiller sa chemise pour ce faire. C'est que la situation avicole dans le Jura est

alarmante. Il n'existe plus qu'un seul éleveur (à Develier) pour la vallée de Delémont. Deux villages (Coeuve et Boncourt) sont actifs en Ajoie alors que Saint-Brais et Lajoux sont les rescapés sur la montagne.

Et encore, ils sont trois éleveurs de poules sur les 25 que compte la société de la montagne. La majorité des membres privilégie le lapin. Il y a 20 ans, une exposition jurassienne rassemblait plus de 2000 sujets. On en recense à peine 300 aujourd'hui.

«Mettez quelques poules dans votre jardin au lieu de tondre votre gazon» lance l'éleveur taignon.

JOUTES PITTORESQUES

S'inspirant des joutes de Saint-Chaumont (près de Lyon) qui met sur pied le championnat de France du chant du coq, Jacky Bader a lancé voici 5 ans cette compétition sur la montagne. Pas question de rivaliser avec les coqs gaulois qui parviennent à aligner 100 à 120 chants dans le

quart d'heure. Le champion franc-montagnard en poussera une quarantaine au plus.

C'est qu'il y a une tradition chez nos voisins. Les sujets sont sélectionnés pour leur organe. Puis il y a un entraînement suivi. Il consiste à placer plusieurs coqs dans des cages différentes. Ils se répondent (faute de combattre), chacun se voulant plus conquérant que l'autre en pensant au harem qui les attend dehors.

A Saint-Brais, il y aura deux manches dimanche (l'une à 11 heures, l'autre à 14 heures). Il y aura aussi deux catégories, les coqs nains, aux cris courts et pointus, les gros coqs aux chants graves et longs. Les sujets jurassiens (dont huit sont issus de la basse-cour de Denis Bolzli à Muriaux) en découdront avec des coqs venus de Domdidier, Chézard et La Chaux-de-Fonds. Bref, une belle prise de bec sans éclat de plumes. Mgo

Rédactions

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Trente-six communes Un mensuel en Ajoie

Notre confrère Pierre Barras, ancien journaliste au Pays, lance un nouveau mensuel dans le district de Porrentruy, intitulé «Trente-six communes». Tiré à 2000 exemplaires, il sera en vente dans les kiosques dès lundi. Il s'efforcera de donner la parole aux gens et aux entrepreneurs de la région qui méritent d'être mieux connus, selon Pierre Barras. (vg)

Fête de l'Assomption Ferveur religieuse

Même si la pratique religieuse s'affaiblit, les traditionnels pèlerinages à la Grotte de Ste-Colombe à Undervelier et à Notre-Dame de Lorette à Porrentruy ont été fort courus hier. A Porrentruy, une équipe de jeunes chrétiens a renouvelé la formule, l'a adaptée au goût du jour, ce qui a donné une cérémonie joyeuse et animée. (vg)

Les Enfers Election du maire le 24 septembre

La désignation d'un successeur du maire des Enfers Auguste Brahier, récemment décédé, aura lieu le 24 septembre. Le délai de candidature échoit le 28 août à 18 heures. Le titulaire ayant été en fonction depuis 28 ans, il n'est pas exclu que le choix de son successeur donne lieu à un scrutin populaire. (vg)

Evénement à Saignelégier

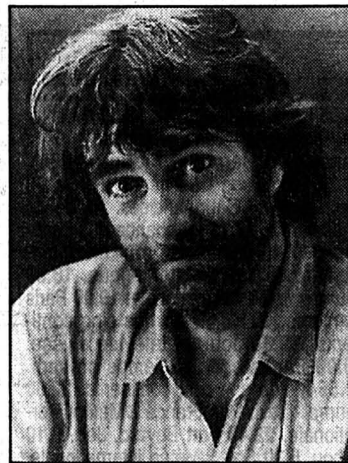
Plume Latraverse en vedette

Evénement musical le samedi 26 août prochain avec la venue aux Franches-Montagnes (à la Halle-cantine de Saignelégier) de Plume Latraverse, le chanteur québécois aux 25 albums. Ce spectacle, soutenu par le nouveau canton, s'inscrit dans le cadre des échanges culturels Québec-Jura. Christine Laville, la chanteuse ajolote qui avait ravi le public lors de la dernière Médaille d'Or, se produira en première partie.

«Le Franches-Show Bizz» qu'emmènent le Castou et son équipe relèvent un nouveau défi en faisant venir le chanteur du Beau Pays en terre taignonne.

Plume Latraverse a déjà plus de 30 ans de scène derrière lui. Il ne se tarit pas. Il a écrit ses premiers textes au milieu des années 60. Aujourd'hui, il a plus de 300 chansons à son actif et vient de graver son 25e album, baptisé «Nouvelles Chansons». Toute la richesse de son écriture et de son humour savoureux y figure. «C'est toujours un plaisir d'entrechoquer les idées, de parler de choses tristes sur un rythme enjoué, de désamorcer les affaires...» explique le Québécois. Bref, ses chansons déplument.

Autre invitée d'un soir, Christine Laville. Elle a fait ses premières gammes à Porrentruy



Plume Latraverse
25 albums à son actif.
(Impar-Gogniat)

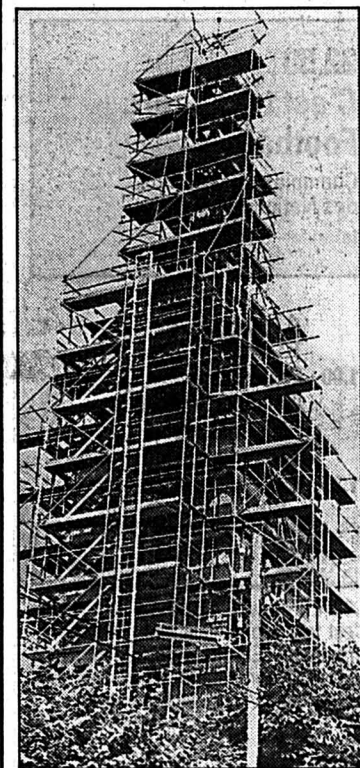
avant d'apprendre le chant et la comédie. Ce double métier se ressent sur scène où la présence est aussi forte que la voix. Elle occupe à merveille le climat de chaque chanson. Elle est accompagnée au piano par Johnny Walther, qui tout de finesse, contraste avec le jeu de scène de l'Ajolote. A découvrir le 26 août.

Mgo

● Il est possible de réserver ses places pour ce spectacle à La Vouivre à Saignelégier, à la Boîte à musique à Delémont et à l'agence Hôtelplan (Métropole) à La Chaux-de-Fonds.

Au Noirmont

Rénovation



Après avoir rénové l'enveloppe extérieure de l'ancienne église du Noirmont, soit la mise hors de l'eau du bâtiment, la Fondation Sur-la-Velle continue les travaux par la restauration de la tour et de la façade à l'entrée du bâtiment. Les échafaudages (notre photo) ont été montés ces jours-ci. (z)

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DU DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

Vente d'un appartement en PPE avec garage

Vendredi 25 août, à 16 heures, au restaurant de la Balance aux Breuleux, il sera vendu sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Moutier, aux enchères publiques, à tout prix et au plus offrant l'immeuble ci-après décrit dépendant de la faillite Espace Bois S.A., Tavannes, à savoir:

Feuillelet No	Lieu-dit, nature BAN DES BREULEUX	Valeur officielle
1426-2	1er étage, est, appartement propriété par étages pour 105/1000 sur Les Breuleux, 1426, bâtiment rue de la Gare	Fr. 107 900.- Fr. 210 000.-

Description: 4½ pièces au 1er étage est du bâtiment. Détail: se référer à la publication du 5 juillet dans le Journal Officiel de la République et Canton du Jura ou encore à l'office soussigné.

Visites: vendredi 4 août 1995 et vendredi 18 août 1995 à 16 heures. Les conditions de vente et l'état des charges seront déposées à l'office soussigné dès le 27 juillet 1995, pendant 10 jours.

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil. Les représentants des sociétés dûment légitimés devront présenter un extrait récent du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Saignelégier, le 28 juin 1995/lf.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: Jean-Marie Aubry

14-771068



Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'un immeuble locatif

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 18 août 1995 à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Débitrice: Insa Holding SA, avenue de la Sorne 6 à Delémont.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Parcelle 9081 Aux Petites-Crosettes (rue des Arêtes 5-7-9). Bâtiment, place-jardin de 4015 m².

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 3 625 000.-
de l'expert (1995): Fr. 5 300 000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire en septième rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 juillet 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

L'immeuble mis en vente pourra être visité sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 7 juillet 1995.

Office des poursuites le préposé: J.-P. Gailloud

132-768870

RÉDUCTION AMBULATOIRE DES DÉPÔTS GRAISSEUX ET THÉRAPIE POSTOPÉRAIRE AU LASER!

La nouvelle méthode de réduction des adipocytes!

Cette méthode de réduction des adipocytes et de restructuration de la silhouette, aussi nommée «Technique de Liposculpture», fut développée dans le but d'éliminer (de réduire) les dépôts adipeux dans les zones problématiques.

Ces «dépôts adipeux» excédentaires peuvent également se produire chez des personnes ayant un poids absolument normal. A la longue on ne peut pas corriger ces «zones à problèmes» au moyen de régimes ou d'activités sportives en règle générale.

Une correction des parties du corps concernées est possible grâce à une intervention ambulatoire.*

Contactez-nous pour une consultation ou demandez notre documentation détaillée, à titre gratuit et sans aucun engagement de votre part.

Artemedic SA, Bernstrasse 86, CH-4852 Rothrist
Tél. 062-44 02 02 Fax 062-44 03 44

*Le sujet ne sera pas traité en cas de maladie ou d'obésité malade

Nom	LP 174*
Prénom	
Rue	
NAP/Ville	
N° tél.	

Artemedic SA, CH-4852 Rothrist

222-11854/ROC

Cinéma: la recette du succès... financier

«Batman for ever», de Joël Schumacher

1989: *Batman* de Tim Burton ramasse dans les salles américaines plus de 250 millions de dollars. 1992: *Batman le retour* du même Burton s'arrête à 160 millions: 1995: lors de son premier week-end américain *Batman for ever*, produit par Tim Burton, réalisé par Joël Schumacher, bat le record détenu par *Jurassic Park*.

Et alors? Un texte sur un film deviendrait-il un exposé sur son chiffre d'affaires? C'est qu'il n'y a pas que le film, mais tout ce qui l'entoure aussi. Aux USA, la campagne secondaire des gadgets bat son plein. Une fois encore, pour un dollar mis sur la réalisation, il en a un autre ou presque pour sa promotion et celle des produits dérivés, avant même la vague prochaine des cassettes. Financièrement, c'est bien joué. Le succès sur grands écrans entraîne tous les autres. Reste à savoir si ce qui se passe aux USA se reproduira sous les longitudes européennes ou suisses et à essayer de comprendre pourquoi et comment cela fonctionne...

DES CONSTANTES

Tim Burton, auquel on doit assurément la résurrection cinématographique du Batman venu de la BD, a volontairement renoncé à signer le troisième. Mais peut-être

a-t-il écouté les patrons de la Warner qui souhaitent moins de noirceur et de poésie... On prend tout de même le même schéma: Bruce Wayne reste un riche industriel qui, la nuit surtout, se transforme en chauve-souris volante pour jouer les justiciers sans autre raison que le sens de la justice. Il est aux prises avec des méchants très méchants et ricanants qui veulent mettre Gotham City sous leur coupe. Il prend d'énormes risques, frôle d'immenses dangers, mais bien sûr finit par gagner. De belles jeunes femmes attirent autant Bruce que Batman.

DES CHANGEMENTS

Les changements sont aussi importants que les constantes. Le Michael Keaton des deux premiers est avantageusement remplacé par un Val Kilmer plus séduisant en Bruce puisque, sous le costume, on peut mettre n'importe qui. Il y a toujours des méchants très méchants, Jack Nicholson (No 1) le Joker puis Danny de Vito (No 2) le pingouin remplacés par un duo. Double Face (Tommy Lee Jones) possède demi-corps normal et demi visage défiguré par un ancien jet de vitriol. Riddler (Jim Carrey), le contorsionniste grimaçant, employé et inventeur fou congédié par Bruce, s'appelle E. Nygma (Enigme, traduction de «Riddler») qui n'aura de cesse que de devenir Batman. Kim Basinger, pas très présente dans le No 1, Michelle Pfeiffer, sublime Catwoman dans le No 2, s'efface devant Nicole Kidman, blonde éthérée,



psychiatre spécialisée en schizophrénie qui tombe amoureuse successivement de Batman et de Wayne, puis peut-être de Robin, le double de Batman/Bruce sorti de la BD et oublié dans les deux premiers. Schumacher et ses collaborateurs conduisent parfaitement bien les multiples scènes d'action avec de multiples gadgets dans de multiples décors. On change certaines

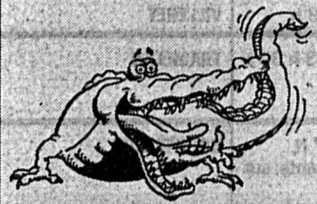
choses, par exemple la «batmobile» qui tient tout à la fois d'un délire de Giger et d'une chaussure de football. Les costumes de Batman et de Robin deviennent presque sexy, avec pointes apparentes de seins et belles fesses rondes - allusion à un brin de tendresse homosexuelle? Batman se bat avec efficacité, mais cela tient plus de la virtuosité du monteur que des talents de l'acteur et du réalisateur.

Cette perfection, dans les excès du spectacle, y compris par trucages, est le propre même du cinéma commercial américain contemporain. On peut aimer. Personnellement, cela m'ennuie de plus en plus...

UNE GRANDE SIMPLIFICATION

En ces années de doutes, d'inquiétudes face à l'avenir mal assuré, les bons peuples des pays riches ont besoin d'être rassurés. Batman sert donc d'exorciseur de ces grandes peurs. Mais il ne faut pas pousser le bouchon trop loin. Burton fouillait dans les entrailles de Gotham City (No 2), de manière noire et morbide. Cette fois, on voit le ciel derrière les gratte-ciel et il y a même un brin de soleil dans le jardin de la propriété Bruce. Les bons combattent toujours les méchants, Burton ricanait autant que les méchants sardoniques. Schumacher se contente des incessants ricanements de Double Face et de Riddler, cinéaste devenu, lui, gentil et encore plus efficace. On va donc délivrer Bruce de l'obsession de sa petite enfance, le meurtre de ses parents et de ses visions de chauve-souris. Ce sera chose faite! Tout est devenu plus simple, plus limpide, tout à fait «normal», donc rassurant. L'opération est gagnante aux USA. Elle pourrait bien l'être aussi ici. L'excès spectaculaire et la gentillesse remplacent les noirceurs poétiques que Tim Burton poussa aux extrêmes dans le No 2 de la série. L'ordre règne à Hollywood...

Freddy LANDRY



La «vie quotidienne» en Chine sous les Han

Dans l'histoire plurimillénaire de la Chine, la dynastie des Han, qui ont régné sur l'Empire du Milieu de -206 à +220, a revêtu une importance capitale. C'est durant cette longue période qu'ont été façonnées les principales mentalités politiques, économiques, sociales et culturelles qui caractériseront jusqu'à nos jours la civilisation chinoise. Des reliefs funéraires datant de la fin des Han, découverts au début du siècle dans la préfecture de Nanyang, province du Henan, illustrent la vie sociale et intellectuelle du quotidien de l'époque. Une partie de ces reliefs sont présentés sous forme d'empreinte par estampage à la Galerie Saint-Léger, à Genève, jusqu'au 8 septembre.

Une Locloise expose à Bex

La Galerie de l'Avançon, à Bex, expose, du 18 août au 18 septembre, des dessins au pastel et des marionnettes, créations de la Locloise Françoise Droz. A côté d'une formation à l'Ecole des arts appliqués de La Chaux-de-Fonds, l'artiste s'est perfectionnée dans diverses activités artisanales, devenues partie intégrante de sa démarche artistique. Il s'agit de sa première exposition. Elle y côtoie un peintre bernois chevronné aux talents éclectiques, Frederic Schutz, de Prêles, qui présente des peintures acryliques, ainsi que divers «objets».

VENTE AUX ENCHÈRES INSOLITE

Elton John fâché

Malgré l'opposition d'Elton John, une vente aux enchères d'objets ayant appartenu à la star et à d'autres musiciens s'est finalement déroulée récemment.

John avait critiqué la vente «d'objets domestiques et de bric à brac» récupérés par d'anciens employés de maison. Les collectionneurs ont pu acquérir un costume en tweed porté une fois (1700 frs), un peignoir de Marvin Gaye (6000 frs) et l'une de ses vestes (1700 frs). En revanche, une interrogation de biologie (!) écrite par Buddy Holly à l'école et un bustier de Madonna n'ont pas trouvé preneur. (ap)

Un gâteau de 25 tonnes

Des pâtisseries de Curico, dans le sud du Chili, ont mis deux jours à confectionner un gâteau de 25 tonnes. Ils espèrent que leur pâtisserie géante figurera dans la prochaine édition du Livre Guinness des records.

Le gâteau, exposé dans un gymnase, mesure 10 mètres de diamètre. Il a nécessité 10 000 œufs et neuf tonnes de farine et est parfumé à la noix de coco, à l'orange et au miel. (ats)

Les Suisses adorent les animaux

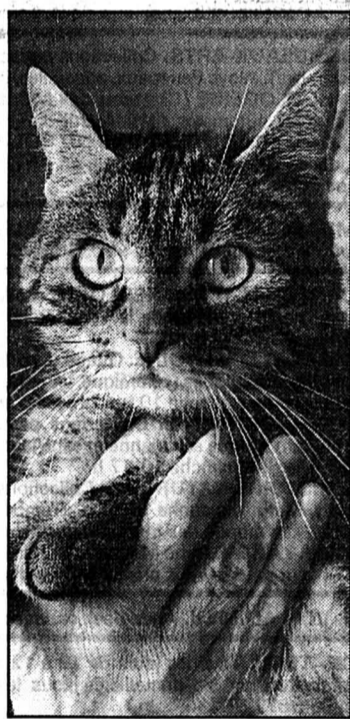
Sa majesté le chat

Un ménage suisse sur deux possède un animal domestique. Les catégories principales sont les chats (1,25 million) et les chiens (420.000). Les oiseaux, les poissons et les petits rongeurs viennent ensuite.

Les Suisses aiment les chats. Ils leur consacrent en moyenne une heure et demie de soins et caresses par jour, selon une enquête publiée récemment par l'institut Link. Celui-ci a interrogé 5500 ménages suisses. Par rapport à un sondage similaire réalisé en 1988, le nombre des chats a augmenté de 21 %, celui des chiens de 17 %. (ats)

Brave «minou»!

Dans le cœur des Helvètes, le chat, qu'il soit de race ou de gouttière, tient une place privilégiée. (Photo Gerber)



Légumes vedettes de l'été

Deux frères: le poivron et le piment

Difficile d'imaginer que le poivron et le piment sont frères, tant le premier est gros et doux, tandis que l'autre est généralement petit et brûlant comme du feu. Ce ne sont pourtant que deux variétés de la même plante originaire d'Amérique.

PARADIS MEXICAIN

C'est au Mexique que se rencontre la plus grande variété: il en existe de toutes tailles, de toutes formes, de toutes couleurs et de toutes saveurs. Certains, par exemple, sont intermédiaires entre poivrons et piments, d'un beau violet pourpre, de taille moyenne, légèrement piquants mais en même temps très parfumés. Bien qu'ils soient parmi les meilleurs de tous, ils ne sont malheureusement pas connus en Europe.

Le poivron aura mis bien des siècles pour séduire les palais européens. D'abord consommé

dans le Midi, il ne s'est véritablement imposé qu'il y a un quart de siècle.

Choisissez les poivrons bien fermes, à la peau lisse, brillante, sans marques de meurtrissures risquant de donner naissance à des taches de pourriture. Les poivrons doivent être munis de leur pédoncule et avoir le calice intact. Songez à varier la taille et la couleur de ces étonnants légumes-fruits qui peuvent être verts, jaunes ou rouges.

Sains et frais, les poivrons se conservent plusieurs jours dans le bac à légumes du réfrigérateur. Il est préférable de les retirer de l'emballage plastique dans lequel ils sont souvent conditionnés. Le poivron est l'un des symboles de l'été. Croquant sous la dent, frais à souhait, sa saveur est inimitable, alliance d'une odeur d'herbe adoucie de sucre. Le poivron rouge, parfaitement mûr, est le

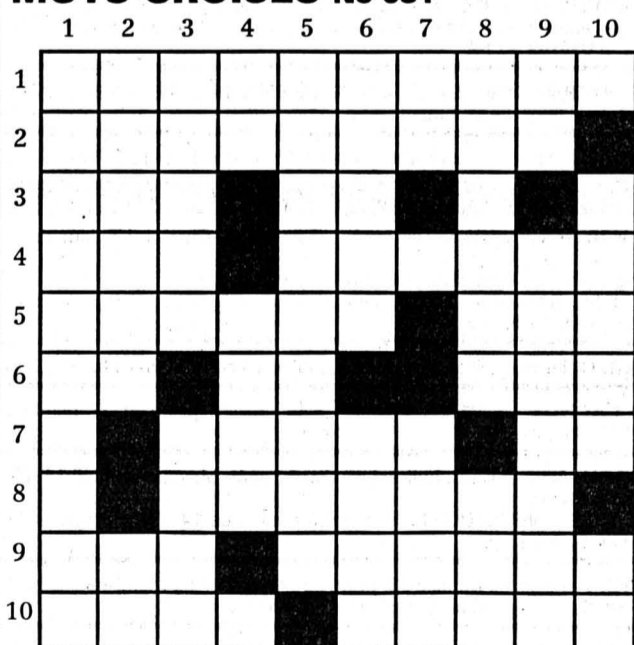
plus sucré de tous. On le marie avec toutes les salades où crus. Sa saveur change selon qu'il est finement émincé ou découpé en cubes, en rondelles...

RICHE EN VITAMINES

Le poivron peut être cuit au four ou à l'huile d'olive. Il se marie parfaitement aux tomates, courgettes, aubergines, oignons. Il se consomme aussi farci. Il est faiblement énergétique (20kcalories aux 100g) mais remarquable par sa teneur élevée en vitamine C (environ 100mg aux 100g) et en provitamine A (particulièrement le poivron rouge).

Prudence et modération sont de règle pour le piment à la saveur prononcée. C'est dans les graines que se concentrent les substances les plus irritantes de la plante qui sont difficilement tolérées par les personnes souffrant de l'estomac ou des intestins. (ap)

MOTS-CROISÉS No 631



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 630:

Horizontalement: 1. Dépenaillé. 2. Epatant - At. 3. Car - Ordo. 4. Onirique. 5. Roseau - Gel. 6. Au - Mi - Ame. 7. Titubante. 8. Ane - Oeuf. 9. Urnes - Té. 10. Rats - Orner. **Verticalement:** 1. Décorateur. 2. Epanoui - Ra. 3. Paris - Tant. 4. Et - Ré - Unes. 5. Na - lambes. 6. An - Quia. 7. Itou - Noir. 8. Régate. 9. Lad - Emeute. 10. Etoile - Fer.



Bloc'nat

Oiseaux cosmiques

Chaque nuit de l'été, un aigle et un cygne volent de concert sur fond de Voie Lactée. Ce spectacle ne tient pas de la curiosité ornithologique, mais d'une régularité astronomique que chacun peut constater. Si, vers 23 heures, on promène son regard de haut en bas vers le sud, on ne manquera pas quelques étoiles remarquables. Ainsi Véga, cinquième parmi les étoiles qui apparaissent les plus brillantes dans notre ciel. Pour former la «Lyre», Véga est flanquée de quatre étoiles formant un petit parallélogramme. A l'œil, les deux sommets les plus éloignés de Véga sont un peu plus lumineux, formant avec elle une esquisse de «J». Entre ces deux étoiles, une lunette permet de voir une nébuleuse annulaire, M57, «rond de fumée» colorée qui fut dispersée par une étoile à l'agonie.

Le Cygne est à gauche de la Lyre, l'Aigle au-dessous, vers le sud, le Cygne - Jupiter déguisé pour aller retrouver Leda - est une belle constellation d'une douzaine d'étoiles, en croix. Au pre-

mier coup d'œil, on repère facilement du Cygne un quatuor d'étoiles formant un «Y». Deneb, la queue du Cygne, est au dix-neuvième rang pour la magnitude apparente. Elle est exceptionnellement lumineuse si l'on sait qu'elle se trouve à 1800 années-lumière de nous. Elle rayonne de fait comme plus de 60.000 soleils! Si Sirius, l'étoile-phare de notre ciel, était aussi éloignée, on la verrait à peine...

L'Aigle - une douzaine d'étoiles également - se remarque d'abord par un trio pratiquement aligné où la plus brillante (Altaïr, onzième du ciel en magnitude apparente) est en position centrale. Un autre trio aligné se trouve un peu en-dessous d'Altaïr.

Altaïr, Deneb et Véga forment ensemble le «Triangle de l'Eté». Si ces étoiles sont aisément localisables, il est bien utile de recourir à un guide illustré - ils sont nombreux - pour reconnaître tous les éléments des constellations dans lesquelles elles figurent. (jlr)

CINÉMAS

RELÂCHE	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
POWER RANGERS (de B. Spicer), pour tous, tous les jours à 18 h 30, 21 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
UNE JOURNÉE EN ENFER (Die Hard 3), (de J. Mc Tiernan avec B. Willis, J. Irons, S.-L. Jackson), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h. LA BELLE AU BOIS DORMANT (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 14 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
BATMAN FOREVER (de J. Schumacher avec N. Kidman, J. Carrey), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
LA HAINE (de M. Kassovitz avec V. Cassel), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 20 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
L'AMOUR À TOUT PRIX (de J. Turteltaub, avec S. Bullock), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, vendredi et samedi 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
BATMAN FOREVER (de J. Schumacher), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
LA BELLE AU BOIS DORMANT (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h. USUAL SUSPECTS (de B. Singer), 12 ans, tous les jours à 18 h, 20 h 15, vendredi et samedi à 23 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
DIE HARD 3 (de J. McTiernan avec B. Willis), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi à 23 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
BAD BOYS (de M. Bay avec M. Lawrence), 16 ans, tous les jours à 16 h, 18 h 30 en V.O., 21 h. Lundi, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
POWER RANGERS (de B. Spicer), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
ADULTÈRE (MODE D'EMPLOI) (de C. Pascal avec R. Berry, K. Viard, V. Cassel), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 15, 20 h 45.	REX ☎ (038) 25 55 55
DON JUAN DE MARCO (de J. Leven, avec M. Brando, J. Depp), 12 ans, tous les jours à 16 h 45, 19 h, 21 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIÉ ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
FESTIVAL DES MUSICIENS DE RUE: zone piétonne; dès 22 h, Théâtre du Pommier, les Buskers.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 21 21 44.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, D.-JeanRichard 39, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIÉ (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 7 h 30-8, 1 turbine; 8 h-10 h, 3 turbines; 10 h-12 h 30, 4 turbines; 12 h 30-14 h, 3 turbines; 14 h-14 h 30, 1 turbine. (Sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: jusqu'au 19 août: lundi, 16 h à 19 h; mardi à vendredi, 10 h à 12 h et 16 h à 19 h. DES JEUNES: jusqu'au 19 août: Président Wilson 32, fermée; Ronde 9, lundi à vendredi de 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. Fermée jusqu'au 19 août.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h. Fermée jusqu'au 19 août.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Horaire d'été: prêt du fond général; du 17 juillet au 19 août, lundi à vendredi ouv. de 14 h à 18 h; samedi fermé. Salle de lecture: du 31 juillet au 19 août, ouv. lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h; samedi fermée. Lecture publique, jusqu'au 19 août, lundi fermé, ouv. mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi fermé. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIÉ
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: salle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIÉ
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux». Ouv. samedi à jeudi 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillot. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Le dahu... et autres animaux mythiques», jusqu'au 20 août. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-17 h. «L'horlogerie ancienne dans les collections privées suisses», jusqu'au 10 septembre. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier - collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Aloys Perregaux, aquarelles, jusqu'au 20 août. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: toute l'année sur rendez-vous.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. «La route de l'Orient», jusqu'au 20 août. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. «Le monde des fourmis», et «Instants d'insectes», jusqu'au 29 octobre. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
P. VON ALLMEN. Anca Seel, œuvres récentes, jusqu'au 27 août. Mardi-dimanche 14-17 h.	THIELLE-WAVRE
CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, tous les derniers dimanches du mois ou sur demande au ☎ 038/572 383.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
D'HISTOIRE. Art nouveau en cartes postales. Dimanche 14 h-17 h, jusqu'au 29 octobre.	LA NEUVEVILLE
GALERIES	
SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Roger Dubois, aquarelles, jusqu'au 1er septembre. LES ARBRES. Rosa-Maria Matus, peinture et Marc Muster, photographies des Andes, jusqu'au 31.8., 10 h-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LE FOYER. Claire Wermeille, tapisseries, jusqu'au 18 août, 10 h-18 h.	LA SAGNE
GRAND-CACHOT-DE-VENT. Peinture, sept artistes, jusqu'au 22 octobre. Mercredi-dimanche 14 h 30-17 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
DU PEYROU. Armand Clerc, huiles, jusqu'au 31 août. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. 7 artistes de Môtiers 95, jusqu'au 24 septembre. Mardi-dimanche 10-18 h. MÔTIERS 95, art en plein air, jusqu'au 24 septembre.	MÔTIERS
LE LOUVERAIN. Garance Evard, Daniek Krieger, Michel Jeanneret-Gris, Ray Mond Marti, tous les jours jusqu'au 20 août.	LES GEN.S/COFFRANE
ROC-MONTÉS. Fabienne Steiner-Jobin, photographies, jusqu'au 20 août. 9 h à 21 h.	LE NOIRMONT
FOYER ST-VINCENT. Erika Junod-Studer, aquarelles, jusqu'au 30 septembre. 14 à 20 h.	SAIGNELÉGIÉ
ABBATIALE. Gian Pedretti, jusqu'au 17 septembre, 10-12 h et 14-18 h.	BELLELAY
CENTRE. Teruko Yokoi, lithographies, jusqu'au 29 septembre, 13 h 30-17 h.	SORNÉTAN

Exposition du Marché-Concours Les sujets primés

Au cours du Marché-Concours, 415 sujets ont défilé sous les yeux d'un jury présidé par Vincent Fleury de Bressaucourt. Voici les trois meilleurs classés par catégorie.

● **Etalons de 5 à 14 ans.** Champion: Lucky Boy (Domaine agricole de Bellelay). Vice-champions: Hélium (Philippe Marchand d'Epiquez) et Cajoleur (Pierre-André Odiet de Pleigne).

● **Etalons de 3 et 4 ans.** Champion: Elysée 2 (Jean-Claude Frossard des Pommerats). Vice-champions: Quinca (Jean-Louis Beuret de la Bosse) et Hendrix (Monin frères de Glovelier).

● **Elèves-étalons nés en 1993:** 1. Hybrid (Dominique Chêne de Damvant) 2. Lupo (Philippe Chêne de Damvant) 3. Lars (Julien Chêne de Damvant).

● **Elèves-étalons nés en 1994:** 1. Mikado (Jean-Claude Frossard des Pommerats) 2. Lukas (Jean Chêne de Damvant) 3. Roméo (Albert Maître d'Epiquez).

● **Etalons de 4-14 ans (demi-sang):** 1. Super d'Athena (Jacques Jubin de Rocourt) 2. L'Ami Royal (Georges Bilat de Saignelégier).

● **Elèves-étalons (demi-sang):** 1. Quito du Bois (Philippe Paupe du Prédame) 2. Filou (Maurice Willemain des Breuleux).

● **Poulinières nées en 1992 (catégorie 1):** 1. Nuvola (Julien Frossard des Pommerats) 2. Flori (Jean-Martin Gigandet du Prédame) 3. Malaisie (Jean-Claude Frossard des Pommerats).

● **Pouliches nées en 1992 (cat.2):** 1. Fleurette (Jean-Martin Gigandet du Prédame) 2. Sultane (Jean Boillat de Muriaux) 3.

Duchesse (Sylvie Jubin de Chevenez).

● **Pouliches nées en 1993 (catégorie 1):** 1. Voltige (Dominique Chêne de Damvant) 2. Duchesse (Jean-Claude Frossard des Pommerats) 3. Toscane (Patrick Girard de Glovelier).

● **Pouliches nées en 1993 (cat.2):** 1. Oquina (Sylvain Mahon de Glovelier) 2. Madonna (Rudolf Piller de Giffers) 3. Elvira (Rémy Eicher de Pleigne).

● **Pouliches nées en 1994 (catégorie 1):** 1. Lolette (Jean-Claude Frossard des Pommerats) 2. Frimousse (P.-A. Odiet de Pleigne) 3. Cindi (Joseph Chêne de Damvant).

● **Pouliches nées en 1994 (cat.2):** Fanny (J.-F. Maillard de Montfaucon) 2. Morgane du Vernex (Thierry Maillard de Villarimboud) 3. Ramona (Julien Chêne de Damvant). Mgo

FAITS DIVERS

Le Landeron

A contre-sens

Hier à 10 h 40, une voiture, conduite par M. W. B., de Küttigkofen (SO), circulait sur la semi-autoroute au Landeron en direction de Neuchâtel. Peu avant la jonction de Cressier-Le Landeron, il déplaça sur la voie centrale de la chaussée, aux véhicules circulant en sens inverse. Ensuite, il s'est engagé sur l'autoroute N5 à contre-sens. Ce faisant, une collision se produisit avec la voiture, conduite par M. E. D., de Moutier, qui circulait sur l'autoroute sur la voie de dépassement. Sous l'effet du choc, cette dernière heurta l'arrière de la voiture conduite par M. P. B., de Forel-Lavaux (VD). Quant à la voiture de M. W. B., elle traversa la chaussée et termina sa course en bas du talus, contre la barrière antibugie. Dégâts.

Neuchâtel

Camion contre auto

Un camion conduit par M. K. L., de Lobsigen, circulait des tunnels N5 de Neuchâtel en direction de Peseux, hier à 15 h 50. Arrivé sur l'autoroute de raccordement N5-J20, le conducteur a voulu se rabattre sur la voie de droite. Au cours de cette manœuvre, il n'a pas remarqué la voiture de Mme M. B.-P., de Montalchez, qui, venant du centre de Neuchâtel, se trouvait sur la voie de droite. Le camion heurta l'auto, laquelle, à la suite du choc, heurta la mur est et termina sa course 57 m plus au nord. Dégâts.

CARNET DE DEUIL

Les Pommerats

De nombreux parents et amis ont rendu un ultime hommage à Suzanne Joly, décédée dans sa 79e année après quelques semaines d'hospitalisation à Delémont. Née à Châtillon, Suzanne Chalverat a travaillé comme sommelière dans divers établissements de la région jusqu'à son mariage avec Joseph Joly des Pommerats en 1938. Le couple, qui a élevé 4 enfants a vécu à Saignelégier jusqu'en 1947, année où il a repris la ferme familiale aux Pommerats. En 1956, alors que ses enfants étaient encore jeunes, Mme Joly a eu la douleur de perdre son mari. Avec un courage admirable, elle a fait face à l'adversité. En 1961, elle a repris une activité professionnelle dans une entreprise de Saignelégier puis aux Pommerats, où elle a travaillé jusqu'en 1982. Depuis, elle cultivait son jardin, tricottait, et surtout appréciait les moments de bonheur qu'elle partageait avec ses cinq petits-enfants et ses trois arrière-petits-fils. Mme Joly laissera le souvenir d'une femme de bien, courageuse, travailleuse et d'une grande générosité. (y)

COMMUNIQUÉS

Licenciements chez Voumard: accord avec la FTMH

Lors des licenciements prononcés fin mai par Voumard Machines CO S.A. à La Chaux-de-Fonds et à Hauterive suite aux difficultés économiques propres aux entreprises du secteur de la machine-outil, la presse a rapporté la réaction du syndicat FTMH qui relevait qu'à son avis, l'entreprise n'avait pas respecté les nouvelles mesures prévues dans le code des obligations sur le licenciement collectif, entrées en vigueur en mai 1994. Le syndicat entendait agir auprès du Tribunal des prud'hommes.

Voumard Machines CO S.A., qui, de son côté, avait défini la procédure à suivre avec son association patronale et l'office cantonal de l'emploi, estimait

que les nouvelles dispositions légales avaient été appliquées.

Ces divergences ont eu pour effet de suspendre les négociations avec les commissions du personnel pour l'établissement du plan social prévu en cas de licenciement collectif par la convention collective de l'industrie des machines.

La FTMH et Voumard Machines CO S.A. ont repris contact afin d'éviter les inconvénients d'une procédure devant le Tribunal des prud'hommes. La FTMH renonce à recourir à cet instance et en contrepartie Voumard Machines CO S.A. reprend les discussions avec les commissions du personnel pour conclure le plan social déjà partiellement négocié. (comm)

Ex-Yougoslavie: aider les gens à aider autrui

L'Eglise réformée évangélique neuchâteloise tient à s'associer à l'appel que douze dirigeants d'Eglises de l'ex-Yougoslavie ont lancé en juillet de Pécs, en Hongrie, où ils avaient été invités à se rencontrer par la Conférence des Eglises européennes et le Conseil des conférences épiscopales européennes.

Venus tant de République fédérale yougoslave que de Croatie, les dirigeants d'Eglise ont souligné avec force que les communautés religieuses doivent proposer et pratiquer des méthodes non violentes de lutte, et œuvrer en faveur d'un règlement

négoié des conflits. Ils préconisent en particulier de veiller à ce que l'aide humanitaire ne soit pas entravée, d'aider les gens à s'aider eux-mêmes et à aider autrui, de contrecarrer la propagande par une communication médiatique juste et constructive, et d'éduquer vers la tolérance et la véracité.

● **A noter aussi, à l'appel de l'Entraide et des Eglises protestantes suisses, que des dons peuvent être versés au ccp 10-1290-5 sous «Aide d'urgence en ex-Yougoslavie» ou «Réfugiés en Suisse».**

EREN: le Conseil synodal s'est réparti les tâches

Depuis leur élection par le Synode en juin, les membres du nouveau Conseil synodal qui «gouvernera» l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise durant les quatre ans à venir se sont répartis les tâches. Mercredi 23 août marquera pour eux la rentrée, ils attaqueront le premier ordre du jour de la nouvelle législature et siégeront ainsi en principe tous les quinze jours.

Le pasteur Jean-Jacques Beljean continuera de présider le conseil, où apparaissent deux nouveaux visages: celui de Mme Monique Vust (Neuchâtel) qui s'occupera avec M. Beljean et le pasteur Thierry Perregaux du vaste département de l'«Intérieur» en charge des paroisses et ministères de l'EREN, et celui du pasteur Pierre Marthaler (Savagnier) qui prendra la res-

ponsabilité de «Théologie et œcuménisme». Les relations extérieures continueront d'être dirigées par M. Roland Heubi (La Chaux-de-Fonds), le secteur «Diaconie et action sociale» par le diacre Paul Favre (Le Locle), «Service et témoignage chrétien» par M. Laurent Huguenin (La Sagne), «Education chrétienne» par Mme Claire de Montmollin (Neuchâtel), les «Communications sociales» par M. Roland Feitknecht (Neuchâtel) et «Finances et administration» par M. Jacques Péter (La Chaux-de-Fonds). A noter que le département de la «Formation chrétienne» - touchant les jeunes adultes en particulier - restera sans titulaire jusqu'à ce qu'un onzième membre du Conseil synodal soit trouvé. C'est M. Beljean qui assurera l'intérim. (comm)

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillo
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Irène Brossard,
André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja,
Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Eggler, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cervino, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

SAINT-IMIER

A chaque enfant qui naît, nous souhaitons une Maman comme fut la Notre: si aimante, si tendre et emplie d'Amour pour tous.

*A Toi Maman
Que Dieu te garde.*

Nous avons la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Simone HUGUENIN-RICKLI

enlevée subitement à notre tendre affection le lundi 14 août.

Les familles affligées:

Ses enfants:

Jean-François Huguenin, à Echallens,
ses enfants Johann, Christelle, Mélody;

Josiane Barbey, à Villeret,
son fils Raphael ainsi que son ami Pierre Pittet;

Sa sœur:

Régina Devaux et son mari, à Serrières,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

SAINT-IMIER, le 14 août 1995.

La cérémonie funèbre aura lieu le jeudi 17 août, à 14 heures, à la Collégiale de Saint-Imier.

Le corps repose à la chapelle mortuaire Rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé au Service d'aide familiale à Saint-Imier, ccp 23-6302-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE



Repose en paix

La famille et les amis de

Madame Simone BURGNER-SALLIN

ont le chagrin de faire part du décès de leur chère parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 81e année.

LE LOCLE, le 12 août 1995.

Jambe-Ducommun 13.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-716827

Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à 22 heures

EN SOUVENIR
Marie-Louise ROBERT-NICOUD
née JEANRENAUD

1993 - 16 août - 1995

Maman, souvenirs de ton sourire,
ton courage, ton amour qui réconfortent
nos cœurs.

Christiane, Mary-Anne et Fabienne

132-774629



Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Mademoiselle Antoinette CHAPATTE

nous tenons à exprimer notre reconnaissance émue à toutes les personnes qui lui ont rendu hommage par leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messe, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Les familles en deuil

LES BREULEUX, août 1995.

14-772474

Liberté, égalité... L'exemple neuchâtelois (4)*

La démocratie en marche

Si la Révolution neuchâteloise de 1848 eut ses héros, ce ne sont pas les insurgés du premier mars, mais les hommes aussi clairvoyants que tenaces qui permirent à la République, en l'espace de quelques mois, de se doter d'institutions modernes et progressistes.

Par Raoul COP
historien

SUPPRESSION DES REDEVANCES PERSONNELLES

Dans un mémoire daté de 1708, Jonas Chambrier s'insurgeait déjà contre les redevances personnelles, dues notamment par les francs-habergeants: «Elles ont quelque chose d'odieux et qui répugne à cette liberté naturelle à tous les hommes, aussi je crois qu'il conviendrait de les toutes affranchir».

C'est le prince Berthier, durant l'intermède napoléonien, qui supprima les redevances personnelles, dès l'année 1807. Fait remarquable, ce souverain eut l'élégance de ne pas exiger de contrepartie financière; il faut dire que les sommes en jeu étaient assez modestes.

LES ANCIÈTRES DE NOTRE PARLEMENT

Entrée dans la Confédération en 1814, la principauté de Neuchâtel retourna dans le giron de la maison de Prusse, les notables ayant opté pour le maintien de leurs privilèges plutôt que pour l'autonomie.

Un embryon de parlement nommé Audiences générales vit le jour. Cependant, il se trouvait sous la tutelle du Conseil d'Etat et ses membres n'étaient pas des représentants du peuple.

La tentative de révolution de 1831 résulte d'une évolution des esprits: un fossé était en train de se creuser entre la population et le gouvernement royaliste. Cette année, le Corps législatif succéda aux Audiences. Unique amélioration notable, les députés étaient dorénavant, dans une certaine mesure, des représentants de la population. Néanmoins, seuls les Neuchâtelois les plus riches pouvaient être élus.

LA RÉPUBLIQUE NEUCHÂTELOISE

La Révolution de 1848 consacra la rupture définitive avec l'An-

cien Régime. Les nouvelles autorités modernisèrent radicalement l'appareil administratif, judiciaire et fiscal. De sujets qu'ils étaient, les Neuchâtelois devinrent des citoyens à part entière, tous égaux devant la loi.

La République instaura une nette séparation entre le pouvoir législatif, confié à un parlement nommé Grand Conseil, et le pouvoir exécutif, dévolu au Conseil d'Etat.

Le Grand Conseil, élu par les citoyens, représente le peuple. Pour les élections, le système majoritaire fit place, après 1891, à la représentation proportionnelle des partis politiques. Cette assemblée légifère et prend les décisions importantes.

Le Conseil d'Etat dirige et administre les affaires cantonales; il fait exécuter les lois. Ses membres, d'abord au nombre de sept, puis de cinq dès 1882, étaient désignés par le Grand Conseil. Depuis 1906, ils sont élus par le peuple.

LES DROITS DU PEUPLE AU PLAN CANTONAL

Dès 1848, tous les citoyens-hommes d'origine neuchâteloise jouissent du droit de vote et d'éligibilité. Les autres Suisses habitant le canton étaient électeurs s'ils remplissaient certaines conditions. Dès 1873, tous les citoyens suisses domiciliés dans le canton bénéficièrent des mêmes droits.

En matière cantonale, les droits de référendum et d'initiative furent introduits respectivement en 1880 et en 1883.

La dernière grande étape sur la voie de l'égalité fut l'obtention par les femmes du droit de vote et d'éligibilité en matière cantonale (et communale). Ce n'est qu'en 1959, soit plus d'un siècle après la Révolution neuchâteloise, que cette décision fut prise, preuve de la lenteur de l'évolution des mentalités.

DÉMOCRATISATION COMMUNALE

Sous l'Ancien Régime, seuls les ressortissants de la commune, appelés communiers, avaient voix au chapitre. A La Chaux-de-Fonds, vers 1848, ils ne représentaient qu'un tiers de la population du village. Par ailleurs, les pouvoirs législatif et exécutif restaient intriqués.

Dans un premier temps, la République ménagea les susceptibilités en garantissant la survie

de la commune des ressortissants, mais elle limita ses prérogatives à l'administration de ses biens, à la réception de nouveaux communiers et surtout à l'entretien des ressortissants pauvres.

Parallèlement, la gestion des affaires publiques courantes devint le domaine d'une nouvelle institution, la municipalité. Celle-ci permettait à l'ensemble des citoyens-hommes de nationalité suisse, communiers ou

législatif de cette nouvelle municipalité. Quant au Conseil municipal, ou organe exécutif, il était désigné par le Conseil général.

Les années ayant passé, le Grand Conseil neuchâtelois adopta en 1888, à la suite d'un vote populaire, une loi qui unifiait commune et municipalité. A cette occasion, les droits d'initiative et de référendum, déjà existants au niveau cantonal, firent leur apparition au niveau communal.

confronté à des difficultés de tous ordres, il réussit à réorganiser le pays en un temps record. Il se heurtait toutefois à des ennemis puissants: les nobles, les pasteurs, les fonctionnaires du système royaliste et surtout la bourgeoisie de Valangin. Curieusement, ce corps, qui était autrefois le fer de lance de l'opposition au gouvernement de Neuchâtel, devint durant la première moitié du XIXe siècle un bastion conservateur. Les bourgeois se considéraient comme liés au roi de Prusse par leur serment et redoutaient la perte de leurs privilèges.

Les royalistes décidèrent de faire étalage de leur puissance le 6 juillet 1852, à l'occasion d'une assemblée de la bourgeoisie de Valangin. Ils ne réussirent cependant qu'à rassembler 2500 nostalgiques, alors qu'une contre-manifestation républicaine mobilisait trois fois plus de monde à Boudevilliers. Cette affaire fournit au Grand Conseil l'occasion de renforcer son autorité: le 30 juillet, il vota la dissolution de la bourgeoisie de Valangin.

INCONTOURNABLES IMPÔTS

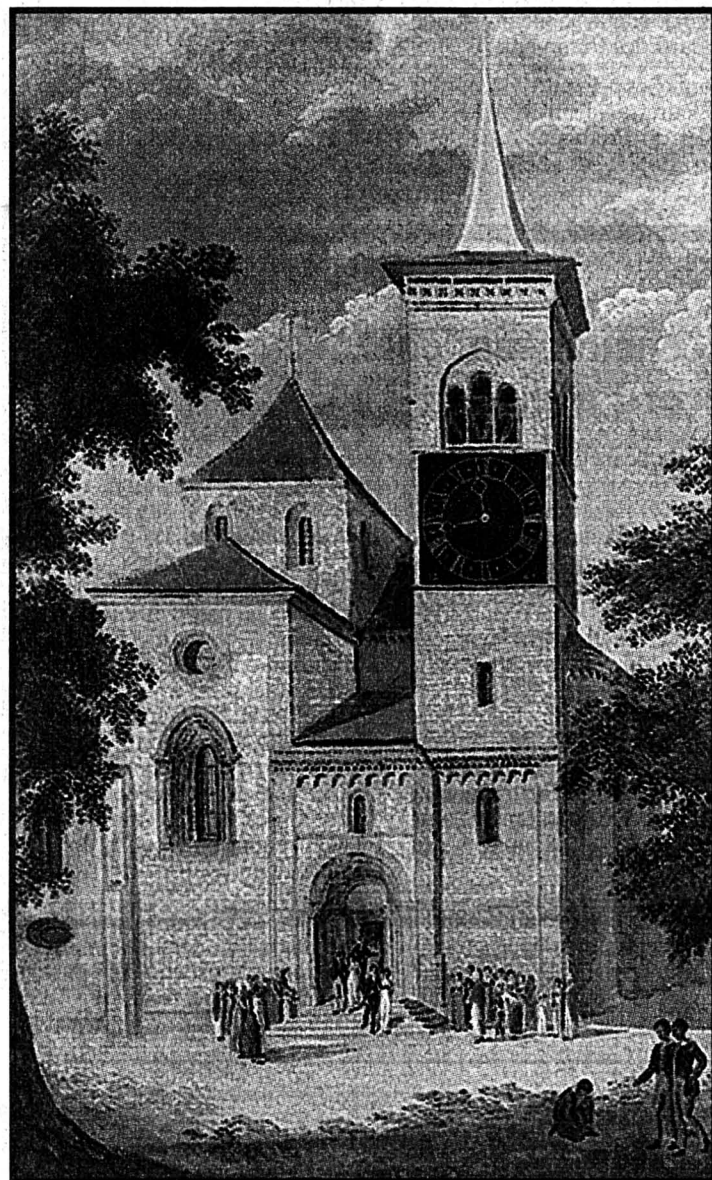
La réforme du système fiscal s'amorça en 1831, elle toucha essentiellement les cens et les dîmes, qui durent être rachetés par les communautés et les particuliers. L'opération s'acheva sous la République.

Le gouvernement républicain se trouva en face de caisses vides et de dettes considérables. Le 8 juillet, le Grand Conseil se résolut à décréter la levée d'un impôt cantonal extraordinaire proportionnel au revenu et à la fortune, sur la base d'une déclaration faite «en conscience» par chaque contribuable.

La première loi sur l'impôt direct cantonal date de 1849; elle introduisait le principe du prélèvement sur la fortune, le revenu et les ressources. Elle subit par la suite de nombreuses modifications.

Bien entendu, les nouvelles autorités communales introduisirent leur propre fiscalité, qui aboutit à celle que nous connaissons.

* «Un Moyen Age très hiérarchisé», L'Impartial du 19.7.1995
«Fiscalité et pouvoir sous l'Ancien Régime», L'Impartial du 2.8.1995
«Les sujets face au pouvoir», L'Impartial du 9.8.1995



La collégiale de Neuchâtel en 1815

D'après le tableau de F.W. Moritz, reproduit dans «Histoire du Pays de Neuchâtel, de 1815 à nos jours», éditions Gilles Attinger.

non, de participer à l'administration locale. Les étrangers recevaient même le droit de vote au bout d'un certain temps de résidence. Le Conseil général, élu par le peuple, était l'organe

LA BOURGEOISIE DÉVOYÉE

Le nouveau régime mis en place à la suite de la Révolution de 1848 avait les faveurs de la majorité de la population. Bien que

De la religion d'Etat à la liberté de culte

Le culte protestant fut établi en 1530 dans le comté de Neuchâtel puis, en 1536, dans la seigneurie de Valangin. L'influence du puissant allié bernois avait été déterminante. Seules les localités de Cressier et du Landeron purent rester catholiques, grâce à la puissante famille Vallier et à la combourgeoisie avec Soleure.

La Réforme modifia les mœurs, notamment dans le sens de l'austérité. Il n'était plus question, par exemple, de danser en public, de fêter le carnaval ou de revêtir des habits luxueux. En outre, nul n'échappait à la religion. Il fallait fréquenter l'église régulièrement et ne pas travailler le dimanche. Une véritable police des mœurs était exercée par le pasteur, le maire et par des auxiliaires nommés anciens.

L'indifférence religieuse resta longtemps interdite. Ainsi, vers 1836, la commune de La Chaux-de-Fonds fit expulser plusieurs jeunes non communiers qui refusaient l'instruction religieuse en dépit des exhortations.

LES ANABAPTISTES

Les mennonites (disciples de Menno Simonsz), appelés aussi anabaptistes, sont des réformés dissidents qui prônent l'amour fraternel et la non-violence. Pour échapper aux persécutions, certains se réfugièrent dès la fin du XVIIe siècle dans des endroits reculés du Haut-Jura. Après 1707, ils profitèrent de la tolérance affichée par le roi de Prusse pour s'établir sur les hauteurs du Val-de-Ruz et dans les Montagnes, où ils devinrent fermiers.

Comme ils ne fréquentaient pas les cultes et refusaient de porter les armes, ils suscitèrent le mécontentement des Neuchâtelois. Les communautés des Montagnes et du Val-de-Ruz intervinrent à plusieurs reprises auprès du Conseil d'Etat pour les faire chasser, mais ces démarches restèrent généralement sans résultat en raison de l'opposition du roi.

Le XIXe siècle apporta plus de tolérance; les anabaptistes s'intégrèrent à la population et

la République leur assura la liberté de culte. Toutefois, elle les priva en 1852 d'un privilège acquis 60 ans plus tôt: la possibilité d'exemption du service militaire. Cela en poussa plus d'un à émigrer aux Etats-Unis.

La première chapelle en terre neuchâteloise fut construite en 1894 aux Bulles (La Chaux-de-Fonds). Dans cette région vivaient de nombreux cultivateurs anabaptistes de langue allemande.

LES CATHOLIQUES

Dans le courant du XVIIIe siècle, le nombre des catholiques augmenta considérablement, notamment dans les villages du Locle et de La Chaux-de-Fonds, où la prospérité horlogère attirait de nombreux immigrés. S'ils y étaient tolérés, ils ne pouvaient pas pour autant y pratiquer leur culte ni y enterrer leurs morts.

En 1766, une requête signée par 80 ressortissants de La Chaux-de-Fonds fut lue dans une assemblée de communiers; elle réclamait ni plus ni moins que l'expulsion des catholiques!

Il fallut attendre la charte constitutionnelle de 1814 pour voir proclamer le libre exercice des religions protestante et catholique. Mais ce n'est que vingt ans plus tard que les catholiques de La Chaux-de-Fonds furent autorisés à célébrer leur culte sur place et à être inhumés au cimetière communal, les frais restant à leur charge. La première église catholique de cette commune fut consacrée en 1841. Toutefois, l'autorisation de construction du Conseil d'Etat stipulait que l'usage de cloches était interdit.

LES ISRAËLITES

L'établissement des juifs ne fut pas permis avant le XIXe siècle. L'intolérance raciale et religieuse était attisée par le fait que les israélites exerçaient souvent la profession de commerçant, ce qui en faisait des concurrents pour nombre de Neuchâtelois. Cependant, une requête des Chaux-de-Fonniens adressée au gouvernement en 1783 assurait que les juifs contribuaient à l'écoulement de la production

horlogère et qu'ils forçaient par leurs importations les marchands du lieu à baisser leurs prix.

En 1817, à la suite de plaintes émises par les commerçants, le Conseil d'Etat décréta: «Conformément à l'ancienne règle, aucun juif ne pourra se domicilier dans l'Etat (...) et quant à ceux qui s'y sont établis, ils devront en sortir avant le 1er mai prochain».

Les israélites bénéficièrent néanmoins d'une relative tolérance puisqu'on en comptait 140 en 1844 dans tout le canton, dont 65 à La Chaux-de-Fonds.

Avec la Constitution neuchâteloise de 1848, les juifs purent enfin célébrer leur culte, mais ils durent attendre 1866 pour être autorisés à acquérir des immeubles.

A La Chaux-de-Fonds, qui abritait la principale colonie israélite, une première synagogue fut édifée en 1862. Celle que nous connaissons fut inaugurée en 1896.

R. C.

UN MIROIR

AUX ALOUETTES

Sous l'Ancien Régime, l'inégalité était la règle. Héritée du système féodal, elle était largement admise. Un abîme séparait les sujets de leur souverain. En outre, ils appartenaient à diverses classes qui ne possédaient pas les mêmes droits et n'étaient pas soumises aux mêmes redevances. Les sujets ne s'intéressaient pas à la liberté, mais aux libertés, ou franchises, qu'octroyait le seigneur. Généralement obtenues contre monnaie sonnante et trébuchante, elles équivalaient à un accroissement des droits et à une réduction de la charge fiscale.

Les idéaux de liberté et d'égalité, chers aux philosophes du XVIIIe siècle et brandis comme des emblèmes par la Révolution française, supposent une rupture totale avec les mentalités traditionnelles. Ils ont guidé ceux qui construisirent les démocraties occidentales, aux XIXe et XXe siècles, et restent ancrées dans notre esprit.

Quels que soient les mérites de nos républiques occidentales, elles n'ont pas réalisé de miracle et c'est au rayon de l'utopie qu'il convient encore de chercher la liberté totale et l'égalité parfaite.

Nul n'agit uniquement en fonction de son plaisir: les impôts ont subsisté (même s'ils sont votés par le peuple), chacun doit travailler pour gagner sa vie, il est nécessaire de respecter la nature et son prochain.

Si les hommes naissent égaux et libres en droit, ils n'ont pas pour autant les mêmes chances d'accéder à la richesse, aux loisirs, à l'épanouissement, ou simplement au bien-être. La différence est inhérente à notre condition, qu'elle soit purement génétique (race, morphologie, maladies héréditaires) ou due au milieu dans lequel évolue le jeune humain (éducation, richesse, culture).

Peut-on parler décemment d'égalité dans une société où tant d'adultes, pourtant scolarisés, retombent dans l'analphabétisme? Et que dire du chômage, plaie de tout système régi par les impératifs du capitalisme?

Pour ce qui concerne la fraternité, troisième volet du triptyque révolutionnaire, elle a fait si peu de chemin durant ces derniers siècles et elle dépend si peu des institutions que j'ai préféré ne pas l'évoquer dans cette série d'articles.

R. C.